

Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA


■ La nuit Cyrano
■ Dialogue en direct et en images sur le Net



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16460 – 7,50 F — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Lionel Jospin s'engage à régler le conflit des chômeurs en colère

LES MESURES en préparation pour les chômeurs sont consignées dans une lettre que Lionel Jospin a adressée au président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, rendue publique vendredi 26 décembre. Le premier ministre, qui avait reçu M. Bocquet mardi, se déclare favorable à l'amélioration des *« conditions d'attente de la retraite des chômeurs de longue durée »* bénéficiant de *« l'allocation de solidarité spécifique et du RMI »* et ayant cotisé quarante ans à l'assurance-vieillesse. Il évoque l'*« accès au logement, à la santé, à l'éducation, mais aussi aux loisirs et à la culture »* et, enfin, *« une aide au transport, en région parisienne, pour un grand nombre de jeunes, de chômeurs et d'allocataires du RMI »*.

Lire page 20

La justice interdit à Jean-Marie Le Pen de considérer la Shoah comme un « détail »

Le président du FN a été condamné une nouvelle fois par le tribunal de Nanterre

JEAN-MARIE LE PEN a été condamné, vendredi 26 décembre, par le tribunal de grande instance de Nanterre, pour avoir réaffirmé, le 5 décembre à Munich lors d'une réunion publique avec l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber, que *« les chambres à gaz »* constituaient un *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. Le président du Front national devra verser 1 franc de dommages et intérêts à onze des dix-sept associations parties civiles. Il devra en outre consigner une somme de 300 000 francs pour la publication de ce jugement dans la presse.

Saisis en référé, les magistrats ont estimé que M. Le Pen ne pouvait ignorer *« qu'il réitérait par ses propos une faute civile déjà sanctionnée »*. Ces mêmes déclarations, faites en 1987, lui avaient valu une condamnation en 1990, confirmée en appel. Ce jugement du tribunal de Nanterre intervient alors que le parquet de Paris a ouvert, le 18 décembre, une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*. M. Le Pen devrait donc s'expliquer, cette fois au pénal, devant le tribunal correctionnel, de faits pouvant tomber sous le coup de la loi de 1990, dite loi Gayssot.



M. Le Pen, qui a aussitôt dénoncé ce jugement *« outrancièrement régé »*, a été vivement pris à partie, vendredi après-midi, à l'aéroport de Fort-de-France-Lamentin (Martinique), où il se trouvait en transit pour Porto Rico. Dans une grande confusion, une cinquantaine de manifestants ont forcé les contrôles de police pour s'en prendre au chef du mouvement d'extrême droite.

Lire page 6

Boris Eltsine dénonce les ultras du libéralisme économique

AU CHAPITRE de l'économie, la Russie a connu *« peu de succès notables »* en 1997, a reconnu, vendredi 26 décembre, Boris Eltsine. A l'occasion de la dernière de ses allocutions radiophoniques de l'année, le président russe a dénoncé une attitude intellectuelle qui a consisté, dans le pays, à substituer de nouveaux slogans tels que *« la privatisation à tout prix »* aux anciens dogmes marxistes. Dans un entretien au *Monde*, son conseiller économique, Alexandre Lifchits, évoque *« une croissance réelle* [...] *mais dont il faut améliorer la qualité »*, car elle n'est pas accompagnée par des progrès de compétitivité des entreprises. M. Eltsine s'est, en revanche, félicité d'une année de *« réconciliation »* entre le Kremlin et l'opposition.

Lire page 3 et notre éditorial page 9

■ Election au Kenya

La présidentielle kenyane a lieu lundi 29 décembre. Au pouvoir depuis 1978, *Daniel arap Moi* pourrait être contraint à un second tour. p. 2.

■ Les trente ans de la pilule

Article 2 : *« La fabrication et l'importation des contraceptifs sont autorisées. »* Votée le 28 décembre 1967, la loi Neuwirth allait changer la vie des femmes. p. 10

■ Derniers budgets avant les régionales

Malgré l'absence fréquente de majorité absolue, dix-sept des vingt-deux régions ont adopté leurs budgets. p. 5

■ Grands voyages à petites foulées

Après un tour du monde et un périple des villes saintes, Djamel Balhi se prépare à traverser du sud au nord les deux Amériques. En courant. p. 15

■ Le prince de la ganache

Portrait de Maurice Bernachon, maître-chocolatier lyonnais dans la plus pure tradition. p. 8

■ Ces skis qui changent la glisse

Les paraboliques pourraient donner au ski un coup de jeune salutaire face à la déferlante du surf des neiges. Mais quelle que soit la planche, il convient d'être bien assuré. p. 14 et 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1228 - 7,50 F

La momie du Grand Timonier rendue aux masses

PÉKIN
de notre correspondant

Le mausolée de Mao Zedong, sur la place Tiananmen de Pékin, rouvrira ses portes le 6 janvier, neuf mois après avoir été fermé *« pour travaux »*. L'information est anodine, mais ce qui l'est moins est son non-dit : elle a été rendue publique le 26 décembre, date théorique de naissance de Mao en 1893. La fermeture de monuments, en Chine, est une affaire d'Etat chargée de mystérieuses considérations. Pendant la Révolution culturelle, pratiquement tous les temples, monastères, bibliothèques impériales, avaient été *« fermés pour travaux »*. C'est-à-dire interdits.

Que le même sort frappe de nos jours le mausolée du défunt Grand Timonier n'avait pas manqué, en avril, de susciter l'ironie gouailleuse des Pékinois. Rien n'est plus lointain, à première vue, des préoccupations révolutionnaires de feu Mao que celles de la Chine d'après Deng Xiaoping, occupée à négocier sa transition vers le capitalisme. Et pourtant... Il n'est probablement pas innocent que 110 millions de personnes aient défilé devant la dépouille embaumée de Mao depuis l'ouverture du mausolée, en 1977, un an après sa mort. Fierté nationale, symbolisme lié à l'Etat, nostalgie pour un *rêve qui tourna au cauchemar : le souvenir de Mao* n'en est pas à laisser tout le monde indifférent.

Le régime a tenu à préciser que les travaux portaient sur le bâtiment lui-même, et non sur la dépouille. Réponse aux Pékinois qui plaisantent sur l'état de décomposition dans lequel celle-ci, régulièrement restaurée à l'aide de cire, se trouverait. C'est que dans un pays où les superstitions sont bien plus vivantes que ne le prétend l'orthodoxie, installer – en principe pour l'éternité – un illustre cadavre au milieu de la capitale, devant l'ancien palais impérial qui plus est, n'est bon ni pour l'âme du défunt ni pour ceux qu'il a laissés en ce bas monde. Mao n'avait pas souhaité ce traitement. Deng Xiaoping eut la prudence de préciser qu'il n'en voulait à aucun prix. Les cendres de ce dernier ont été éparpillées après sa mort, le 19 février 1997. Mais Deng a transformé la Chine bien plus et mieux que Mao ne l'avait fait.

Resterait donc, en théorie, à se débarrasser de la momie communiste. Epreuve délicate pour une nation qui traverse une grande confusion de valeurs. Que réserve l'avenir à des millions de bénéficiaires du tout-Etat délaissés par le capitalisme naissant ? Le gouvernement d'aujourd'hui souhaite explicitement un *« Joyeux Noël ! »* à la communauté étrangère, acceptée pour ses investissements, mais restaure le Temple du Grand Timonier, pourfendeur des religions et de la consommation.

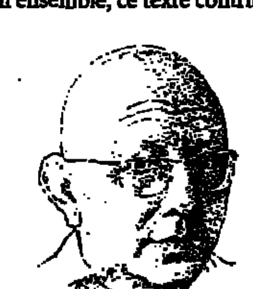
Une échappatoire est tentante : le passé lointain. On publie officiellement des notes personnelles de Mao sur un traité de politique impériale, vieux d'un *millier d'années, qu'il affectionnait particulièrement* : le *Miroir pour la sagesse des gouvernants*. Le recours à l'age d'or, en l'occurrence, est surtout le signe d'un grand désarroi.

Francis Deron

La mort de Cornelius Castoriadis

LE PHILOSOPHE Cornelius Castoriadis est mort dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 décembre à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, des suites d'une maladie cardiaque. Egalement psychanalyste, économiste, sociologue et politologue, il était l'un des fondateurs du mouvement Socialisme ou barbarie (1949-1966) et de la revue du même nom, créés en dissidence du Parti révolutionnaire internationaliste (PRI), section française de la IVe Internationale, d'obédience trotskiste. Son groupe, créé avec Claude Lefort, rassemble, à la fin de 1960, une centaine de membres. Né en 1922 à Constantinople, Cornelius Castoriadis, après avoir grandi à Athènes, s'est installé en France en 1945. Depuis 1980, le philosophe était directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Cornelius Castoriadis aura traversé et nourri l'aventure intellectuelle du dernier demi-siècle, jouant un rôle important de théoricien de la révolution auprès de nombreux mouvements d'extrême gauche dans le monde. En 1959, il publie un texte fondateur de sa pensée, *Le Mouvement révolutionnaire sous le capitalisme moderne*. Parce qu'il remet en question non seulement la « vulgate » communiste, mais la pensée de Marx dans son ensemble, ce texte contribue à



isoler Castoriadis, auquel ses camarades reprochent de dériver vers un « existentialisme » peu orthodoxe. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *L'Institution imaginaire de la société* (1975) et un recueil d'essais en cinq volumes, *Les Carrefours du Labyrinthe*, rédigés entre 1977 et 1997.

Lire page 17

Les droits naturels de la mer

DÉBUT NOVEMBRE, devant l'Aber Wrac'h, un petit fileyeur se déchirait sur les récifs. Il y a à peine quinze jours, on apprenait qu'un cargo turc en route vers Gand avait coupé en deux un chalutier en pêche au large du Stiff, la sentinelle de pierre d'Ouessant, et avait continué sa route comme si de (presque) rien n'était. Et Noël 1997 restera comme l'un des plus funestes du siècle dans le port de Camaret puisque le naufrage en mer d'Irlande du *Toul-An-Trez*, un bateau en bois de 17 mètres avec cinq hommes à bord, bien connu de la flottille de la presqu'île de Crozon, laissera encore dans le chagrin trop d'orphelins et de veuves.

Comme les volcans et les fleuves, au fil des saisons, la mer se montre aussi souvent cruelle que festive et ne manque pas de rappeler périodiquement à ceux qui y vivent ou en vivent des leçons d'humilité. Les marins pêcheurs ne l'ignorent pas plus que d'autres. Mais leur rapport à la mer, toujours complexe, fait de complicités et de défis, de pulsions et de signes, parfois de prudence mais jamais de renoncement, les place, sur l'échiquier des métiers, dans une situation particulière.

On parlera sans fin, et sans parvenir à des démonstrations parfaitement rationnelles ni à déboucher sur des conclusions satisfaisantes pour les esprits cartésiens, du destin, de la fatalité, des risques inhérents au métier, de l'obstination, du courage autant que de la hardiesse, des coups de gueule ou de sang des « patrons » qui comptent plus sur leur intuition que sur les réglementations, et des « fortunes » de mer – un terme qui vient du mot fortuit, ce qui, dans le vocabulaire comme dans l'imaginaire, montre la part essentielle qu'il faut toujours réserver à la prééminence du hasard.

François Grosrichard

Lire la suite page 9

Chères vacances

LES FRANÇAIS partent de plus en plus à Noël. 44 % d'entre eux avaient l'intention de prendre des vacances cet hiver, dont 30 % à coup sûr, selon un sondage réalisé par l'IFOP pour le secrétariat d'Etat au tourisme. La montagne reste leur destination favorite. Cette année, les premières neiges, tombées à la mi-novembre, ont dopé les ventes, et la seconde semaine des congés de Noël affiche complet. Le soleil vient en deuxième position dans le choix des Français, séduits par la saison sèche aux Antilles ou l'été à la Réunion, à l'île Maurice et aux Seychelles. Les agences de voyages constatent, cet hiver, un regain d'intérêt pour les voyages chers.

Lire page 11

AFRIQUE Le Kenya se dispose à élire lundi 29 décembre son président et ses députés. Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, avait remporté le premier scrutin pluraliste de 1992. Il reste favori. Mais il doit obtenir 25 % des voix dans cinq des huit provinces du pays. Si aucun des quinze candidats ne franchit ce seuil fatidique, un second tour sera organisé entre les deux candidats arrivés en tête. ● CHARITY KALUKI NGILU, une femme d'affaires de quarante-cinq ans, élue députée en 1992, est l'un des plus sérieux rivaux de M. Moi. Son succès dans sa province natale, l'Eastern, pourrait contraindre le président sortant à l'épreuve du second tour. ● LE KENYA, comme nombre de pays bénéficiant de conditions climatiques équivalentes et d'une main-d'œuvre bon marché, fait une percée sur le marché mondial des fleurs coupées. Il en est aujourd'hui le quatrième exportateur.

Daniel arap Moi brigue un nouveau mandat présidentiel au Kenya

Quinze candidats, dont deux femmes, sont en lice pour ces deuxièmes élections pluralistes où l'opposition apparaît plus divisée que jamais. Neuf millions d'électeurs choisiront aussi, lundi 29 décembre, leurs représentants au Parlement

NAIROBI
de notre correspondant

Le président Daniel arap Moi, au pouvoir depuis dix-neuf ans, affronte, lundi 29 décembre, quatorze adversaires. Ils n'étaient que sept en 1992, lors du premier scrutin pluraliste. En six ans de multipartisme, l'opposition kenyane s'est suffisamment morcelée au gré d'incessantes rivalités intestines pour que le président Moi (âgé de soixante-treize ans) se présente une fois de plus comme le favori de ce scrutin : il est en effet crédité dans les sondages de 30 % des votes, loin devant les autres candidats. Sa cote de popularité se serait même améliorée par rapport à son score de 36,8 % en 1992.

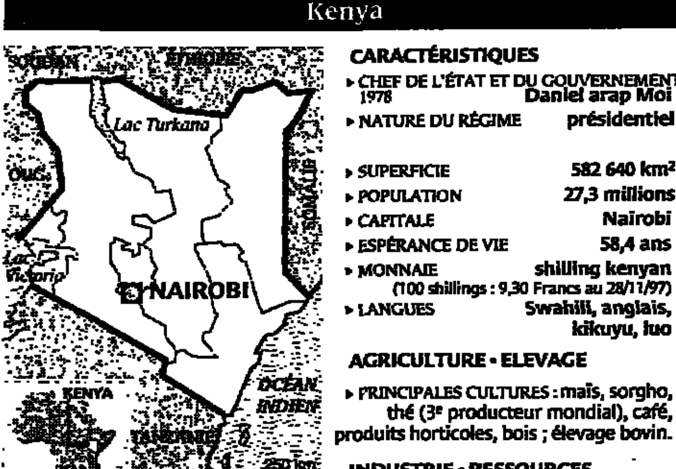
L'immaturité des opposants a fini par lasser nombre d'électeurs. En 1992, dix partis se partageaient l'arène politique. Ils sont vingt-cinq aujourd'hui, d'essence tribale, au point que certains parlent de « multi-tribalisme ». Le successeur de Jomo Kenyatta (le « père » de l'indépendance, mort en 1978) a réussi à contrôler le passage obligé vers le multipartisme. Même s'il n'a jamais caché son aversion pour ce « *système importé de l'Occident* » qui, selon lui, ne peut qu'aggraver les fractures tribales des sociétés africaines.

MAUVAISE VOLONTÉ

Il a longtemps voulu résister au souffle pluraliste qui balaie le continent au lendemain de la guerre froide et n'a cédé qu'en décembre 1991 quand les donateurs ont gelé leur assistance, exigeant la démocratisation de son régime. Celle-ci, appliquée à contrecœur, s'est accompagnée de violences ethniques dans la Rift Valley (le fief électoral de M. Moi) au cours desquelles 300 000 « colons » kikuyus installés dans la région depuis trente ans ont été chassés par les Kalenjins, la tribu de M. Moi, au nom du « *majimboïsme* », un régionalisme ethnique qui sert de prétexte pour éloigner les opposants.

L'épreuve de force avec les pays donateurs se poursuit, donnant à M. Moi l'occasion de montrer son habileté à négocier avec les bailleurs de fonds sur l'assainissement d'une économie minée par la corruption. Il cède pas à pas, soulignant, pour gagner la compréhension des Occidentaux, les atouts de son pays, stable et doté d'une économie dynamique par rapport à ses voisins. M. Moi a fait quelques gestes concernant les « banques politiques » en libéralisant le marché des changes et en privatisant les entreprises publiques les plus mal en point. L'aide a repris peu à peu. Mais il n'hésite pas dans le même temps à intimider les opposants et à interdire le parti Safina, dirigé par le Kenyan blanc et paléontologue de renom, Richard Leakey, dont l'intégrité et la réputation auprès des donateurs lui semblent menacer son pouvoir.

Sur le plan économique, l'ingérence croissante du Fonds monétaire international (FMI) dans la gestion du budget de l'Etat réduit sa marge de manœuvre et nuit au système clientéliste qu'il a créé et dans lequel les fonds publics servent à acheter ou conserver des fidélités politiques. Excédé par l'évidente mauvaise volonté du régime à s'attaquer à la corruption, qualifiée de « *macro-économique* », le FMI a décidé en juillet de suspendre une facilité d'ajustement structurel de 205 millions de dollars (1,2 milliard de francs). L'économie kenyane accuse le coup mais ne s'en trouve pas déstabilisée outre mesure *(lire ci contre)*.



Kenya

CARACTÉRISTIQUES

▸ CHEF DE L'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT 1978	Daniel arap Moi
▸ NATURE DU RÉGIME	présidentiel
▸ SUPERFICIE	582 640 km²
▸ POPULATION	27,3 millions
▸ CAPITALE	Nairobi
▸ ESPÉRANCE DE VIE	58,4 ans
▸ MONNAIE	shilling kenyan (100 shillings : 9,30 Francs au 28/11/97)
▸ LANGUES	Swahili, anglais, kikuyu, luo

AGRICULTURE • ELEVAGE

▸ PRINCIPALES CULTURES : maïs, sorgho, thé (3e producteur mondial), café, produits horticoles, bois ; élevage bovin.

INDUSTRIE • RESSOURCES

▸ PRINCIPAUX SECTEURS
Hydroélectricité, agroalimentaire (1er secteur industriel), machines ; tourisme

ÉCONOMIE • 1997

▸ DETTE EXTÉRIEURE 6,2 milliards de $ ▸ PNB/hab. 260 $

En septembre, le président a désamorcé une nouvelle crise politique qui risquait de lui attirer les critiques occidentales. Trois mois plus tôt, l'opposition militante avait organisé une série de manifestations pour des élections libres et honnêtes, réclamant l'abrogation des lois répressives datant de l'époque coloniale et une commission électorale indépendante. « *Pas de réformes, pas d'élections !* », scandaient les contestataires dans les rues de Nairobi. La répression de ces manifestations a causé la mort de seize personnes.

L'INCERTITUDE DES 25 %

Au même moment ont éclaté, comme en 1992, des violences interethniques, cette fois dans la région côtière, qui ont fait une centaine de morts et 100 000 déplacés dans les circonscriptions tenues par ses adversaires politiques. Accusé d'être à l'origine de ces troubles, le pouvoir change de registre et annonce qu'il va dialoguer avec l'opposition. Mais aux conditions fixées par le président qui exploite l'ambition des députés de l'opposition. Ces derniers, de concert avec les faucons du régime devenus réformistes, ont voté une série d'amendements constitutionnels qui, en principe, doivent permettre une compétition électorale plus équitable.

Pour convaincre les caciques de l'opposition d'adhérer aux changements qu'il a concédés, le président leur a fait miroiter la possibilité d'inclure certains d'entre eux dans un futur gouvernement d'union. En revanche, il conserve l'essentiel de ses pouvoirs, notamment le contrôle de la commission électorale.

M. Moi ne devrait pas avoir de difficulté pour remporter son deuxième mandat de l'ère multipartiste. Certains avancent même qu'il « *fera aussi le nécessaire* » pour qu'au scrutin législatif du même jour, son parti, l'Union nationale kenyane et africaine (KANU), enlève les deux tiers des sièges afin de mener à sa guise le processus de réformes constitutionnelles qu'il a aussi promis.

Il subsiste tout de même une incertitude liée au mode de scrutin, certes taillé sur mesure pour M. Moi il y a cinq ans, mais qui aujourd'hui pourrait jouer contre lui. Le Parlement a fait voter en 1992 un amendement à la Constitution stipulant que le vainqueur de la présidentielle devait obtenir au miminum 25 % des voix dans au moins cinq des huit provinces. Il y a cinq ans, seul M. Moi avait satisfait à cette condition, ne « perdant » que trois provinces, à savoir les fiefs kikuyu et luo (les deux tribus kenyanes les plus nombreuses), les autres candidats n'ayant aucun succès déterminant hors de leurs bases tribales.

Dans les milieux diplomatiques de Nairobi, on estime que le président sortant « *a mis tous les atouts de son côté* » pour s'assurer un nouveau mandat. Mais ceux qui considèrent que l'issue du scrutin est incertaine affirment que le chef de l'Etat pourrait faire moins de 25 % dans une quatrième province, celle d'Eastern. Ce qui l'obligerait à affronter, dans un second tour, le candidat arrivé en deuxième position (probablement Mwai Kibaki, président du Parti démocratique, selon les sondages) sur lequel se reporteraient les votes de l'opposition, majoritaire si elle reste unie.

Outre le Kikuyu Mwai Kibaki, les principaux rivaux de M. Moi sont Charity Kaluki Ngilu *(lire ci-contre)*, une femme d'affaires kamba, très populaire auprès des jeunes et des intellectuels, Raila Odinga (luo), le fils d'Oginga Odinga, un des pères de l'indépendance, et Kijana Wamalwa de l'ethnie luhya. Mis à part Mme Ngilu, aucun candidat n'a présenté de véritable programme électoral, notamment en matière de réforme du système. La plupart des candidats rêvent simplement de se retrouver dans le fauteuil de M. Moi, munis... des mêmes pouvoirs.

Jean Hélène

Inquiétude dans la communauté indo-pakistanaise

Elément central du commerce et de la vie économique au Kenya, mais très impopulaire chez les Africains, la communauté indo-pakistanaise attend avec une certaine inquiétude le scrutin du 29 décembre. Les agences de voyage de Nairobi affirment qu'un grand nombre d'Indiens et de Pakistanais sont partis en vacances et ne rentreront qu'après le vote. A Mombasa, sur la côte, ils ont créé huit zones de sécurité surveillées 24 heures sur 24, selon le quotidien *The Nation*. Cette communauté, forte de cent mille personnes, occupe notamment tous les rouages du commerce de détail. Ils sont restés discrets depuis l'instauration du multipartisme en 1991. Les partis politiques, à l'approche des élections présidentielle et législatives, ont tout fait pour lever des fonds auprès de cette communauté très riche. Le parti au pouvoir, la KANU, a invité des hommes d'affaires indo-pakistanais à un déjeuner pour soutenir sa campagne électorale. Certains d'entre eux ont payé jusqu'à 80 000 dollars pour se trouver à table avec le président Moi. – *(AFP.)*

Charity Kaluki Ngilu, une pionnière dans la course électorale

NAIROBI
de notre correspondant

Cette femme d'affaires de quarante-cinq ans, députée depuis 1992, dont la candidature faisait sourire jusqu'à son mari, s'est progressivement imposée sur la scène politique, au point de devenir la cible principale des attaques de la presse gouvernementale. Un signe infaillible qui indique que la KANU, le parti du président Moi, la considère comme une sérieuse rivale.

PORTRAIT

En six mois de campagne, la candidate du Parti social-démocrate est devenue la cible principale de la presse gouvernementale

« *C'est la KANU qui se charge de ma publicité* », affirme avec humour la candidate du Parti social-démocrate. En six mois de campagne menée avec constance et détermination, micro en main, debout à l'arrière d'une camionnette, elle s'est rendue sur tous les marchés, sur tous les « fronts », auprès des victimes des violences ethniques de la côte, chez les étudiants qui réclament une réforme du système électoral. Et sa popularité grandit au rythme de ses incessantes tournées (facteur tribal oblige) dans le pays kamba, la province Eastern d'où elle est originaire.

C'est là qu'elle risque d'empêcher le président sortant d'atteindre le seuil des 25 %. Cette situation pourrait mener à un second tour si M. Moi ne dépasse pas non plus le quart des voix dans les trois provinces (celle de Nairobi et celles de Kikuyu et de Luo) qui lui avaient échappé lors du scrutin de 1992.

Sa force est celle d'une nouvelle venue, épargnée par les compromissions de la politique, dans un milieu de vieux caciques. A ses détracteurs, qui lui reprochent son inexpérience, elle réplique du tac au tac : « *Certainement, j'ai moins d'expérience qu'eux en matière de magouilles et de corruption.* » Pour elle, M. Moi ne peut plus chasser les corrompus de son régime « *parce qu'il est là depuis trop longtemps et qu'il est trop corrompu lui-même* ».

Première candidate à l'élection présidentielle, Charity Kaluki Ngilu n'oublie pas de montrer qu'elle est aussi une femme au foyer. Elle confie volontiers que son passe-temps favori est de cuisiner pour son mari et ses trois enfants. Pour cette pionnière, il faut rester « *politiquement correcte* » et de ne pas s'aliéner le vote des conservateurs. « *Les Kenyans cherchent quelqu'un comme elle*, assure l'un de ses conseillers, le député luo Peter Anyang Nyongo, *car elle a fait du bon travail dans sa circonscription, et elle fera de même à la tête du pays.* » Son programme, tout de même assez vague, met l'accent sur les réformes constitutionnelles « *pour libérer les Kenyans et subvenir aux besoins essentiels de la population* ».

Le parti Safina, fondé par de jeunes loups de la politique, légalisé par le président Moi seulement quatre semaines avant les élections (et deux ans après qu'il en eut fait la demande), a choisi de lui apporter son soutien, qui ne sera pas de trop pour vaincre des idées bien ancrées au Kenya, selon lesquelles une femme n'est pas apte à gouverner un pays, ou que le sexe faible n'est pas censé disputer l'autorité réservée aux hommes. De plus, s'il existe une petite probabilité qu'elle empêche M. Moi de passer au premier tour, ses chances de l'affronter au second sont encore plus minces car les sondages placent en deuxième position Mwai Kibaki, le chef du Parti démocratique, le parti dont elle a démissionné pour se lancer courageusement dans la course à la présidence.

J. H.

La croissance a été freinée en 1997

NAIROBI
de notre correspondant

Fixée dans les prévisions à 3,7 %, la croissance de l'économie kenyane a été ralentie, en 1997, par une chute de la production agricole (conséquence de la sécheresse), le déclin des revenus du tourisme (suite aux violences ethniques dans la région côtière) et une activité industrielle réduite due aux incertitudes de la période électorale.

A cela s'ajoute la sanction du FMI qui a décidé, en juillet, de suspendre le versement de 205 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs) au titre d'une facilité d'ajustement structurel tant que de réelles mesures anticorruption ne seraient pas prises par les autorités. Le taux de croissance pourrait ainsi tomber à 2 %. « *Compte tenu de ce que nous avons traversé, cela tient tout de même du miracle* », déclarait Micah Cheserem, le directeur de la Banque centrale du Kenya.

Les violences interethniques de l'été 1997 ont provoqué des annulations en série dans les hôtels de la côte, qui accueillent, d'habitude, les deux tiers des quelque 600 000 touristes qui se rendent chaque année au Kenya. Les recettes touristiques (450 millions de dollars en 1996) risquent de chuter de 70 % en 1997. Mais l'économie a tout de même résisté et la dépréciation du shilling kenyan a été limitée à 25 % grâce aux interventions de la Banque centrale. La sérénité des milieux d'affaires, qui semblent estimer que la libéralisation du marché des changes est irréversible, a aussi contribué à limiter les dégâts.

En 1998, de meilleures récoltes attendues, une présence croissante de l'industrie kenyane sur les marchés régionaux et une reprise des investissements, à condition que les élections ne soient pas suivies par une période d'instabilité, devraient relancer la croissance.

J. H.

Les exportations horticoles, secteur de pointe de l'économie

NAIROBI
de notre correspondant

Arrivé avec femme et enfants en 1990, Aldric Spindler, un jeune ingénieur agronome français, crée deux ans plus tard sa propre entreprise de production de semences, Pollen Limited. Il installe son exploitation près de Nairobi, au cœur des hauts plateaux kenyans, une région idéale pour la production horticole grâce à l'altitude et la proximité de l'équateur. Il loue quelques hectares de terres au milieu d'une vaste plantation de café, sur lesquels il commence à construire ses premières serres.

« *Je suis arrivé au bon moment*, explique-t-il, *quand les grandes compagnies européennes cherchaient à sous-traiter la production de semences, de préférence dans des pays en développement où la main-d'œuvre est meilleur marché.* » Aldric Spindler produit des semences de fleurs et de légumes, ainsi que des boutures pour lesquelles le Portugal ou les îles Canaries sont de moins en moins rentables du fait du coût croissant de leur main-d'œuvre.

Le secteur est en expansion en Europe, notamment avec l'engouement pour les villes fleuries, et l'exploitation de Pollen Limited s'étend aujourd'hui sur 4,5 hectares de serres et emploie 280 personnes, dont 85 % de femmes, « *les plus sérieuses et les plus qualifiées pour ce travail minutieux* ». Les concurrents directs de M. Spindler se trouvent dans des pays qui répondent aux mêmes critères géographiques et climatiques, notamment le Guatemala, le Costa Rica, le Maroc, la Turquie ou la Chine. Dans cette filière horticole, la production de fleurs coupées est en passe de devenir le fleuron des exportations du Kenya et le symbole de son dynamisme économique. Quatrième exportateur mondial de fleurs (roses, œillets, statices...) en 1996, le pays compte déjà près de 1 500 hectares de serres.

COMPÉTITION ACCRUE

L'attrait de ce produit est devenu tel qu'une bonne partie des multinationales installées au Kenya ont investi dans ce secteur, ainsi que des dirigeants du pays, à commencer par le président Moi, qui possède une ferme de trente hectares consacrée aux fleurs coupées.

Chaque année, des dizaines de spécialistes horticoles hollandais et israéliens débarquent au Kenya, soit pour créer leur exploitation, soit pour chercher un emploi dans ce secteur. Le pays bénéficie notamment, depuis cinq ans, de la délocalisation de cette industrie. Chaque hectare de serres démantelé en Europe est réinstallé dans des pays, tel le Kenya, qui bénéficient d'un climat tempéré toute l'année. En outre, les liaisons aériennes vers l'Europe sont excellentes, notamment vers les Pays-Bas où aboutit l'essentiel des exportations horticoles des pays du Sud. En hausse entre 1995 et 1997, les exportations kenyanes partent à 80 % vers l'Europe. Le développement rapide du secteur horticole s'explique aussi par le fait qu'il est régi uniquement par les lois du marché, loin de toute interférence étatique, à l'inverse du thé ou du café, deux produits d'exportation contrôlés par une administration bureaucratique.

Aujourd'hui, le marché des fleurs devient de plus en plus exigeant sur la qualité mais, malgré cette compétition accrue, l'activité reste intéressante. « *Il y a quelques années, on rentabilisait ces investissements en deux ans*, résume le directeur d'une exploitation. *Aujourd'hui, il faut compter quatre années.* »

Sur ce secteur s'est greffée toute une activité parallèle (production d'emballages, installation de systèmes d'irrigation, importation d'intrants) qui profite à l'économie kenyane. Cette culture d'exportation, qui peut se pratiquer hors sol, a aussi l'avantage, pour un pays qui manque de terres arables, de pouvoir être implantée sur des terres marginales impropres aux céréales ou au café, tout en procurant devises et emplois.

L'attrait des investisseurs kenyans pour l'exportation de fleurs coupées vient aussi des rentrées d'argent immédiates qu'elle procure. Les ressources en devises provenant du secteur horticole sont en train de dépasser celles générées par les exportations de café, qui viennent en troisième position après le tourisme et le thé. Tout comme l'ensemble des industries exportatrices, l'horticulture a profité cette année de la dévaluation du shilling, conséquence des sanctions du FMI, qui a occasionné une baisse des coûts de production.

J. H.



En Israël, le projet de budget 1998 divise le gouvernement

Le premier ministre doit faire face à une agitation sociale

A quelques jours de l'adoption du budget pour 1998 qui doit impérativement avoir été voté à la date limite du 31 décembre, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou fait face à une fronde interne et à plusieurs mouvements d'agitation sociale liés à la montée du chômage.

TEL AVIV
de notre correspondant

La coalition du gouvernement de Benyamin Nétanyahou vient d'essuyer une série d'échecs sur le projet de budget 1998, sur fond de crise de l'emploi et de grève des hôpitaux.

Lors d'un vote à la Knesset, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 décembre, le gouvernement a dû se résoudre au renvoi en commission de l'ensemble de la loi budgétaire et le ministre des finances, Yaacov Neeman, a menacé de démissionner. Au centre du bras de fer, diverses réductions des budgets sociaux, notamment des allocations familiales et des aides aux étudiants, et une réforme du système de santé. Ces réductions visent, dans l'esprit de M. Neeman, à empêcher une aggravation du déficit et une hausse des impôts.

Plusieurs composantes de la coalition se disent déterminées à aller jusqu'au bout pour obtenir de M. Neeman qu'il revienne sur des décisions qui affectent leurs clientèles électorales respectives. M. Neeman, qui exige la rigueur budgétaire pour éviter que l'économie israélienne ne dégringole vers une situation *« à la coréenne »*, a déjà reculé sur certains points, tel son refus de financer les déficits des collectivités territoriales aussi longtemps qu'elles n'auront pas soumis de plan d'ajustement.

Le débat budgétaire, qui se termine habituellement par un compromis dans la nuit du 31 décembre, semble cette année particulièrement mal engagé. Les raisons en sont multiples : son imbrication explicite avec le débat sur la seconde phase de retrait de Cisjordanie, le début de récession (le PIB par tête aura reculé de 0,4 % en 1997) et la forte augmentation du chômage enregistrés ces derniers mois. Le statut particulier de M. Neeman, nommé il y a cinq mois, qui n'est membre d'aucun parti et puise son autorité exclusivement de l'appui qu'il est en droit d'attendre de M. Nétanyahou, n'est pas non plus étranger à la crise.

CRIS DE DÉSESPOIR

Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, a déclaré qu'il n'hésiterait pas à faire tomber le gouvernement s'il n'obtenait pas satisfaction sur l'abandon des mesures budgétaires jugées antisociales. Son mouvement, le Gesher, indispensable à M. Nétanyahou pour faire passer le budget, se veut le champion des couches défavorisées et craint de se faire distancer sur ce terrain par le Shass, le parti religieux séfarade. Le Gesher et le Shass réclament explicitement un nouveau retrait de Tsahal en Cisjordanie.

Jeudi, les syndicats du secteur de la santé ont entamé une grève illimitée, suivie par quelque 70 000 employés et médecins des hôpitaux publics, pour exiger que le gouvernement renonce à une réforme du secteur incluse dans le projet de budget. Après une décision de justice, ils ont accepté de suspendre le mouvement jusqu'à dimanche.

A Ofakim, à l'orée du Néguev, une des *« villes de développement »* oubliées par le boom du début des années 90, le taux de chômage atteint aujourd'hui 14,3 % de la population active, un record national. Ses habitants, soutenus par le maire (travailliste), se sont mis en grève cette semaine et ont organisé de tumultueuses manifestations. Les pneus brûlés, les affrontements avec la police et les cris de désespoir des chômeurs ont atteint leur but : Ofakim a occupé pendant plusieurs jours le devant de la scène médiatique. Les leaders politiques y ont défilé les uns après les autres. Le premier ministre s'y est fait huer. Devant un public choisi, il a annoncé la création de 300 postes de travail dans diverses entreprises de la ville. Or, non seulement certaines de ces entreprises n'ont pas été préalablement consultées, mais une bonne partie des postes promis relèvent d'un moyen terme hypothétique.

Les débats sur le chômage et le budget reflètent la question du processus de paix et de ses implications économiques. Après l'annonce, cette semaine, de la fermeture de l'usine textile Gibor-Sabrina, du groupe Clal, à Nazareth, et du licenciement de ses quelque mille salariés, certains employés se sont présentés comme des *« victimes du processus de paix »*. Ils ont dénoncé les effets des accords de paix avec l'Egypte et la Jordanie, qui ont permis à certains groupes, dont Clal, de transférer leurs usines vers ces pays aux coûts salariaux incomparablement plus bas.

COLONIES DE PEUPLEMENT

Pour le quotidien *Haaretz*, c'est la paralysie du processus de paix depuis l'accession au pouvoir de M. Nétanyahou qui, en augmentant le risque et en freinant les investissements, est la cause du chômage. *« Compte tenu de l'allure à laquelle on progresse dans le domaine diplomatique*, s'inquiète le journal, *nous devons nous attendre à de nombreuses années de douloureux chômage. »* Et de critiquer les choix budgétaires du gouvernement, qui compte allouer, en 1998, 1,55 milliard de shekels (443 millions de dollars) au ministère des cultes, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1997. Plus de la moitié de cette somme va aux écoles talmudiques.

Un autre poste où M. Neeman pourrait économiser 500 millions de shekels, souligne *Haaretz*, ce sont les investissements dans les colonies de peuplement dans les territoires palestiniens. Ces colonies bénéficient de multiples fonds et avantages de la part de tous les ministères, surtout depuis qu'elles ont été classées zone de préférence nationale par le gouvernement Nétanyahou. – *(Intérim.)*

Rencontre Arafat-Nétanyahou-Albright en janvier

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président palestinien, Yasser Arafat, doivent se rencontrer en janvier en présence de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a annoncé, vendredi 26 décembre, le négociateur en chef palestinien, Saëb Erakat. Selon lui, cette rencontre aura lieu immédiatement après des entretiens séparés que MM. Nétanyahou et Arafat auront eus avec le président américain, Bill Clinton, à Washington. Mais le porte-parole de M. Nétanyahou, David Bar-Illan, a déclaré ne pas disposer d'informations sur une rencontre tripartite.

Le dernier sommet Nétanyahou-Arafat a eu lieu le 8 octobre, au point de passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza. M. Arafat a annoncé vendredi qu'il allait proposer à M. Clinton le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix dans les parties de la Cisjordanie où Israël veut créer des zones de sécurité qui resteraient sous son contrôle exclusif.

Le Likoud-France vu par le quotidien israélien « Haaretz »

TEL AVIV
de notre correspondant

Le quotidien israélien *Haaretz* a publié cette semaine un portrait très peu flatteur des militants français du Likoud, venus à Tel Aviv participer à la convention du Likoud mondial, au cours de laquelle ils ont asséné des coups à d'autres délégués pour les empêcher de voter, ainsi qu'à des journalistes et cameramen. *« Ils sont sionistes, ils sont enthousiastes, ils en veulent à la gauche et ils haïssent les Arabes. Alors pourquoi les membres du Likoud-France, qui ont provoqué des troubles au Likoud, ne vivent-ils pas ici ? »*, interroge Avirama Golan, l'auteur de l'article.

Sous le titre « Ce que veulent les Français », M[me] Golan écrit : *« L'important groupe de Français qui a occupé dimanche dernier les premiers rangs de la salle de conférence de Metzoudat Zeév* [le siège du Likoud], *lors de la convention du Likoud mondial, n'a pas tellement aimé l'image de vandales qu'on leur a collée – bien que l'attention des médias leur ait beaucoup plu.* "Ce sont les médias, *dit Guy Coscas, qui tient à se présenter comme juriste, enseignant universitaire et homme d'affaires ayant ses entrées au gouvernement français.* C'est facile pour vous, ici, de voir en nous des barbares, des grandes gueules, des retardés. Cela vous permet de vous présenter vous-mêmes comme éclairés et modérés. Vous ne comprenez pas que notre vie en dépend." » *« Qu'est-ce qui agite donc l'âme de ces juifs qui ont réussi à éjecter les représentants de la gauche de la Confédération sioniste et à étouffer toute déclaration hostile à Benyamin Nétanyahou au sein de la communauté juive de France ? »*, demande M[me] Golan. « "Vous ne comprenez pas ce qu'est la diaspora, *dit l'un d'eux.* Vous vivez ici dans votre pays, et vous pouvez mener autant de débats démocratiques que vous voulez. Ça ne nous intéresse pas. Discutez jusqu'à la fin des temps. Chez nous ce n'est pas la même chose. Nous sommes confrontés aux goys [non juifs], qui ne cherchent que la première occasion pour dire du mal d'Israël et des juifs." »

COMPRENDRE LA DIASPORA

« Quiconque veut comprendre la profondeur et le dédoublement de la diaspora » est invité par M[me] Golan à aller *« voir ces armoires à glace de Paris et de Belleville. Extérieurement, ils ont tout du "M. Muscle juif". A part les orthodoxes, la plupart pratiquent l'aérobic, le ski et la boxe. Ils admirent la force et adorent tout ce qui a trait à la sécurité. Pendant les deux heures au cours desquelles ils ont bloqué, avec leurs corps, les escaliers au siège du Likoud, afin que personne ne puisse voter, leur barrage ne s'est ouvert que par deux fois, pour des agents de sécurité qui voulaient passer »*, note-t-elle.

« Toute l'humiliation éprouvée dans la diaspora par le juif mou, faible, méprisé par son environnement chrétien, a retenti dans leurs fortes voix lorsqu'ils ont entonné (...) *l'hymne du Bétar* [organisation juive de droite]. (...) *Ce qui les rassemble, c'est le patriotisme, et en tout premier lieu un soutien sans partage pour le Grand Israël et la haine des Arabes. Non pas tant la haine des Arabes vivant en Israël et dans les territoires que la haine des Arabes qui* "se rendent maîtres de la France" », note encore la journaliste. Elle relève que *« l'idéologie des membres français du Bétar est tellement semblable à celle des hommes de Jean-Marie Le Pen* [le président du Front national] *qu'il semble parfois que s'ils n'étaient pas juifs ils y trouveraient leur place. Mais comme ils sont nés juifs, ils renvoient une sorte d'image-miroir de l'extrême droite française, avec kippa »*.

L'un des membres du groupe, qui a demandé à rester anonyme, a expliqué le plus sérieusement du monde qu'il n'émigrait pas en Israël *« car ce n'est pas un pays juif. Nous, après deux mille ans d'exil, après la Shoah, et tout ça, nous attendons qu'ici tous soient juifs avant tout. J'ai des cousins ici qui sont de gauche. Etre juif ne les intéresse pas. Mon cousin me dit qu'il se sent plus proche de son voisin arabe que d'un juif comme Jacques Kupfer* [dirigeant du Likoud-France]. *N'est-ce pas choquant ? »*. – *(Intérim.)*

Dix-huit Indiens Tzotzils inculpés pour le massacre du Chiapas

Dans une région divisée par des conflits politiques et des différends familiaux anciens, agressions et assassinats continuent depuis août 1996. En toute impunité, en raison de l'absence des pouvoirs publics

MEXICO
de notre correspondant

Dix-huit indigènes, dont deux mineurs, ont été formellement inculpés par les autorités judiciaires mexicaines, vendredi 26 décembre, pour avoir participé, quatre jours plus tôt, au massacre qui a fait quarante-cinq morts et vingt-cinq blessés dans le petit village d'Acteal, au Chiapas. Le ministère public a également annoncé que vingt-quatre autres personnes, détenues depuis la veille sur les lieux même des obsèques, étaient maintenues en garde à vue dans le cadre de l'enquête. La plupart font partie d'un groupe reconnu par les familles des victimes qui les accusent d'avoir participé à la tuerie.

Victimes et inculpés sont tous originaires de la même région, la commune de Chenalho, dont dépend le village d'Acteal. Tous sont Tzotzils, un des principaux groupes indigènes de la branche maya, et la plupart ont entre eux des liens de parenté. Cela pourrait alimenter l'hypothèse selon laquelle la tuerie serait autant le résultat de vieilles querelles familiales que l'expression de divergences idéologiques entre partisans de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et sympathisants de la guérilla zapatiste. Jorge Madrazo, procureur général de la République et ancien président de la Commission des droits de l'homme, qui s'est rendu au Chiapas à la tête d'une importante équipe d'enquêteurs, a pour sa part expliqué que les événements sanglants du 22 décembre s'inscrivaient dans le cadre d'une série de *« conflits datant des années 30 »*.

Selon M. Madrazo, *« ces conflits entre les diverses communautés et même entre les familles de Chenalho* (où vivent actuellement trente mille personnes) *portent sur le contrôle du pouvoir politique et économique. Mais ils ont également des raisons religieuses et, depuis peu, des motifs idéologiques »*. L'apparition de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), en janvier 1994, a compliqué un panorama déjà très confus. A la suite de la victoire du PRI aux élections locales de 1995, les sympathisants du mouvement zapatiste ont créé leur propre conseil municipal « autonome », installant leurs quartiers dans un village voisin, Polho, d'où ils refusent de reconnaître l'autorité du maire « constitutionnel » de Chenalho, Jacinto Arias. C'est ce dernier que ses ennemis politiques accusent de diriger une milice paramilitaire, Mascara Roja (masque rouge), liée au PRI.

> Pourquoi les forces de l'ordre, installées depuis peu non loin d'Acteal, ne sont-elles pas intervenues pour empêcher une tuerie qui, selon les survivants, aurait duré au moins quatre heures ?

Cette division du pouvoir a aggravé les tensions entre les familles qui appuient différents caciques. La décision du maire « rebelle », Domingo Perez, d'interdire l'accès de ses adversaires à une carrière, principale source de revenu de la communauté, a mis le feu aux poudres, provoquant une série d'agressions et d'assassinats à partir d'août 1996. En toute impunité, du fait de l'absence des pouvoirs publics dans cette région qui n'est pourtant qu'à cinquante kilomètres de San Cristobal de Las Casas. D'un côté comme de l'autre, des villages entiers ont été vidés de leurs habitants, qui se sont réfugiés dans la zone contrôlée par leurs dirigeants. C'était le cas des victimes d'Acteal, majoritairement des femmes et des enfants, qui appartenaient au groupe zapatiste « Las Abejas » (les abeilles) et qui, sous la pression de leurs adversaires, avaient abandonné leur communauté.

« Le massacre d'Acteal est sans doute une vengeance de la part d'un groupe lié à Jacinto Arias à la suite de l'assassinat de plusieurs membres du PRI », affirme quant à lui Michel Chanteau, prêtre d'origine française qui vit à Chenalho depuis trente-deux ans et a lui-même été menacé de mort par le maire « constitutionnel ». *« Les détenus appartiennent aux mêmes familles que les victimes,* ajoute-t-il. *Tous portent le même nom. Ce sont des haines séculaires. »* Le père Chanteau ne comprend pas pourquoi les forces de l'ordre, installées depuis peu non loin d'Acteal, ne sont pas intervenues pour empêcher une tuerie qui, selon les survivants, aurait duré au moins quatre heures.

C'est la question que tout le monde se pose au Mexique. Les autorités se sont engagées à y répondre dans les plus brefs délais, afin de tenter de calmer une classe politique particulièrement émue. Accusé par le « sous-commandant Marcos », le PRI gouvernemental continue à nier toute participation dans la tragédie mais ne se prononce pas sur les soupçons qui pèsent sur les responsables de la sécurité au Chiapas. Ces derniers, qui ont déjà été interrogés par les enquêteurs, pourraient être contraints de démissionner de leurs fonctions pour avoir fait preuve de *« négligence »*. Quels que soient les résultats de l'enquête, l'opposition souhaite obtenir davantage : le limogeage du gouverneur du Chiapas, Julio Cesar Ruiz, et du ministre fédéral de l'intérieur, Emilio Chuayffet.

Bertrand de la Grange

Difficile fin d'année pour l'armée colombienne

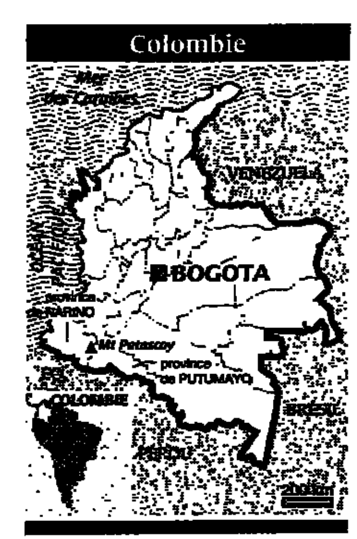
La prise par la guérilla de la base de Patascoy, au sud du pays, illustre l'enfoncement du pays dans la violence

BOGOTA
de notre correspondante

Ces trois-là sont des rescapés, soldats d'une armée pour laquelle l'année 1997 aura aussi mal fini qu'elle avait commencé. Revenus dans la vallée après une longue fuite de trente-six heures – l'un des soldats est mort en tombant dans un ravin – ils ont pu raconter comment les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, guérilla marxiste) avaient réussi à s'emparer de la base de télécommunications militaires du mont Patascoy, à l'extrême sud du pays, à la limite des départements du Narino et du Putumayo (*Le Monde* du 24 décembre).

A en croire l'officier qui a donné les détails, pas moins de quatre cents guérilleros ont attaqué le centre, à 2 heures du matin, dans la nuit du 20 au 21 décembre. Bilan de l'opération : *« Dix morts, dix-huit prisonniers, 27 fusils Galil, deux M-79 et 2 mortiers saisis* (...) *et pas plus de quinze minutes de bataille »*, selon une conversation radio interceptée par les services de renseignement de l'armée et attribuée à deux chefs militaires des FARC.

L'attaque a eu lieu à 4 100 mètres d'altitude, par – 14 degrés de température, au sommet du volcan éteint de Patascoy, nom qui en langue indienne signifie « lieu de cendres ». Trente-quatre militaires y gardaient une tour de télécommunications de l'armée, pour la plupart des appelés provenant des terres chaudes colombiennes, qui avaient commencé leur service militaire le 18 juillet dernier. Du fait des difficultés d'accès et de la rigueur du climat, les secours ne sont arrivés que quarante-huit heures après l'assaut. Selon plusieurs témoignages rapportés dans le quotidien *El Tiempo*, la base de Patascoy est connue pour être particulièrement inhospitalière : la phrase *« Bienvenue en enfer »*, sculptée dans la pierre, y accueille les nouveaux arrivants. Plusieurs militaires y sont morts de froid au cours des années précédentes.



« PAS DE TRÊVE DE NOËL »

Des rumeurs d'attaques de la guérilla circulaient depuis plusieurs mois. L'endroit est stratégique puisque la tour permettait de contacter toutes les garnisons du sud du pays. *« Ce n'était pas une base de combat mais une base de communications »*, a expliqué, en se justifiant, le général Manuel José Bonett, commandant général des Forces armées colombiennes, qui a accusé *« la narcoguérilla* [de donner] *ce cadeau de Noël au peuple colombien »*. Alors qu'il signait une loi qui lui permettra, en 1998, de nommer des maires militaires là où la guérilla empêche les maires élus d'exercer leurs fonctions, le président Ernesto Samper a pour sa part dénoncé *« l'acte terroriste »* de la guérilla et sa *« lâche démonstration de force »*.

Cinq jours après la bataille, quatre survivants et onze cadavres de militaires ont été retrouvés. Officiellement, les dix-neuf membres restants du bataillon sont portés disparus. Si, comme le laisse supposer la communication téléphonique des chefs des FARC interceptée par l'armée, ils ont été faits prisonniers, un nouveau bras de fer entre le gouvernement et la guérilla est à prévoir pour l'année 1998. Entre le 31 août 1996 et le 15 juin 1997, tout le pays avait déjà vécu au rythme des manifestations et des pleurs des mères des soixante soldats faits prisonniers par les FARC lors de l'attaque de la base militaire Las Delicias, au sud du pays. Vingt-sept militaires y avaient trouvé la mort. Finalement, afin d'obtenir la libération des prisonniers, l'armée avait dû se plier aux exigences de la guérilla et démilitariser une zone de 3 000 km².

En 1997, les actes de violence se sont multipliés en Colombie, imputables à la guérilla, aux narco-trafiquants et aux groupes paramilitaires.

On a ainsi parlé d'un *« décembre noir »* à la suite de la multiplication des massacres de civils perpétrés par ces derniers. *« Même pour les Colombiens, pourtant si habitués à la violence, il paraît insolite de parler de guerre et de barbarie à la veille de Noël. Mais les circonstances nous y obligent* (...), *c'est la première fois qu'il n'y a pas de trêve de Noël dans cette guerre interne »*, commentait tristement l'analyste politique Alfredo Rangel, le 24 décembre dernier, dans les colonnes du quotidien *El Tiempo*.

Anne Proenza

هكذا من الاصل

La Russie veut « améliorer la qualité » de sa croissance

Le conseiller économique de Boris Eltsine reconnaît un grave problème fiscal

Dans sa dernière allocution radiophonique de l'année, le président russe a reconnu, vendredi 26 décembre, que le pays avait connu *« peu de succès notables »* au chapitre de l'économie en 1997. Dans un entretien accordé au *Monde*, son conseiller économique parle d'une *« croissance dont il faut améliorer la qualité »*, une croissance sans progrès de la compétitivité des entreprises et sans aucune innovation technologique *(lire notre éditorial page 9)*.

MOSCOU
de notre correspondante

Même si Boris Eltsine laisse aux « jeunes réformateurs » le soin de célébrer l'année 1997 comme celle d'un retour à la croissance après huit années de forte dépression, il en tiendra compte dans son adresse au Parlement au début de 1998, selon son conseiller économique, Alexandre Lifchits. Le thème de cette adresse *« devrait être celui de la nécessité d'une politique de la croissance, qui est déjà réelle, mais dont il faut améliorer la qualité »*, a-t-il déclaré au *Monde* vendredi 26 décembre.

La croissance en 1997, estimée officiellement à quelque 0,2 %, fut tirée par certains secteurs particuliers comme l'industrie automobile et, avant tout, les services, où domine l'économie « grise ». *« Mais ce fut une croissance avec poursuite de la chute de la production industrielle en général, avec une aggravation de la terrible crise des non-paiements, sans nouvelles technologies et sans progrès de rentabilité »*, a-t-il souligné. Parmis les moyens de stimuler la qualité de cette croissance, M. Lifchits cite un récent décret de Boris Eltsine ordonnant une révision de la liste de tous les bénéficiaires de l'argent du budget.

Pour réduire le déficit, la Russie a du mal à agir sur l'impôt, théoriquement à plus du 40 % du PIB même s'il est très mal perçu, et doit donc diminuer ses dépenses en les rationalisant. Le gaspillage est en effet énorme et l'Etat russe s'est toujours contenté de réduire ses assignations sans vérifier leur besoin réel. *« Cela semble une idée simple, on aurait pu le faire dès 1992, mais on était toujours débordé, à jouer les pompiers de tous côtés »*, avoue le conseiller présidentiel.

Alexandre Lifchits n'a pas de chance. Depuis des années, Boris Eltsine le nomme toujours à des postes où il doit jouer les contrepoids de l'énergique « moteur » des réformes, Anatoli Tchoubaïs. En 1996, cet ancien professeur d'économie fut ministre des finances quand M. Tchoubaïs était à la tête de l'administration présidentielle. Aujourd'hui, M. Lifchits est l'adjoint du chef de cette administration alors que M. Tchoubaïs est « numéro deux » du gouvernement chargé des finances. *« Le président nous fait jouer ainsi sur son échiquier »*, remarque M. Lifchits pour expliquer pourquoi les médias russes le présentent depuis quelques mois comme *« l'homme de Boris Berezovski »*, le scandaleux financier devenu l'ennemi juré de M. Tchoubaïs.

« DIVERGENCES »

« C'est un autre héritage du communisme et de son principe " qui n'est pas avec nous est contre nous " », affirme M. Lifchits, en jurant que, s'il a bien des *« divergences occasionnelles »* avec M. Tchoubaïs, il n'est pas pour autant un *« ami de Berezovski »*. Par cette précision, M. Lifchits veut clore le dernier en date des scandales russes, dans lequel il joua un rôle central. Une « commission extraordinaire » dirigée par M. Tchoubaïs avait pris, au début décembre, la décision sans précédent de saisir deux raffineries qui ne payaient pas leurs impôts. L'une d'elle appartient à M. Berezovski et les médias de ce dernier ont publié une lettre confidentielle du Fonds monétaire international (FMI) réclamant du gouvernement russe une exécution sans faille des décisions de cette commission *(Le Monde* daté 21-22 décembre).

M. Lifchits s'était alors rangé du côté du « clan » Berezovski, qui dénonçait le *« chantage du FMI relayé par M. Tchoubaïs »*. Mais aujourd'hui, M. Lifchits affirme que l'affaire est close, que *« tous ses participants en ont tiré les conclusions »*, que lui-même vient de repousser une demande d'intercession du directeur de la raffinerie de M. Berezovski et que ce dernier sera contraint de payer tous ses impôts pour la conserver. Quant au FMI, *« la Russie apprécie son aide et remplira ses engagements »*, a-t-il dit. Autrement dit, c'est l'accusé public Anatoli Tchoubaïs qui semble être une nouvelle fois sorti gagnant des luttes intestines du monde politico-financier russe.

Sophie Shihab

Boris Eltsine laisse les « jeunes réformateurs » défendre seuls leur bilan

MOSCOU
de notre correspondante

Pour sa dernière allocution radiophonique hebdomadaire de l'année, Boris Eltsine, apparemment ragaillardi, a constaté, vendredi 26 décembre, qu'en matière de bilan économique, *« il y a peu de succès notables »*. Laissant à ses *« jeunes réformateurs »*, Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov, le soin, en ces veilles de fêtes orthodoxes, de souligner eux-mêmes les progrès accomplis depuis leur nomination il y a neuf mois comme numéros deux du gouvernement, le président a choisi, lui, de parler des *« valeurs spirituelles »* qui, a-t-il souligné, *« influent plus sur l'économie que tous les investissements »*. Comme d'habitude, il a distribué les blâmes, visant les deux clans qui bataillent sur ses flancs : MM. Tchoubaïs et Nemtsov d'un côté, les « banquiers » de l'autre, avec Boris Berezovski à leur tête.

Personne n'a été nommé. Mais les premiers étaient clairement visés quand M. Eltsine a dénoncé les nouveaux slogans, tels *« la privatisation à tout prix »* ou *« enfermons le dollar dans des marges de fluctuations »*, slogans qui, selon lui, auraient *« remplacé en Russie les dogmes marxistes »*. Les banquiers, eux, furent critiqués pour manquer de *« responsabilité sociale »* et offrir un visage *peu « attirant »*, justifiant les *« blagues sur la bêtise et l'avidité des nouveaux Russes »*.

Boris Eltsine s'est, en revanche, montré satisfait de son propre bilan, affirmant que 1997 fut, comme il l'avait proclamé il y a un an, *« l'année de la réconciliation et de la concorde »*, qui régneraient désormais entre le Kremlin et les chefs de l'opposition communiste qui domine au Parlement. Ces derniers ont cessé de réclamer *« le renversement du régime »* et débattent des questions concrètes, a affirmé Boris Eltsine, ce qui entraîne, selon certains opposants démocrates, des compromis dommageables pour l'économie, comme l'allongement des dépenses prévues au budget 1998 qui serait, une nouvelle fois, irréaliste.

STATUT DE LA TERRE

L'allocution de M. Eltsine a été diffusée au moment où ce dernier présidait une première et courte « table ronde » avec une douzaine de représentants de l'opposition. Elle a accouché d'un compromis attendu sur le statut de la terre : Boris Eltsine pourrait signer, dans trois mois, un code excluant toute vente aux étrangers, limitant la possession de terres agricoles aux *« exploitants »* ou interdisant leur revente et leur usage à d'autres fins les dix premières années suivant la transaction. Ces décisions sont urgentes, car les spéculations et trafics occultes de terrains ont déjà lieu à grande échelle. Mais elles supposent un immense travail, qui reste à faire : cadastres, réglementations, crédits aux fermiers, etc.

Cette « table ronde » a marqué en tout cas le retour de Boris Eltsine aux affaires publiques, après son hospitalisation le 10 décembre. Un retour lent, progressif et toujours ponctué de rumeurs alarmistes. Officiellement, le président, dont tout dépend en Russie, n'est plus hospitalisé dans sa maison de repos de Barvikha, à l'ouest de Moscou, mais habite une résidence toute proche. Les congés de fin d'année, qui se prolongent ici jusqu'à la mi-janvier, vont lui donner l'occasion de se ménager encore. Il s'est cependant rendu deux fois, cette semaine, dans son bureau du Kremlin. Durant la seconde visite, la seule brièvement montrée à la télévision, il a reçu Boris Nemtsov. Cela a permis de couper court aux rumeurs sur une disgrâce imminente de celui qui fut présenté, en mars 1997, comme le jeune héritier potentiel du président.

En revanche, les rumeurs persistent sur un prochain renvoi d'Anatoli Tchoubaïs. Le « père des privatisations » a pris les devants en affirmant qu'il souhaite lui-même, depuis longtemps, quitter la fonction publique et qu'il prendra personnellement cette décision, *« peut-être dans un avenir proche »*. Mais en tout cas pas avant, estime-t-on à Moscou, les réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, prévues début janvier 1998 et qui doivent décider de la forme de la reprise de leur aide à la Russie.

Les rumeurs visant MM. Tchoubaïs et Nemtsov sont alimentées par un nouveau front commun, qui serait paradoxal partout ailleurs qu'en Russie : il rassemble les communistes et Boris Berezovski, chef de file des « banquiers » et patrons de médias qui poursuivent, depuis des mois, une virulente campagne contre les jeunes réformateurs. Les quelques succès obtenus par ces derniers – comme la révision d'un extravagant accord qui donnait au président du monopole géant Gazprom, Rem Viakhirev, la gestion de 35 % de ses parts, appartenant à l'Etat – trouvent ainsi peu d'échos en Russie même.

Jusque-là, M. Viakhirev, poulain du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, pouvait racheter ces parts à leur valeur nominale de départ, dégageant un bénéfice théorique de dizaines de milliards de dollars, comme le confirment de rares observateurs indépendants ayant pu voir le texte de cet accord secret. La vente de ces actions est désormais du ressort d'un conseil des représentants de l'Etat, les émoluments de M. Viakhirev sont passés de 45 % à 2 % des dividendes et l'accord peut être annulé unilatéralement par le président.

M. Viakhirev n'a reçu qu'une compensation morale : celle de signer la nouvelle mouture non pas avec M. Nemtsov, mais avec son successeur au poste de ministre de l'énergie. Cette concession de pure forme a permis aux médias de M. Berezovski de célébrer la *« défaite du jeune réformateur Nemtsov »*. Ce qui, malgré l'éternel jeu de balance de Boris Eltsine, semble pour le moins prématuré : c'est en effet M. Nemtsov qui a été choisi pour aller signer en Chine, le 29 décembre, le plus juteux contrat à l'exportation de la Russie pour l'année 1997 : celui portant, pour un montant de 3 milliards de dollars (environ 17,7 milliards de francs), sur la construction d'une centrale nucléaire dont le sort était en suspens, il y a un mois encore, lors de la visite à Pékin de Boris Eltsine...

S. Sh.

L'Eglise de Belgique est secouée par une série d'affaires de prêtres pédophiles

BRUXELLES
de notre correspondant

Depuis l'affaire Dutroux, l'opinion publique belge est devenue hypersensible à toute forme de criminalité mettant en cause des personnes entretenant des relations sexuelles illicites avec des mineurs. Les affaires de pédophilie ne sont, au regard des statistiques judiciaires, pas plus nombreuses que par le passé, mais elles prennent une ampleur médiatique nouvelle, suscitant une vive émotion dans la population.

L'Eglise de Belgique est actuellement placée sous les feux de cette désagréable actualité en raison d'une multiplication d'affaires de ce type mettant en cause des membres du clergé. La plus embarrassante pour la hiérarchie catholique du royaume est liée au procès de l'abbé Vander Lijn, qui se déroule actuellement à Bruxelles. Ce prêtre de la paroisse de Jésus-Travailleur, dans le quartier populaire de Saint-Gilles, répond devant la justice d'attouchements et de viols sur mineurs commis dans le cadre des activités des mouvements de jeunesse qu'il était chargé d'animer. Or, il se trouve que des témoins du comportement de l'abbé Vander Lijn avaient alerté Claude Lelièvre, délégué général aux droits de l'enfant pour la partie francophone du pays. Ce dernier avait alors écrit à deux reprises au cardinal Godfrid Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles et primat de Belgique, pour lui signaler les soupçons qui pesaient sur le prêtre. M[gr] Danneels avait alors chargé M[gr] Lanneau, son adjoint pour la gestion du clergé francophone, de faire une enquête sur ces accusations. M[gr] Lanneau se contenta de recevoir l'abbé Vander Lijn, d'enregistrer ses dénégations et de clore le dossier.

Plus grave : entendu comme témoin au cours du procès, le prélat déclara avoir vu l'abbé embrasser des jeunes garçons sur les lèvres lors d'un camp scout, ce qui l'incita à lui conseiller... de moins boire ! Le procureur a demandé à ce que le cardinal Danneels soit entendu lors de la prochaine audience du procès qui doit se dérouler le 15 janvier 1998. Le cardinal, qui figure en bonne place sur la liste des *papabili* pour la succession de Jean Paul II, a fait annoncer par son porte-parole qu'il ne se déroberait pas à la convocation de la justice, car il est opposé *« à toute justice de classe »*.

Une autre affaire de curé pédophile soulève les passions, en milieu rural cette fois-ci, dans le village d'Ottré, dans les Ardennes belges. L'abbé Louis André, cinquante-huit ans, avait été arrêté en décembre 1996 pour le viol de deux jeunes garçons de la région. Il fut remis en liberté au mois d'août, tout en restant inculpé pour ces faits.

PAS DE MOYEN DE COERCITION

Contrairement à ce qui se passe généralement dans ce type d'affaire, cette mise en liberté n'était assortie d'aucune condition interdisant à l'inculpé de fréquenter les lieux où se sont déroulés les crimes présumés. L'abbé André revint donc s'installer dans sa paroisse, reprenant ses activités à la grande colère des familles des victimes.

Devant l'émotion suscitée, l'archevêque de Namur décida, par décret épiscopal, d'enjoindre l'abbé à se retirer dans un couvent voisin jusqu'à ce que la justice ait tranché. L'abbé ne l'entendit pas de cette oreille, prit un avocat et fit appel de cette décision de l'archevêché, qui ne dispose d'aucun moyen de coercition pour la faire appliquer. Les autorités ecclésiastiques ont alors engagé une procédure de suspension du prêtre pour *« désobéissance »*.

Enfin, on apprenait, fin décembre, qu'un autre membre du clergé, l'abbé Alain Schlim, quarante-huit ans, curé de la paroisse Sainte-Walbruge, à Liège, avait été arrêté et placé sous mandat de dépôt à la suite de la dénonciation d'un jeune délinquant qui a déclaré que l'abbé avait entretenu avec lui des relations sexuelles alors qu'il était mineur. Cette arrestation a plongé dans l'embarras la communauté artistique de Liège, dont l'abbé Schlim était l'aumônier.

Luc Rosenzweig

Eclatement du grand parti japonais de l'opposition non communiste

TOKYO. Ichiro Ozawa, le président du Parti de la nouvelle frontière (Shinshinto), le grand parti de l'opposition non communiste japonaise, a annoncé, samedi 27 décembre, la dissolution de cette formation qui regroupait neuf partis et factions politiques. *« Nous avons décidé de suivre des voies différentes »*, a déclaré M. Ozawa, une personnalité politique très controversée, dont l'autorité à l'intérieur du Shinshinto était de plus en plus ouvertement contestée.

Plusieurs défections d'élus du parti avaient porté un sérieux coup à sa cohésion depuis des mois. L'annonce du départ des élus du Komeito, l'ancien parti bouddhiste japonais, avait réduit sa crédibilité à néant. Le Shinshinto alignait 126 élus à la Chambre basse (500 sièges), la plus importante des deux Chambres du Parlement. – *(AFP.)*

Néonazisme : l'opposition allemande dénonce des « négligences » dans l'armée

HANOVRE. A quelques mois des élections législatives de septembre 1998, l'opposition allemande s'en prend au gouvernement pour l'affaire des menées néonazies au sein de l'armée fédérale. Gerhard Schroeder, chef du gouvernement régional de Basse-Saxe et candidat potentiel du Parti social-démocrate à la chancellerie, a dénoncé, vendredi 26 décembre, à Hanovre, les *« négligences massives »* dans le commandement et la formation politique des soldats. Le *Berliner Zeitung* a révélé vendredi un nouveau cas, celui d'un chasseur alpin de dix-neuf ans interpellé le 22 novembre pour avoir entonné des chants antisémites dans le métro, avant un match de football dans la capitale.

Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a réaffirmé samedi que ces affaires ne constituaient que des cas isolés et qu'il n'existait pas de *« tendance au radicalisme de droite »* dans l'armée. – *(AFP.)*

L'ancien président zambien Kaunda a entamé une grève de la faim

LUSAKA : L'ancien président Kenneth Kaunda, arrêté jeudi, six jours après son retour en Zambie, a entamé une grève de la faim et a été présenté, vendredi 26 décembre, à un magistrat avant d'être emmené vers une destination inconnue. Le *« père de la Nation »* avait été arrêté à la suite de la tentative de coup d'Etat avorté, le 28 octobre. Sa famille a demandé sa remise en liberté ; la décision du tribunal doit être annoncée lundi. Aucune raison n'a été fournie pour l'arrestation de M. Kaunda, l'un des adversaires les plus déterminés du président Frederick Chiluba. Après sa brève comparution, M. Kaunda a gagné sous escorte l'aéroport, où il a pris place dans un hélicoptère de l'armée. Ses avocats ont déclaré ignorer sa destination.

Avant sa comparution, son fils, Wezi, lui avait rendu visite dans sa prison et avait annoncé que son père avait entamé une grève de la faim. Wezi Kaunda a dit craindre que le gouvernement n'ait l'intention de lui infliger une épreuve qui pourrait lui être fatale. Les Etats-Unis ont condamné l'arrestation de M. Kaunda et ont appelé le pouvoir zambien à *« le libérer dans un esprit de réconciliation et de paix »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le parti islamiste turc dans la ligne de mire de la Cour constitutionnelle

ANKARA. Les onze juges de la Cour constitutionnelle ont étudié, vendredi 26 décembre, un recours de dernière minute du parti islamiste Refah, qui fait face à une menace de dissolution. La formation de l'ancien premier ministre Necmettin Erbakan, qui a dirigé le gouvernement avant d'être contraint à la démission au début de l'année sous la pression de l'armée, est poursuivi pour atteinte à la Constitution laïque. La décision de la Cour est attendue pour les prochains jours. Selon l'agence anatolienne de presse, son président, Yekta Gungor, a affirmé qu'il ne laisserait pas la société turque repasser sous emprise islamiste. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **LIBERIA : le journaliste Alex Redd**, arrêté le 21 décembre, a été inculpé vendredi 26 décembre de *« tentative de trahison »* à Monrovia. Journaliste à la radio Ducor, M. Redd a été arrêté après un reportage sur les funérailles d'un chef de l'opposition, Samuel Dokie, récemment enlevé et assassiné. M. Redd a déclaré que l'homme a été torturé par ses ravisseurs, qui lui ont confisqué des cassettes d'interviews décrivant des violations des droits de l'homme à Gbarnga, fief du chef de l'Etat, Charles Taylor. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : les services de sécurité** ont annoncé, vendredi 26 décembre, qu'il ne leur restait plus à identifier que le sixième auteur du massacre de Louxor qui a coûté la vie, le 17 novembre, à 58 touristes étrangers et à quatre Egyptiens. Le cinquième, Karam Mohammad Ismaïl Gamee, qui était étudiant dans un institut du centre prestigieux musulman d'El-Azhar à Tahta, en Haute-Egypte, a été identifié par sa mère. Selon les autorités, les terroristes ont tous été tués, mais la Djamaa islamiya, qui a revendiqué l'attentat, a affirmé qu'ils étaient une quinzaine et que certains avaient pu s'enfuir. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : le deuxième secrétaire du Parti socialiste yéménite** (PSY, opposition), Ahmed Mohamed El Raimi, a été assassiné jeudi 25 décembre dans la province de Sanaa. Le PSY avait proclamé la sécession du sud du Yémen en mai 1994, mais cette tentative avait été écrasée par l'armée nordiste du président Ali Abdallah Saleh après deux mois de combats. – *(AFP.)*

■ **IRAK : un avion islandais chargé de cadeaux et de médicaments**, affrété par des organisations caritatives islandaise (Paix 2000) et italienne (Un pont vers Bagdad) est arrivé vendredi 26 décembre en Irak. Pour effectuer ce vol, l'avion a obtenu une dérogation spéciale de l'ONU, qui impose à l'Irak un embargo aérien depuis l'invasion du Koweït en 1990. Un avion affrété par le leader ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski, chargé de cinq tonnes de médicaments, avait atterri jeudi soir à l'aéroport de Bagdad. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : Un journaliste canadien en poste à Phnom Penh** va être expulsé pour *« information tendancieuse »*, a déclaré le secrétaire d'Etat à l'information. Ed Fitzgerald était correspondant d'*Asia Business News* et était critiqué depuis un moment par le premier ministre, Hun Sen. Patrick Bernard, un Français de trente-trois ans établi au Cambodge, vient, par ailleurs, d'être condamné à un an de prison pour détention illégale d'armes de guerre. – *(AFP.)*

■ **CHINE : des secours ont été acheminés au Tibet**, dans une région du centre de la province qui est frappée depuis le début décembre par de fortes chutes de neige, a rapporté, vendredi 26 décembre, l'Agence Chine nouvelle. 260 000 personnes habitent cette région sinistrée, où des dizaines de milliers de têtes de bétail sont mortes de froid. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

COLLECTIVITÉS LOCALES
Les conseils régionaux, qui doivent être renouvelés, en mars 1998, en même temps que la moitié des sièges des conseils généraux, ont presque tous adopté leurs budgets. Seul l'exécutif de Rhône-Alpes, présidé par Charles Millon (UDF), a vu le sien rejeté. En Ile-de-France et dans le Centre, les présidents sortants, en difficulté, ont reporté les budgets au lendemain des élections. La Bretagne et la Corse doivent voter les leurs en janvier. ● LA PRESSION FISCALE des régions a été stabilisée dès 1997, année précédant les élections, et les taux prévus pour 1998 sont, eux aussi, en très faible augmentation. ● DANS LE CENTRE, région dont le président, Maurice Dousset (UDF-DL), est inéligible par suite d'une faute de gestion relevée par la Cour des comptes, la majorité sortante fait valoir que les marges de manœuvre budgétaires sont étroites.

Dix-sept conseils régionaux sur vingt-deux ont voté leurs budgets

Bien qu'appuyés pour la plupart sur des majorités relatives, les exécutifs des régions de métropole sont quasiment tous parvenus à faire adopter leurs recettes et leurs dépenses pour 1998. Charles Millon a été mis en minorité en Rhône-Alpes. L'Ile-de-France et le Centre attendront

UNE DERNIÈRE FOIS avant les élections de mars 1998, les régions ont adopté leur budget annuel. Une nouvelle fois depuis 1992, la plupart des présidents de conseils régionaux ont dû, pour y parvenir, s'arranger de majorités relatives, car le scrutin proportionnel en vigueur, allié à l'augmentation du nombre de listes et à l'émiettement du vote, font d'une majorité absolue l'exception : depuis 1992, seules cinq des vingt-deux régions métropolitaines – le Limousin, dirigé par la gauche, l'Auvergne, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire et la Corse, présidés par la droite – ont à leur tête des majorités absolues. Ailleurs, les présidents de régions ont dû faire preuve d'une certaine ingéniosité politique.

Les plus pessimistes prédisaient qu'à l'approche des élections l'exercice se révélerait hasardeux, au point qu'un certain nombre d'entre eux préféreraient le renvoyer après le scrutin du 15 mars. Il n'est pas des plus confortable, en effet, de se présenter devant les électeurs après avoir vu son projet de budget rejeté. C'est la mésaventure qui est arrivée à Charles Millon. Le président (UDF) de la région Rhône-Alpes s'est heurté, le 18 décembre, à une coalition de refus comprenant la gauche, les écologistes et le Front national. Certains des écologistes dont le vote permettait, jusqu'alors, l'adoption du budget lui ont fait défaut.

Deux autres équipes ne pourront se prévaloir, lors de la campagne électorale, d'un budget en bonne et due forme. Il s'agit de l'Ile-de-France et du Centre, qui ont choisi de ne pas soumettre au vote leurs budgets avant les élections. Dans le Centre, cette situation s'explique en partie par les incertitudes de la majorité RPR et UDF sortante, dont le président, Maurice Dousset (UDF-DL), est empêché de se représenter pour avoir été déclaré comptable de fait.

En Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), qui ne se représente pas non plus, a les plus grandes difficultés à faire passer ses projets. La fois précédente, déjà, il avait préféré interrompre l'examen de son budget plutôt que de le voir adopté grâce à la « bienveillance » du Front national (*Le Monde* du 27 janvier). Du coup, en 1997, l'Ile-de-France était, avec la Haute-Normandie, présidée par Antoine Rufenacht (RPR), la seule région à voir son budget réglé par le préfet. A la veille d'un scrutin incertain pour la majorité RPR et UDF sortante, l'ancien ministre a choisi d'éviter le risque d'un nouvel échec.

APPOINT DE GROUPES CHARNIÈRES

Finalement, la plupart des exécutifs régionaux ont franchi sans encombre cette épreuve annuelle et n'ont pas eu à pâtir de l'approche du scrutin : dix-sept régions sur vingt-deux sont, dès à présent, dotées d'un budget pour 1998. La Bretagne et la Corse doivent adopter le leur au mois de janvier. Comme les années précédentes, les présidents sortants ont cherché, ici ou là, les voix ou les abstentions nécessaires à l'adoption de leur budget. Les solutions imaginées sont marquées par la diversité.

Dans la plupart des cas, les présidents ont réussi à se concilier, au fil des années, les voix d'élus qui tirent leur importance de leur appartenance à un petit groupe charnière. Il s'agit, le plus souvent, d'écologistes de diverses origines (Génération Ecologie, Verts, « waechtériens » ou autres), de Chasseurs ou, encore, d'anciens Front national qui ont quitté ce parti depuis 1992 – le cas de Robert Spieler, sorti du FN en 1989 pour créer Alsace d'abord, est différent : s'il est l'un des treize vice-présidents du conseil régional présidé par Adrien Zeller (UDF-FD), M. Spieler n'appartient pas, pour autant, à la majorité. Les écologistes se sont divisés presque partout, à l'exception du Nord-Pas-de-Calais et du Limousin, où ils font partie de la majorité, et de l'Auvergne, où ils ont voté contre le budget de Valéry Giscard d'Estaing.

Les voix de quelques-uns de ces élus ont permis l'adoption des budgets de la Bourgogne, de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté, de Poitou-Charentes, de Midi-Pyrénées ou de Languedoc-Roussillon. Dans ces régions, toutes détenues à la majorité relative par la droite, la gauche, certains écologistes et le Front national ont voté contre le budget. La situation est différente en Provence-Alpes - Côte d'Azur : comme en 1997, les socialistes se sont abstenus, pour empêcher que, leurs voix s'additionnant avec celles du Front national, le budget de Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) ne soit rejeté. Une situation symétrique existe dans le Nord-Pas-de-Calais : la droite s'est abstenue sur le budget de Marie-Christine Blandin (Verts), le Front national votant contre.

ABSTENTION DU FN EN AUVERGNE

En règle générale, le Front national a voté contre les budgets présentés par les exécutifs régionaux. Il existe cependant quelques exceptions significatives. En Haute-Normandie, M. Rufenacht n'a évité le rejet que grâce aux vote « pour » des huit élus d'extrême droite. Il est le seul à s'inscrire dans ce cas de figure. En difficulté en Picardie, Charles Baur (UDF-FD) a bénéficié de l'abstention des neuf lepénistes. *« Notre première intention était de voter contre, mais (...) vous êtes ouvert à la discussion et capable d'accepter un amendement. Vous êtes donc un vrai démocrate »*, a expliqué le Front national à l'attention de M. Baur.

L'extrême droite s'est aussi abstenue, curieusement, en Auvergne et dans les Pays de la Loire, dont les présidents, M. Giscard d'Estaing (UDF) et Olivier Guichard (RPR), disposent pourtant de la majorité absolue. Le seul élu Front national du Limousin, présidé par le socialiste Robert Savy, n'a pas pris part au vote.

Un dernier cas de figure mérite d'être relevé : le budget de la région Aquitaine, présidée par le RPR Jacques Valade, a bénéficié, comme chaque année, de l'abstention du groupe communiste, alors que les socialistes et le Front national ont voté contre. De tels exercices d'équilibrisme seront peut-être les derniers : une proposition de loi visant à permettre aux présidents privés de majorité absolue de faire adopter leur budget, même lorsque se dessine une majorité de « non », est en discussion au Parlement.

Cécile Chambraud

Modération fiscale à l'approche des élections

UN BUDGET *« de transition et de très grande stabilité »*. La formule du Limousin Robert Savy, seul président de région socialiste en métropole, à propos de son propre budget, pourrait s'appliquer dans la plupart des régions : les projets adoptés pour 1998 sont, bien souvent, des budgets de continuité plus que de nouveauté. Ils confirment, en l'accentuant, une tendance à la modération fiscale amorcée dès 1997.

Les chiffres de 1996 avaient couronné plusieurs années d'envolée de la pression fiscale des collectivités locales, avec un « pic » d'augmentation moyenne de 4,2 % pour la taxe d'habitation, de 3,8 % pour la taxe professionnelle. Depuis – proximité des élections de 1998 aidant, au moins pour les conseils généraux et régionaux –, elles se sont employées à revenir à des hausses mieux supportées par les contribuables.

Ce phénomène est particulièrement net pour les régions : en 1997, les taux de la fiscalité directe régionale, calculés par la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur, avaient baissé de près de 1 % par rapport à 1996, alors qu'ils augmentaient en moyenne de 1,4 % pour l'ensemble des collectivités locales. Pour le dernier budget avant le renouvellement des assemblées, le mot d'ordre est donc resté le même : stabilisation, voire léger recul de la fiscalité régionale directe. La Picardie y ajoute un geste limité, mais spectaculaire, sur la fiscalité indirecte, en réduisant de 231 francs au franc symbolique la taxe sur les permis de conduire, afin, a dit son président Charles Baur (UDF-FD), d'*« aider les jeunes et les particuliers »*.

Les budgets eux-mêmes sont globalement stables, avec des variations – positives ou négatives – faibles, même si quelques-uns augmentent de façon plus significative, comme les Pays de la Loire, avec 3,98 % de croissance, soit plus de 2 points de mieux que la hausse des prix prévue (1,4 %). L'effort de modération fiscale est sensible dans tous les cas de figure.

Il est vrai que les régions sont, de ce point de vue, dans une situation plus confortable que les autres collectivités, en particulier les communes : leurs structures sont beaucoup plus légères, donc leurs dépenses de fonctionnement aussi, ce qui leur laisse une plus grande marge de manœuvre. Quant aux investissements, point fort de ces collectivités, ils sont largement tributaires des cofinancements apportés par l'Etat, dans le cadre de la procédure des contrats de plan Etat-région. Or l'Etat est très en retard et a même allongé la durée des contrats de plan en cours. Enfin, la plupart des régions, comme les autres collectivités, récoltent les fruits d'un travail de désendettement entamé il y a plusieurs années.

La plupart des facteurs, politiques autant qu'économiques, concourent donc à une stabilité budgétaire, que ne met pas en cause l'effort consenti pour la participation au plan emploi-jeunes de Martine Aubry. De toute façon, les budgets votés ne sont que des budgets primitifs. Comme l'Etat, les régions ont la possibilité de voter des « collectifs » budgétaires : les nouveaux exécutifs de mars 1998, notamment dans les régions qui auront changé de couleur politique, ne seront pas contraints d'appliquer sans mot dire les budgets votés par leurs prédécesseurs.

Jean-Louis Andreani

Taux de fiscalité directe

	1996/1997	1997/1998		1996/1997	1997/1998
ALSACE	-1	1	MIDI-PYRÉNÉES	0	0
AQUITAINE	0	0	BAS.-NORMANDIE	0	0
AUVERGNE	0	0	HTE-NORMANDIE	0	0
BOURGOGNE	-2,5	-2,2	NORD-PAS-DE-CALAIS	0	0
CHAMPAGNE-ARDENNE	0	-3	PAYS DE LA LOIRE	0	-1
FRANCHE-COMTÉ	0	0	PICARDIE	0	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	0	0	POITOU-CHARENTES	-3	-2
LIMOUSIN	0,86	1	PROVENCE-ALPES CÔTES-D'AZUR	-10	0
LORRAINE	0	0			

* -2% pour la taxe d'habitation et pour la taxe professionnelle et 0% pour les taxes sur les fonciers bâti et non-bâti

La moins dépensière des collectivités

Les chiffres fournis par la direction générale des collectivités locales donnent une idée de la disproportion des masses budgétaires régionales par rapport à celles des départements et des communes : sur 1995, 67,7 milliards de francs de dépenses pour les régions, 220,1 pour les départements, 427,5 pour les communes. Côté recettes, 66,8 milliards de francs pour les régions, 220,6 pour les départements, 423,7 pour les communes.

Les Pays de la Loire et le Languedoc-Roussillon diffusent des documents indiquant que sur 100 francs d'impôts locaux, dans les deux cas, 7 francs (7,40 pour les Pays de la Loire) vont à la région. Les charges de fonctionnement, notamment en personnel, des régions sont beaucoup moins lourdes que celles des conseils généraux (qui gèrent l'action sociale) ou des communes, collectivités « de base ». Outre les dépenses d'éducation (construction des lycées) et de formation, les conseils régionaux ont pour mandat essentiel, selon la loi de décentralisation du 2 mars 1982, de promouvoir le *« développement »* sous toutes ses formes et l'aménagement du territoire de la région.

Le Centre sans président et sans budget pour 1998

ORLÉANS
de notre correspondant

La région Centre connaît une fin de règne agitée. Après treize ans de mandat, Maurice Dousset (UDF-DL), le président, s'en va contraint et forcé. Il est inéligible à la suite d'une décision de la Cour des comptes le déclarant comptable de fait d'une association de personnel du conseil régional. *« J'ai le sentiment d'une grande injustice à mon égard »*, a déclaré M. Dousset au cours d'une séance d'« adieux », applaudi par l'ensemble des élus à l'exception de ceux du Front national. Autre partant : le premier vice-président, Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret, qui s'estime atteint par la limite d'âge.

M. Dousset s'en va en laissant en chantier le budget pour 1998. Lors de la session d'octobre, avant que l'inéligibilité du président soit connue, la droite avait décidé de renvoyer le vote du budget, prévu pour février, à la nouvelle assemblée qui sortirait des urnes de mars. L'opposition y avait vu une manœuvre, dénonçant la peur de l'UDF – qui ne dispose que d'une majorité relative – de voir son budget mis en échec à quelques jours des élections.

Du coup, lors de la même session d'octobre, la décision modificative, présentée par la droite, gonflée par de fortes autorisations de programme, avait été repoussée par l'opposition (PS, PCF, Verts, et extrême droite). M. Dousset avait eu beau jeu alors de lui reprocher de vouloir bloquer la réalisation de travaux. En revanche, les orientations budgétaires ont été adoptées lors de l'ultime session de décembre, le PS, le PCF et les écologistes n'ayant pas participé au vote.

L'Ile-de-France et le Centre sont les deux seules régions à exécuter cette pirouette budgétaire. Le règlement le permet : en année d'élection, la date limite du vote du budget est repoussée du 31 mars au 15 avril. L'élection du nouveau président ayant lieu le 20 mars et la mise en place des commissions demandant un minimum de temps, la nouvelle assemblée aura huit jours pour faire son budget. Le PS, qui s'en indigne, ajoute que la majorité régionale n'a pas voulu se trouver en difficulté devant les électeurs avec un budget non voté, alors qu'elle est d'autant plus fragile que le président a été déclaré inéligible. La droite se défend en affirmant qu'elle a voulu se montrer élégante : plutôt que de voter un budget clefs en main, elle a préféré présenter des orientations budgétaires qui pourront être affinées et traduites très rapidement en budget.

Après une période de très fortes hausses, la région s'est engagée sur une stabilisation fiscale. Certains dossiers, comme les lycées, le rail, les « pays », sont très consensuels. Certes, on peut hésiter sur la stratégie financière – davantage d'impôts ou d'emprunts –, mais la marge de manœuvre, ici comme dans la plupart des autres régions, est étroite. Les conflits d'arbitrage ne jouent qu'à la marge, explique-t-on dans l'entourage de M. Dousset. Durant la campagne, la gauche tentera de convaincre les électeurs du contraire.

Régis Guyotat

Le gouvernement pourrait avancer la date de la « rentrée » du Sénat

PRÉVUE LE 13 JANVIER, la reprise des travaux du Sénat pourrait être avancée d'une semaine. Ou, à défaut, le premier ministre pourrait modifier l'agenda du Palais du Luxembourg en inscrivant le projet de loi sur la nationalité en tête de l'ordre du jour. Lionel Jospin, qui s'est entretenu de ce sujet avec René Monory, président du Sénat, mardi 23 décembre, tranchera en faveur de l'une ou l'autre hypothèse lors de la conférence des présidents de la seconde Assemblée, conférence dont la prochaine réunion est convoquée par le gouvernement au début du mois de janvier.

Ce changement de calendrier n'est pas anodin. C'est une conséquence de la crise qui s'est nouée entre le Sénat et le gouvernement à la veille de Noël. Le 18 décembre, le vote d'une motion par la majorité RPR-UDF des sénateurs, visant à soumettre le projet de loi sur la nationalité à référendum, avait empêché l'examen de ce texte, au Palais du Luxembourg, avant les vacances parlementaires, contrairement à l'ordre du jour prévu (*Le Monde* du 19 décembre). Même si la motion de référendum avait été rejetée le soir même par l'Assemblée nationale, l'attitude du Sénat avait suscité de nombreuses critiques de la part du gouvernement, qui avait quitté la salle des séances du Palais du Luxembourg, ainsi qu'au Parti socialiste et au Parti communiste. Dans l'opposition, majoritaire au Sénat, l'attitude de ce dernier était largement approuvée mais Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, avait qualifié le vote de la motion référendaire de *« manœuvre dilatoire »*.

HYPOTHÈSE INÉDITE DEPUIS 1958

L'entourage de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, souligne qu'avancer autoritairement la date de la rentrée du Sénat serait une « première », une telle situation ne s'étant jamais présentée sous la Vᵉ République. Le chef du gouvernement dispose de ce droit en vertu de l'article 28, alinéa 3 de la Constitution, selon lequel *« le premier ministre, après consultation du président de l'Assemblée concernée, ou la majorité des membres de chaque Assemblée peut décider la tenue de jours supplémentaires de séance »*.

Selon l'entourage de M. Monory, l'option du maintien de la rentrée au 13 janvier, mais avec modification de l'ordre du jour, serait privilégiée. Le gouvernement veut avoir l'assurance que son texte sur la nationalité sera examiné dans des conditions normales, c'est-à-dire en priorité ; or, sur ce point, le président du Sénat, affirme son entourage, s'est montré ouvert.

A travers cette négociation, qui ressemble plutôt à une confrontation, le sénateur de la Vienne ne « gère » pas seulement un rapport de forces avec le gouvernement. Dans la perspective des élections sénatoriales de l'automne 1998, qui donneront lieu à renouvellement de la présidence de la seconde Assemblée, M. Monory doit tenir compte de la pression exercée dans les rangs de sa majorité. Président de la commission des lois, Jacques Larché (Rép. et Ind.) apparaît toujours comme un successeur potentiel et se met volontiers en avant dans l'opposition au gouvernement. Farouchement hostile au projet de loi de Mme Guigou, le sénateur de Seine-et-Marne avait été l'un des artisans de la motion de référendum.

Clarisse Fabre

DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION : Antoine Rufenacht (RPR), président du conseil régional de Haute-Normandie et maire du Havre, réclame, dans un entretien publié par *Le Figaro*, samedi 27 décembre, *« le droit à l'inventaire »*, à droite, après la *« débâcle de juin »* et invite à *« mettre à plat tout ce qui a été fait sous les gouvernements Balladur et Juppé »*.**

■ **GENDARMERIE : Bernard Prévost**, directeur général de la gendarmerie, écrit, dans le numéro de décembre de *Gend'info*, que si la gendarmerie *« veut rester nationale, elle doit regarder davantage au-delà de ses frontières »*. M. Prévost souhaite *« asseoir la dimension internationale de la gendarmerie »* (*Le Monde* du 27 décembre).

JUSTICE Le président du Front national a été condamné, vendredi 26 décembre, par le tribunal de grande instance de Nanterre saisi en référé, pour avoir réaffirmé, le 5 décembre, que *« les chambres à gaz »* constituaient un *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. ● M. LE PEN DEVRA VERSER 1 franc de dommages et intérêts à onze des dix-sept associations parties civiles. Il devra consigner sous huit jours une somme de 300 000 francs pour la publication de ce jugement dans la presse. ● LES MAGISTRATS ont souligné que ces propos, déjà tenus en 1987, avaient été sanctionnés et qu'il y avait donc récidive. M. Le Pen a aussitôt dénoncé ce jugement *« outrancièrement rédigé »*. ● A NICE, le tribunal administratif vient de contester le caractère antiraciste que revendique l'Agrif, une association satellite du mouvement d'extrême droite.

Jean-Marie Le Pen est à nouveau condamné dans l'affaire du « détail »

Saisi en référé, le tribunal de Nanterre a jugé que ses propos sur les chambres à gaz, tenus le 5 décembre à Munich, constituaient un trouble manifestement illicite. Les magistrats notent qu'il y a récidive pour une faute déjà sanctionnée

JEAN-MARIE LE PEN a été condamné en référé, vendredi 26 décembre, par le tribunal de grande instance de Nanterre pour avoir réaffirmé, le 5 décembre à Munich, que *« les chambres à gaz »* constituaient un *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. Le président du Front national devra verser 1 franc de dommages et intérêts à onze des dix-sept associations qui s'étaient portées parties civiles. M. Le Pen devra également consigner sous huit jours une somme de 300 000 francs pour la publication de ce jugement dans dix quotidiens nationaux et régionaux et six hebdomadaires nationaux. Il devra en outre verser des sommes allant jusqu'à 5 000 francs pour couvrir les frais de justice engagées par les associations.

Le 5 décembre, lors d'une réunion publique à Munich, Jean-Marie Le Pen, assis aux côtés d'un ancien Waffen SS, Franz Schoenhuber, avait expliqué que dans *« un livre de mille pages sur la seconde guerre mondiale, les camps de concentration occupent deux pages et les chambres à gaz dix à quinze lignes, ce qui s'appelle un détail »*. Dans un communiqué publié le lendemain à Saint-Cloud, il précisait : *« Depuis dix ans, M. Jean-Marie Le Pen donne des cours de sémantique à ses contemporains pour leur expliquer ce que veut dire le mot "détail" c'est-à-dire partie d'un tout »*.

Pour justifier leur assignation en référé, les associations de déportés et les mouvements contre le racisme ont avancé que les propos tenus par le leader du FN constituaient *« un trouble manifestement illicite »*. Lors de l'audience du tribunal des référés, le 18 décembre, le conseil de M. Le Pen, Me Georges-Paul Wagner, avait fait valoir que ces propos n'avaient *« rien de minoratif, ni de méprisant, mais relevaient de l'interprétation du texte, et n'étaient en rien constitutifs d'une récidive »*. Il ajoutait qu'il n'existait *« en l'espèce aucun trouble manifestement illicite, mais une amplification de ses propos par les médias hostiles »*.

Le lendemain de cette audience, Jean-Marie Le Pen avait profité d'une conférence de presse à Aspremont (Alpes-Maritimes), pour qualifier d'*« opération judiciaire absurde et scandaleuse »* le référé intenté contre lui. Il avait alors affirmé qu'il ne s'agissait pas *« d'un délit de droit commun »*, mais d'*« un délit politique ou qualifié tel par une loi d'exception »*.

Les magistrats de Nanterre n'ont pas suivi la défense du président du Front national. Ils ont estimé que *« M. Le Pen, homme politique rompu au discours public, ne peut sérieusement soutenir qu'il poursuivait simplement à l'égard de ses concitoyens une démarche en quelque sorte pédagogique »* et qu'il ne pouvait ignorer *« qu'il réitérait par ses propos une faute civile déjà sanctionnée »* (*lire ci-dessous*).

Le dirigeant du parti d'extrême droite a, en effet, déjà été condamné une première fois pour des propos similaires tenus, le 13 septembre 1987, devant le Grand Jury RTL-*Le Monde*. Jean-Marie Le Pen avait alors déclaré que *« l'existence des chambres à gaz au cours de la seconde guerre mondiale constituait un point de détail de cette guerre »*. Dans un jugement du 23 mai 1990, le tribunal civil de Nanterre l'avait condamné à payer un franc de dommages et intérêts à six associations de déportés qui s'étaient portées parties civiles, ainsi qu'à l'insertion de cette condamnation dans les journaux.

« DE NATURE À BANALISER »

A l'époque, les magistrats de première instance avaient jugé que les propos du président du FN étaient *« de nature à remettre en cause, à banaliser ou, pour le moins, rendre moins spécifiquement dramatiques les persécutions et les souffrances infligées aux déportés, et plus particulièrement aux juifs et aux Tziganes par les nazis »*. Le 18 mars 1991, la cour d'appel de Versailles avait aggravé la sanction, portant à 100 000 francs le montant des dommages et intérêts à verser aux parties civiles. Le pourvoi en cassation formé par M. Le Pen contre cet arrêt avait été rejeté.

Parallèlement à cette saisine du tribunal des référés de Nanterre, le parquet de Paris a ouvert, jeudi 18 décembre, une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* (*Le Monde* du 19 décembre). Pour la première fois, Jean-Marie Le Pen devra s'expliquer devant un tribunal correctionnel, une juridiction pénale donc, sur ce qui peut constituer, depuis la loi du 13 juillet 1990, un délit.

Tombent sous le coup de cette loi, née d'une proposition de Jean-Claude Gayssot, alors député communiste de Seine-Saint-Denis, des propos qui nient *« l'existence d'un ou de plusieurs crimes contre l'humanité »*, commis par *« les membres d'une organisation déclarée criminelle »*, en 1945, par le tribunal de Nuremberg, ou par des personnes reconnues coupables de tels crimes par des juridictions françaises ou internationales. Ce délit est sanctionné par une peine d'un an de prison et de 30 000 francs d'amende.

Jean-Marie Le Pen, aussitôt connu le jugement du tribunal de Nanterre, a estimé dans un communiqué que cette ordonnance de référé était *« très significative d'un type de justice »*. *« Outrancièrement rédigée par sa référence au procès Papon, elle n'est par contre nullement motivée en droit »*, a-t-il ajouté. le Front national a déclaré *« apporter son soutien à son président, une fois de plus persécuté pour son refus du "politiquement correct", par un établissement qui ne respecte plus aucune des règles élémentaires du droit français »*.

Acacio Pereira

« Une première étape » pour le MRAP

Plusieurs associations se sont félicitées de la condamnation par le tribunal de Nanterre de Jean-Marie Le Pen. Pierre Aidenbaum, président de la Licra, s'est réjoui de *« la rapidité de la justice et de la justesse de cette décision. M. Le Pen est une nouvelle fois condamné pour ses propos racistes et antisémites »*. Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, estime que cette condamnation est *« une première étape qui appelle à une condamnation allant jusqu'à la privation des droits civiques dans le cadre de la procédure engagée au pénal »*. L'Union des étudiants juifs de France *« se réjouit »* de cette condamnation. Enfin, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) s'adresse, dans un communiqué, aux hommes et femmes politiques, soulignant une nouvelle fois, qu'après cette condamnation, *« il ne peut être accepté de compromissions avec le FN et Jean-Marie Le Pen »*.

Echange de coups et manifestation contre le chef du FN à Fort-de-France

JEAN-MARIE LE PEN a été vivement pris à partie, vendredi 26 décembre dans l'après-midi, à l'aéroport de Fort-de-France-Lamentin en Martinique, par une cinquantaine de militants indépendantistes et antiracistes. Arrivé par le vol Air France en provenance de Paris à 15 h 15 (heure locale ; 20 h 15 en métropole), le président du Front national, accompagné de quatre autres personnes, dont son épouse, devait embarquer trois quarts d'heure plus tard sur un vol d'American Airlines à destination de San Juan, à Porto Rico.

Une cinquantaine de militants indépendantistes, parmi lesquels le maire et conseiller général de Sainte-Anne, Garcin Malsa, ont forcé les contrôles de la police pour envahir la salle des VIP, où attendaient Jean-Marie Le Pen et sa suite. Dans un brouhaha indescriptible, M. Le Pen a été agressé par des manifestants qui lui reprochaient notamment ses propos sur *« l'inégalité des races »* ou sur *« le point de détail »* que constitueraient les chambres à gaz. Un échange de coups s'est ensuivi, des policiers tentant vainement de s'interposer.

Devant les journalistes présents, le chef du Front national s'est plaint d'avoir été frappé. *« Ce sont des bandits,* a-t-il déclaré. *Je suis en vacances, je suis un homme comme les autres et je suis en transit. »* Il y a dix ans, le 6 décembre 1987, Jean-Marie Le Pen n'avait pas pu atterrir à Fort-de-France. Des manifestants avaient envahi le tarmac de l'aéroport du Lamentin, empêchant l'atterrissage de son avion. C'est par une porte dérobée, sous bonne escorte, que Jean-Marie Le Pen a finalement pu gagner l'avion d'American Airlines à destination de Porto Rico, plus d'une heure après son arrivée au Lamentin. – *(AFP)*

« Il réitérait par ses propos une faute civile déjà sanctionnée »

***NOUS PUBLIONS** ci-dessous les principaux extraits du jugement du tribunal des référés de Nanterre.*

« En réitérant des propos similaires *[à ceux tenus, le 13 septembre 1987, lors du Grand Jury RTL-Le Monde]*, à Munich et alors que se déroulait en France devant la cour d'assises de la Gironde un procès pour *« complicité de crimes contre l'humanité »* intenté à Maurice Papon pour des faits de déportation d'hommes, de femmes et d'enfants juifs quand celui-ci était secrétaire général de la préfecture pendant l'Occupation, M. Le Pen, homme politique rompu au discours public, ne peut sérieusement soutenir qu'il poursuivait simplement à l'égard de ses concitoyens une démarche en quelque sorte pédagogique tendant, par la répétition de sa parole, à leur faire comprendre le sens du mot « détail » rapporté à la politique d'extermination européenne des juifs et des tsiganes poursuivie par le IIIe Reich pendant la seconde guerre mondiale.

» M. Le Pen, qui ne pouvait ignorer qu'il réitérait par ses propos une faute civile déjà sanctionnée en référé et au fond, est donc bien débiteur d'une obligation de réparation à l'égard des associations déclarées recevables, à qui il ne peut opposer aucune contestation sérieuse. L'importance du préjudice causé par ces propos litigieux repris par la presse nationale et européenne, aggravé par leur réitération réfléchie, justifie que soient ordonnées des mesures de réparation (...). »

VERBATIM

Le tribunal administratif conteste l'« antiracisme » d'une association satellite du Front national

NICE
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Nice vient de refuser qu'une association proche du Front national, l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (Agrif), se présente comme antiraciste. Il estime que les missions qu'elle revendique vont à l'encontre de la lutte contre le racisme.

Dans ses statuts déposés le 30 octobre 1984, l'Agrif, association 1901 domiciliée à Paris, boulevard Saint-Germain, précise qu'elle a pour objet social de lutter contre le racisme antifrançais et antichrétien, la pornographie et les atteintes au respect de la femme et de l'enfant. En novembre 1995, le préfet du Var avait refusé qu'elle participe à la cellule départementale de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. L'association avait alors déposé un recours devant le tribunal administratif.

L'affaire a été évoquée le 4 novembre par les magistrats niçois qui ont confirmé, le 18 novembre, le bien-fondé du refus du préfet du Var. Dans les motivations de la décision, qui viennent d'être rédigées, le président du tribunal, Norbert Calderaro, conteste l'indépendance de l'association ainsi que sa représentativité sur le plan de la lutte contre le racisme, qui sont les deux principaux critères pour appartenir à la cellule départementale. Il note que l'Agrif *« ne constitue pas une organisation indépendante mais est une simple émanation d'un parti politique, le Front national, puisque son délégué dans le département du Var est précisément M. Le Chevallier, seul député de ce parti »*.

« RACISME ANTIFRANÇAIS ET ANTICHRÉTIEN »

Le tribunal administratif estime que l'objet même de l'association se trouve en opposition avec les intentions de la cellule départementale de lutte contre le racisme : *« Le caractère très restreint de son objet social, à savoir la lutte contre le racisme antifrançais et antichrétien, est en réalité directement contraire au caractère général et universel de la lutte contre le racisme, comme d'ailleurs, et au surplus, du message évangélique. »*

L'Agrif n'a pas une activité très développée dans le Var. Mais l'association avait fait parler d'elle en 1989 quand elle avait accusé de diffamation à caractère raciste l'écrivain Marek Halter, à l'occasion d'une tribune qu'il avait publiée sur l'affaire des carmélites d'Auschwitz.

Jean-Pierre Laborde

DÉPÊCHES

■ **SANG CONTAMINÉ : Michel Lucas, l'auteur du rapport remis au gouvernement en 1991 sur le sang contaminé,** a estimé, dans un entretien au journal *La Croix* du 27 décembre, que d'autres mises en examen pourraient intervenir après celles des derniers jours (*Le Monde* du 25 décembre). A propos des *« populations à risques »* qui donnaient leur sang, M. Lucas déclare : *« Il est quand même surprenant qu'on ait continué à placer des camions de prélèvements à Beaubourg ou place Saint-Michel. » « Dans les prisons,* explique-t-il, *si officiellement aucun lien n'était fait entre le don du sang et les réductions de peine, il existait quand même dans la tête des détenus. »*

■ **SANS-PAPIERS : dix-huit étrangers qui réclament leur régularisation** ont entamé, samedi 27 décembre, leur 41e journée de grève de la faim dans les locaux du centre hospitalier régional de Lille (Nord). Le 17 novembre, au début du mouvement, le groupe était composé de vingt et une personnes, de nationalités marocaine, algérienne, sénégalaise, guinéenne, gambienne ou laotienne. Depuis, l'une d'elles a été régularisée et deux autres ont renoncé pour des raisons médicales.

■ **TRANSPORTS : un chauffeur d'autobus de Dijon (Côte-d'Or) a été frappé** à la tête à coups de batte de base-ball, vendredi 26 décembre, par un homme qui a réussi à prendre la fuite. Le chauffeur, âgé de quarante-cinq ans, a dû recevoir treize points de suture. Il est sorti de l'hôpital dans la soirée. Sur décision des syndicats, cette agression a entraîné une interruption totale du trafic dans l'agglomération dijonnaise, au moins jusqu'à samedi soir.

■ **FAITS DIVERS : une femme de soixante et un ans est morte dévorée par ses dix chiens,** vendredi 26 décembre, à Chanteheux (Meurthe-et-Moselle). Le corps de la victime a été découvert par son mari, dans la chambre à coucher du couple. Un vétérinaire a dû utiliser des seringues hypodermiques pour endormir les chiens, neuf beaucerons et un berger allemand.

CORRESPONDANCE

Une lettre des laboratoires Servier

A la suite de la publication, dans nos éditions du 14 octobre, d'un entretien avec le professeur Lucien Abenhaïm sur les dangers de la consommation de certains anorexigènes, nous avons reçu de M. Bazantay, fondé de pouvoir des Laboratoires Servier, les précisions suivantes :

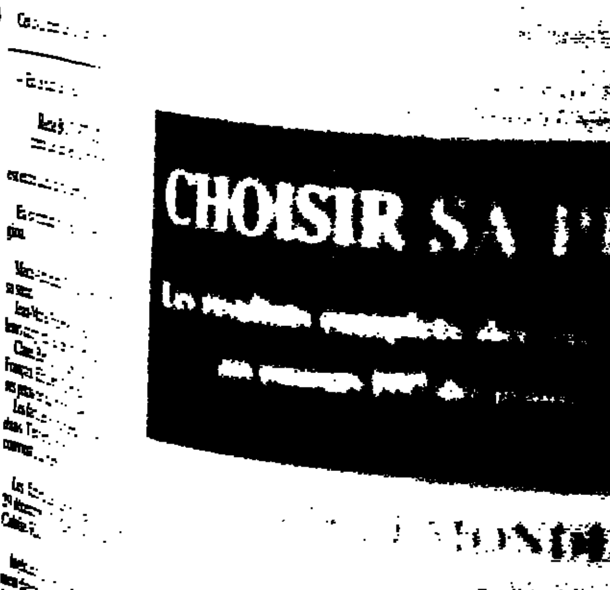
Les fenfluramines ont fait l'objet de plus de 5.000 travaux et publications. La fenfluramine a été mise à la disposition du corps médical depuis plus de trente-cinq ans (plus de dix ans pour la dexfenfluramine) dans 85 pays dans le monde. Il est donc totalement erroné de dire que les autorités américaines ont précipité l'enregistrement de ces produits.

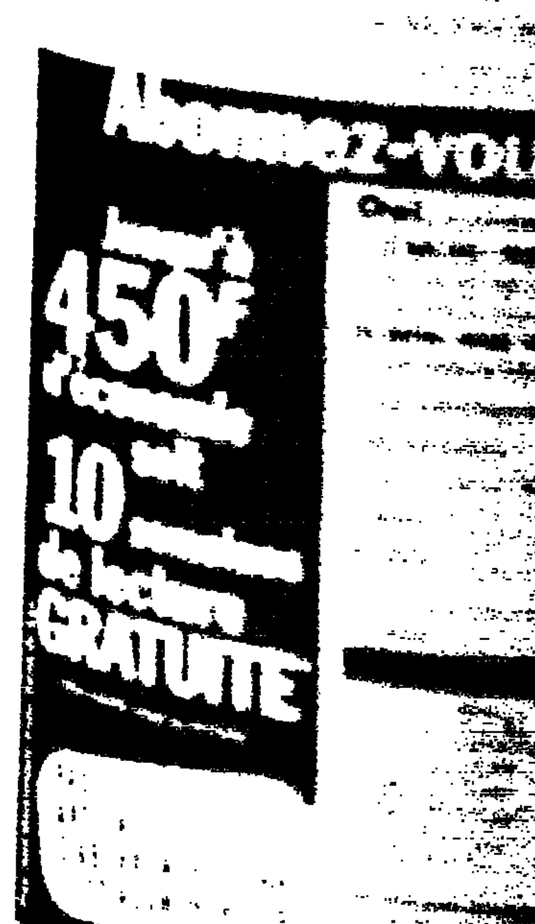
Nous entendons rappeler que nous avons de nous-mêmes, le 15 septembre 1997, décidé de retirer du marché les fenfluramines, à la suite d'une décision similaire de nos licenciés américains, après la publication aux Etats-Unis de quelques cas de valvulopathie chez des patients ayant pris essentiellement une association de fenfluramine avec un produit fabriqué par d'autres laboratoires. Il doit être souligné que cette association de deux molécules différentes n'est pas autorisée en France, comme dans la plupart des autres pays du monde.

Ces mesures de retrait volontaire ont été prises, tant en France que dans le reste du monde, dans un souci d'extrême prudence et dans l'attente des résultats de plusieurs études scientifiques contrôlées qui permettront d'en savoir plus sur ce qui n'est aujourd'hui qu'une hypothèse non documentée et qui ne permet en aucun cas l'établissement d'un quelconque lien de causalité.

S'agissant de l'étude épidémiologique du Pr Abenhaïm, nous tenons à rappeler qu'elle a été faite à l'initiative de notre laboratoire et qu'elle concerne l'ensemble de la classe des anorexigènes. Le thème central est l'hypertension artérielle pulmonaire primitive, mais aussi une meilleure connaissance des différents facteurs de risque de cette maladie dont on ne connaît toujours pas l'origine. Cette étude n'a jamais évoqué les cas américains de valvulopathie, d'ailleurs inconnus à l'époque où elle a été réalisée.

Enfin, nous n'avons jamais accusé le Pr Abenhaïm d'avoir faussé les résultats de son étude. Nous avons simplement signalé l'importance des biais dans l'interprétation des résultats, et spécialement le biais médiatique. Il ne faut pas oublier que cette étude est une étude cas-témoin qui n'est pas faite pour démontrer un quelconque lien de causalité. Nous déplorons qu'il n'ait jamais été possible, en dépit de plusieurs demandes, d'obtenir les observations de base de cette étude, ainsi que les méthodes de contrôle de qualité employées. Notre seule préoccupation est d'avoir accès à toutes les données connues, dans un souci de parfaite transparence scientifique qui devra permettre que s'instaure un véritable débat qui est de l'intérêt de tous.





هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Pierre Péladeau

Une figure de la presse et de l'industrie québécoises

PRÉSIDENT et fondateur du groupe Québécor, Pierre Péladeau est mort, mercredi 24 décembre, d'une défaillance cardiaque à Montréal. Il était âgé de soixante-douze ans.

Pierre Péladeau faisait mine de s'offusquer, quand on parlait de lui comme d'un patron de presse : *« Je suis bien plus qu'un patron de presse. J'emploie 32 000 personnes. Je fabrique du papier, j'imprime et, c'est vrai, je publie des journaux et des magazines. Alors, je suis peut-être un patron de presse, mais un patron de presse Plus ! »* Il était immensément fier de Québécor, un empire qu'il a créé et dirigé d'une main ferme, jusqu'à sa mort. Une allure frêle, un ton un peu fruste, un langage pas très recherché mais éloquent par sa verdeur, l'oeil malicieux derrière les lunettes rondes, Pierre Péladeau avait l'air sorti d'un conte de Maupassant. Il cultivait un côté peuple et folklorique fait de familiarité et de roublardise, allié à une réputation de gestionnaire parcimonieux.

Cet entrepreneur avisé et économe était aussi grand prince. Lorsque la région du Saguenay subit des inondations, il offrit 1 million de dollars pour venir en aide aux sinistrés. Il a fait oeuvre de mécène, subventionné un orchestre symphonique, collectionné les toiles de maîtres canadiens et les conquêtes féminines. Homme public, il était discret sur ses affaires mais abordait sans y être invité des questions personnelles : son passé d'alcoolique et ses périodes maniaco-dépressives.

Ses études – non achevées – en philosophie et en droit ne le destinaient pas particulièrement à devenir capitaine d'industrie. A vingt-cinq ans, il organisait des spectacles et songeait à une carrière d'imprésario. Mais le hasard, l'intuition et un féroce appétit de réussite allaient en décider autrement.

89 IMPRIMERIES

Au commencement, il y eut un prêt accordé par Mme Péladeau à son fils, au début des années 50, pour lui permettre de racheter un petit hebdomadaire de quartier. Catalogues, dépliants publicitaires, annuaires téléphoniques, étiquettes, chéquiers, albums de bandes dessinées, hebdomadaires (*Time Magazine, TV Guide, People*), beaucoup de ce qui se lit aujourd'hui en Amérique du Nord sort des ateliers de Pierre Péladeau. Deuxième imprimeur en Amérique du Nord, numéro un de l'imprimerie de labeur en France et en Europe, le patron de Québécor possède 89 imprimeries aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Inde, au Royaume-Uni, en Espagne et en France. Par l'entremise de sa filiale Donohue, rachetée en 1987, Québécor se place au troisième rang des producteurs de papier journal en Amérique du Nord. Il s'est fortement implanté en Europe, et notamment en France où il est devenu le premier imprimeur en reprenant les imprimeries Didier, Lopès et Del Duca.

Quant à la branche édition du groupe, celle par laquelle tout a commencé, elle publie au Canada quatre quotidiens, une quarantaine d'hebdomadaires et une vingtaine de magazines. Le fleuron de l'entreprise – son *« château fort »*, dit Pierre Péladeau – est *Le Journal de Montréal*, quotidien populaire de format tabloïd, *« premier quotidien français d'Amérique »*, qui tire à plus de 300 000 exemplaires. S'il n'est plus la locomotive du groupe Québécor, *Le Journal de Montréal* en est toujours l'emblème.

Il aimait à dire qu'il se fiait à son instinct pour gérer son empire. Mais il savait s'entourer et prendre des risques calculés. Pierre Péladeau ne faisait pas l'unanimité. Ardent nationaliste québécois, il passait pour un partisan de l'indépendance du Québec bien qu'il n'ait jamais clairement exprimé sa position sur ce sujet. *« J'ai toujours dit que l'indépendance du Québec ne me faisait pas peur »*, se contentait-il de souligner. Mais alors que la majorité des industriels québécois se rangent nettement dans le camp fédéraliste et s'opposent à la sécession du Québec, l'attitude d'un des chefs d'entreprises les plus prospères du Québec a valeur d'approbation pour les indépendantistes.

Si au Québec Pierre Péladeau était le symbole de la réussite des entrepreneurs francophones, dans les autres provinces canadiennes, ses manières abruptes déplaisaient. Nul doute que les enfants de Pierre Péladeau – sept issus de trois lits – ont entendu parler affaires dès leur plus jeune âge et qu'ils ont baigné dans une atmosphère où l'on tient l'esprit d'entreprise pour une vertu cardinale. L'aîné des enfants, Erik, dirige la dernière-née des filiales du groupe, Québécor Multimédia. Le fils puîné, Pierre-Karl, est à la tête de la division européenne de Québécor Imprimerie. Cela suffira-t-il à assurer la pérennité de l'empire Québécor ou son démantèlement est-il inévitable après la disparition de son fondateur ? La question est ouverte.

Sylviane Tramier

■ **CORNELIUS CASTORIADIS**, philosophe et psychanalyste français, est mort, vendredi 26 décembre à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, des suites d'une maladie cardiaque *(lire page 17)*.

■ **JOHNNY COLES**, trompettiste de jazz, est mort des suites d'un cancer, dimanche 21 décembre, à Philadelphie. Il était âgé de soixante-et-onze ans. Surtout connu comme musicien de sections dans des grandes formations de Duke Ellington, Count Basie, Ray Charles ou Quincy Jones, Johnny Coles avait aussi joué avec le pianiste Herbie Hancock. Réputé pour sa qualité de timbre, doux et chaud, son style sobre amenait la comparaison avec celui du Miles Davis des années 50. Johnny Coles était aussi un habile technicien au bugle. Il avait enregistré une douzaine d'albums sous son nom à la tête de ses propres formations dont les plus connus sont *The Warm Sound of Johnny Coles* ou *Little Johnny C*. Il avait été, tout au long de sa carrière, en contact avec les sources africaines du jazz, qui transparaissaient dans sa musique orientée vers le post-bop.

■ **Mgr BRONISLAW DABROWSKI**, ancien secrétaire général de l'épiscopat polonais, est décédé jeudi 25 décembre à Varsovie. Né à Grodziec le 2 novembre 1917, prêtre en 1945, évêque en 1962, il avait été secrétaire de l'épiscopat de son pays de 1969 à 1993, chargé notamment des relations avec le gouvernement communiste. Défendant les droits de l'Eglise catholique, il avait participé, en 1989, aux négociations de la Table ronde réunissant les autorités de Varsovie et l'opposition regroupée autour de Solidarité. Les accords signés avaient abouti aux premières élections libres. Mgr Dabrowski avait été un proche collaborateur du cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne et, après la mort de celui-ci en 1981, de son successeur, le primat Jozef Glemp. Il avait renoncé à ses fonctions en 1993.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 décembre sont publiés :

● **Placement sous surveillance électronique** : une loi consacrant le placement sous surveillance électronique comme modalité d'exécution des peines privatives de liberté.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 et de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 décembre sont publiés :

● **Forêts** : un décret modifiant le code forestier et portant déconcentration des décisions relatives aux aménagements des forêts, aux défrichements de forêts incendiées et aux transactions en matière d'infractions à la législation sur le défrichement.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Villefontaine.

Luc,

18 ans !

A toi de jouer...

... mais on t'aime.

Christiane et Jean-Pierre.

Décès

– Georges Alaine,
son époux,
Fabienne Dutot,
sa fille,
Mathieu Alaine,
son fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jeanne ALAINE DUMAS,

survenu le 23 décembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– En la nuit de Noël,

René BONNETAIN,
frère des Ecoles chrétiennes,

est entré dans la vie éternelle.

En communion avec ses frères en religion,

Marie-Antoinette Collange-Bonnetain,
sa soeur,
Jean-Marie, Philippe, Marie-Pascale,
leurs conjoints, ses neveux et nièces,
Claire, Benoît, Sylvain, Lucie,
François, Elisabeth, Gabrielle,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Rochigneux et Giry,
dans l'espérance et la peine, vous convient à la prière.

Les funérailles auront lieu le lundi 29 décembre 1997, à Sainte-Bernadette de Caluire (Rhône), à 14 h 30.

Ingénieur civil des Mines, successivement directeur de l'Ecole La Salle (Lyon), du pensionnat Saint-Louis (Saint-Etienne), d'ECAM et des Lazaristes (Lyon), visiteur provincial, fondateur du centre de soutien Ados (Lyon).

31, avenue de Rueil,
92000 Nanterre.
55, rue Henri-Chevallier,
69004 Lyon.

– Lyon, Caluire (Rhône) - Saint-Etienne (Loire).

Les frères des Ecoles chrétiennes,
Les familles Bonnetain, Collange,
Et ses nombreux amis,
invitent à partager leur peine et leur espérance, à l'occasion du décès, ce 24 décembre 1997, dans sa soixante-dix-huitième année, du

Frère René BONNETAIN,
visiteur provincial de 1979 à 1985,
ancien directeur du pensionnat
Saint-Louis, à Saint-Etienne (Loire),
ancien directeur de l'Ecole La Salle,
rue Neyret, à Lyon,
ancien directeur de l'ECAM
et des Lazaristes, à Lyon,
ancien directeur du centre de soutien
scolaire ADOS, à Lyon.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Sainte-Bernadette, rue Pasteur, à Caluire, le lundi 29 décembre, à 14 h 30, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau des frères au cimetière communal.

– Claudine Fabbri,
son épouse,
Clémence et Louis Rouah,
Katia et Pierre Le Roux,
ses enfants,
Mathieu,
son petit-fils,
Jo Collas,
sa belle-mère,
Gérard Collas,
son neveu,
Ses compagnons de scène,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FABBRI,

survenu le 24 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, Paris-18e.

39, rue du Mont-Cenis,
75018 Paris.

(*Le Monde* du 26 décembre.)

– Thonon, Loisin, Paris.

Le 25 décembre 1997,

M. Emile FOËX,
directeur honoraire
des écoles normales d'instituteurs
de Beauvais et Paris,
lieutenant-colonel de réserve
honoraire d'infanterie de marine,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

est décédé à Thonon, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Loisin (Haute-Savoie), le lundi 29 décembre, à 14 heures.

Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Grazie,

Giorgio.

Maintenant, ne commence pas à te disputer avec Luchino.

Atilio Maggiulli,
Et tes amis de la Comédie italienne de Paris.

– Petros et Myrto Gondicas,
Pipitsa Caravassili,
Georges et Mitsi Gondicas,
Panayiotis et Phyllis Gondicas,
Charilaos Gondicas,
Nitsa Comi,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Basile GONDICAS,

survenu le 21 décembre 1997, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 décembre, à 14 h 15, au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt, 48, avenue Pierre-Grenier.

89 ter, rue de Charenton,
75012 Paris.
Ipsilantou 8, 10675 Athènes.

– Selma Klouche
et ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Abdelhamid KLOUCHE,

pharmacien,
professeur honoraire
en sciences naturelles,
ancien élève de la Fondation nationale
des sciences politiques,

survenu le 16 décembre 1997.

17, rue du 1er-Novembre,
13000 Tlemcen (Algérie).

– Sallanches.

Mme Annie Laffin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toutes les familles parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Bernard LAFFIN,
docteur en médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 décembre 1997, à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques civiles auront lieu à Sallanches, ce samedi 27 décembre, à 16 h 30. Le cortège se formera devant l'hôtel de ville.

9, quai de Warens,
74700 Sallanches.

– Le général (CR) Lucien Le Boudec,
son époux,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine LE BOUDEC,
née **CHOTARD,**

survenu le 26 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

16, parc du Château,
78430 Louveciennes.

Anniversaires de décès

– Le 28 décembre 1987,

Yannick ANDRÉI

quittait ce monde.

Son souvenir, lui, y demeure toujours.

– En ce troisième anniversaire du décès de

Denis COLBAN,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an, disparaissait

Daniel MAYER
(1909-1996),

ancien président
de la Ligue des droits de l'homme,
ancien président du Conseil constitutionnel.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui, ainsi que pour son épouse,

Cletta MAYER
(1903-1976).

– Il y a trois ans, le

docteur Alexandre NEMETH,

qui fut l'un des pionniers de l'approche psycho-prophylactique de l'accouchement et de la naissance, quittait les siens.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, admiré, aimé.

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIEN.

Son épouse, Josette,
Ses enfants, Krishna et Indira.

– Il y a cinq ans, le 27 décembre 1992,

Jean-Sébastien SZWARC

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui en cette fin d'année.

Soutenances de thèse

– **Séverine Tamburini-Kender** a soutenu sa thèse de doctorat en droit le 19 décembre 1997, au Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (Ceric) de la faculté de droit d'Aix-en-Provence : **« La notion de monnaie européenne : aspects juridiques et institutionnels ».**

Elle a obtenu la mention « très honorable » et les félicitations du jury.

Le jury était composé de M. E. Putman, directeur de thèse, professeur à Aix-Marseille-III ; M. J. Bourrinet, professeur à Aix-Marseille-III et directeur du Ceric ; M. L. Dubouis, professeur à Aix-Marseille-III ; M. F. Picod, professeur à l'université de Saint-Etienne ; M. B. Saintourens, professeur à l'université Bordeaux-IV, et M. M. Vanden Abeele, directeur général de la DG XXIII à la Commission européenne.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

HORIZONS

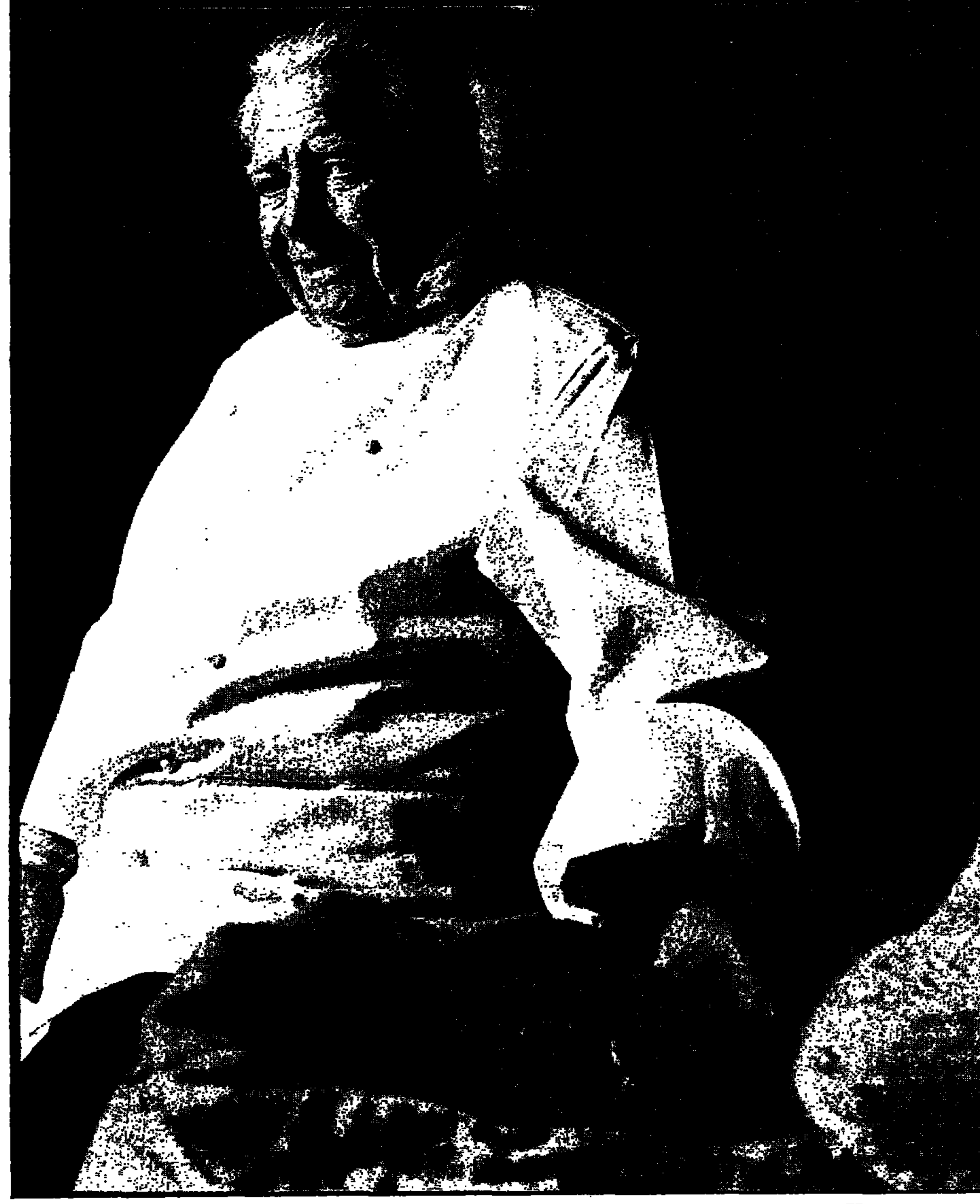
PORTRAIT

Papy Bernachon, prince de la ganache

On n'écrit pas la bouche pleine, c'est entendu. Mais avec Maurice Bernachon, on se sent la plume un peu sèche. Comme si la générosité, l'intégrité, la rondeur de l'homme se confondaient avec celles de ses chocolats ; des tablettes épaisses, un peu brutes, à l'ancienne, qui *croquent sous la dent* ; des ganaches onctueuses, riches du vrai goût de cacao ; des bonbons voluptueux, fourrés d'amandes, de praliné, de nougatine, de pistaches, de moka... *« On n'imagine pas que l'homme qui fait ces merveilles soit sec comme un clou, avec un caractère de chien. C'est un adorable vieux monsieur »*, assure Bernard Pivot, lyonnais, gastronome et ami. L'intéressé est un peu désarçonné par sa renommée. *« Je ne suis pas célèbre*, dit-il. *Je fais mon métier du mieux que je peux. »*

Pour l'heure, tassé dans une bergère près de la fenêtre, son caniche couché à ses pieds, le roi du chocolat paraît un peu amolli. Sous la crinière blanche, il a le sourire d'un grand-père tranquille, une crème de grand-père, bienveillant, rondouillard et un peu las. Erreur. Il guette. Derrière les paupières à demi baissées, l'œil vif, sombre, un brin malicieux, revient sans cesse au téléphone posé à trois pas de là. Cantonné chez lui, et contraint au repos sur ordre de la faculté, il n'attend qu'un prétexte, visite, client, fournisseur, pour se précipiter deux étages plus bas, retrouver son royaume, la boutique étincelante, haute comme une église, et son dédale odorant de laboratoires, d'ateliers et de cuisines où s'affairent cinquante employés.

Là, tous l'appellent « papa ». A soixante dix-neuf ans, après soixante-trois années de travail sans répit – pas un dimanche, pas une fête –, le vieux lion a finalement quitté, il y a quelques mois, l'uniforme blanc du pâtissier. La mort dans l'âme. Il a beau s'efforcer à la sagesse, lire, boire de l'eau, éviter les truffes et les pas inutiles, on le sent mal à l'aise dans ses vêtements civils, la main impatiente, les papilles à l'affût, le nez frustré des effluves subtils de la pâtisserie, de l'odeur doucereuse du chocolat fondu, ou des arômes épicés, âcres, presque entêtants, des fèves de cacao. Maurice Bernachon a officiellement abdiqué, laissant à son fils Jean-Jacques le soin de gérer l'empire dans le strict respect des tables de la loi fixées une fois pour toutes : les meilleurs produits tu utiliseras ; de la « chimie » et des excentricités tu te garderas ; dans des bassines en cuivre tu travailleras. L'âge et la maladie ont beau faire, il ne dételle pas. *« Je suis un traditionnel, jusque dans les casseroles »*, avoue Maurice.



Les modes et l'industrialisation n'ont jamais influencé le maître-chocolatier lyonnais. Il est traditionaliste et l'assume avec bonheur

> « Le chocolat, c'est tout simple. Si vous avez des fèves de bonne provenance, il se suffit à lui-même. Il ne demande rien. Est-ce qu'il vous viendrait à l'idée de modifier le goût d'un Pétrus ou d'un Château Yquem ? »

A l'heure où le chocolat devient une mode, où fleurissent clubs, cercles, Salons, festivals et confréries, où les meilleurs chocolatiers succombent au snobisme ou à l'industrie, rivalisant d'audace pour gagner les faveurs des critiques ou prêtant leur nom à la promotion de marques, Papy Bernachon fait de la résistance. Lorsque ses confrères se prennent pour des artistes ou des chefs d'entreprise, il se proclame artisan et fier de l'être. Il torréfie lui-même ses fèves, les broie, les mélange, les conche (malaxage à chaud), pour fabriquer son propre chocolat de couverture, matière première de base du chocolatier, que la plupart – même les plus grands – achètent désormais auprès des sociétés spécialisées comme Valrhona. Il boude le Club des croqueurs de chocolat, et autres cénacles qui font le bonheur des dîners parisiens. Il rejette les « extravagances » : chocolats au thym, à l'eau de rose, au fenouil, etc. *« J'en ai même vu aux épinards ! C'est ridicule. Le chocolat, c'est tout simple. Si vous avez des fèves de bonne provenance, il se suffit à lui-même. Il ne demande rien. Est-ce qu'il vous viendrait à l'idée de modifier le goût d'un Pétrus ou d'un Château-Yquem ? »* Mieux : il refuse de grandir. A Lyon, il est né ; à Lyon, il a prospéré ; à Lyon, il restera. La boutique, rénovée en 1985, ne désemplit pas et sert en période de pointe jusqu'à mille clients par jour. Auxquels il faut ajouter les deux mille colis expédiés pendant les fêtes dans le monde entier. Bon an mal an, avec son unique magasin, la maison Bernachon vend une bonne cinquantaine de tonnes de chocolats – moitié autant que la société Lenôtre avec quinze boutiques dans le monde. Un maximum. *« On ne peut pas faire plus »*, soupirent d'aise Bernachon père et fils. Pas question de grossir encore. *« On ne saurait pas, ça deviendrait de l'industrie. »* Aller à Paris ? *« Pour devenir le plus riche du cimetière ? »*, interroge Maurice, la mine sévère tout d'un coup. Il y a des principes sur lesquels, ici, on ne discute pas. Il a eu des propositions de franchises du monde entier : Etats-Unis, Venezuela, Japon... Toutes refusées. *« C'est une profession où on doit mettre du respect*, explique-t-il. *On emploie du beurre d'Echiré, de la crème d'Isigny, des produits nobles, des produits frais. Vous me voyez faire du chocolat à New York ? ! Il aurait fallu un chimiste pour stabiliser les produits. »* Autant dire le diable.

Ses confrères font la moue. Tous respectent l'homme, son intégrité, sa fidélité. Pour ses chocolats, c'est autre chose. *« Un peu bruts de fonderie »*, dit l'un. *« Toute une époque »*, dit l'autre. *« Je préfère des chocolats plus inventifs, plus fins, moins grossiers »*, assure le troisième. *« Il y a une tendance qu'il n'a pas voulu suivre, ce qui ne l'empêche pas de faire du très bon chocolat »*, explique, diplomate, le secrétaire général du Club des croqueurs. Quant à son obstination à torréfier lui-même ses fèves, ils la tiennent pour un caprice. On achète aujourd'hui dans l'industrie d'excellents chocolats de couverture, assurent-ils. Pourquoi persévérer, au risque de faire parfois moins bien ? *« Pour l'instant, je trouve mon bonheur sur le marché »*, affirme Jean-Paul Hévin, jeune prodige du chocolat et porte-drapeau de la nouvelle génération.

Seul Gaston Lenôtre défend fidèlement son ami Maurice. *« C'est un homme d'un honnêteté scrupuleuse, qui respecte son métier*, dit-il. *Les confiseurs chocolatiers, il n'y en a plus tellement. Les vrais, les purs comme lui sont rares. »* Juste retour des choses, Maurice admire Gaston : *« C'est un homme qui n'a peur de rien et un professionnel de qualité. »* Pour les autres, il préfère se taire. Papa Bernachon est un homme réservé, loquace par éclairs, féroce par omission. Le meilleur chocolat, en dehors du sien ? *« J'aime beaucoup le Suchard or. »* Un silence. *« Il y a quand même encore de bons chocolatiers, s'ils ne se mettent pas à faire n'importe quoi ! »* Non qu'il se désintéresse de la concurrence. Tous les mois, il organise des séances de dégustation. *« Pour entretenir le palais de mes employés »*, dit-il. Un vrai rituel gourmand : on casse, on croque, on fait fondre – *« pour juger à la couleur s'il y a de grands cacaos »*. Parfois, on se régale. *« Le chocolat industriel n'est pas frais comme le chocolat artisanal, mais on en trouve de très bons. »* Souvent, on est déçu – *« encore de la chimie ! »*

Retranché dans son fief lyonnais, il se moque des chapelles : *« Ils se prennent un peu trop au sérieux. »* Le chocolat, il le fait, il continuera à le faire comme il l'a appris de ses maîtres dans les années 30, à une époque où le chocolat était l'apanage de centaines de petits artisans, où l'industrie n'avait pas *« tout englobé »*. Sa première truffe, il s'en souvient encore : c'était le 25 décembre 1934. Il avait quatorze ans, et venait de débarquer chez son maître d'apprentissage à Pont-de-Beauvoisin, dans l'Isère. Fils d'un aiguilleur aux chemins de fer, le chocolat était pour lui un luxe. La découverte du laboratoire fut un émerveillement. *« Je me retrouvais parmi une débauche de produits fins qui sentaient la vanille, la noisette, le caramel. Ça m'a plu tout de suite. »*

Il était gourmand, il devint *« accro »*. Jusqu'à une date récente, il mangeait encore plus d'une tablette par jour : *« Dix fois, j'allais au laboratoire ; dix fois, je prenais une truffe ou un palet. »* La passion ne le quittera plus. Au fil de ses stages, il apprend aussi la pâtisserie qui, plus tard, le fera vivre pendant les mois d'été. Mais son hobby, c'est le chocolat, et son vrai maître, M. Durand, un chocolatier renommé, dont la boutique, au 42, cours Franklin-Roosevelt, dans le quartier le plus chic de Lyon, deviendra, en 1953, la sienne. C'est, dit-il, l'œil rêveur, son meilleur souvenir. A l'époque, la pâtisserie-chocolaterie Durand est minuscule : 140 mètres carrés – qui deviendront 1 500 au fil des agrandissements successifs. Maurice et sa femme Simone, fille de boulanger, n'ont pas un sou. Mais, dès le départ, il prend la décision qui fera sa fortune : il fabriquera tout lui-même, de la fève à la ganache. *« L'industrialisation commençait*, raconte-t-il. *Je sentais que cela allait modifier le goût, uniformiser les aliments. Je me suis dit qu'il y avait un créneau. J'ai acheté des machines pour faire mon propre chocolat ! »*

Le pli est pris, et la petite entreprise prospère, aidée par le boom économique, le bouche-à-oreille, le travail de Maurice et le talent commercial de Simone, qui gère la boutique, choisit les boîtes, les rubans en artiste. *« Je faisais mon métier tranquille, dans mon petit coin. Je n'ai jamais fait de pub. Je me demandais comment on pouvait s'intéresser à cette profession. »* La gloire lui tombe dessus sur le tard, alors qu'il se contente de faire les meilleurs chocolats de Lyon. Par un de ces hasards qui font les grandes fortunes : un 15 août. La grande ville dormait, toutes boutiques fermées. Lui seul était ouvert, comme d'habitude. Un gourmet est entré, il a goûté, parlé, visité les laboratoires, tâté les fèves. C'était un grand critique gastronomique. Intitulé « Lyonitude », son article fait de Bernachon l'obscur, Bernachon le grand, prince du chocolat.

DANS les années 70, le mariage de son fils, Jean-Jacques, avec la fille de Paul Bocuse le range définitivement au rang des monuments de la gastronomie lyonnaise, en l'introduisant à l'Elysée, puis auprès de la presse internationale. En 1986, Jack Lang le nomme chevalier des Arts et Lettres. La mode s'en mêle. Et la médecine. Le chocolat, banni des régimes, devient bon pour les artères, le moral, l'équilibre. Il signe un livre, sur l'insistance de Flammarion, et passe à « Apostrophes », aux côtés du philosophe Michel Serres. Une consécration qui l'émerveille encore : *« Je n'ai que mon certificat d'études. »*

Il a eu beaucoup de chance, *« mais*, dit-il, *tout le monde dans sa vie a sa part de chance, entre vingt et trente-cinq ans. Il faut pousser la porte. Après, c'est trop tard. »* Nostalgique ? Un peu. Il s'est mal remis du décès de sa femme et l'évolution du métier le chagrine. *« Je mène un combat perdu d'avance. La mode du chocolat s'amplifiera, mais ce sera au détriment de l'artisanat. Voyez en face. »* De l'autre côté de la rue, une boutique Léonidas étale impunément ses chocolats *« de luxe »* à prix cassés. *« Les Belges font parfois de bons chocolats, mais ce sont les champions de la chimie ! »* Et le pire est à venir : un projet de directive européenne, fort discuté, autoriserait les fabricants à introduire 5 % de graisses végétales diverses dans le chocolat, à la place du beurre de cacao. *« On peut tout remplacer, les amandes par des avelines, les gousses de vanille par de la vanille de synthèse, le beurre de cacao par n'importe quoi. Mais on ne mange plus le même produit ! »* Sa bête noire : les « McDo ». *« Il va arriver la même chose pour le chocolat. On va mettre des graisses. Ce sera n'importe quoi. C'est la fin ! »*

Papa Bernachon se défend d'être passéiste. Il regrette pêle-mêle les produits de terroir, les amandes de Provence aux noms si poétiques – béraudes, tournefort, matrones –, l'art perdu des orpailleurs, les spécialités locales – nougats de Montélimar, roseaux du Giers... *« La France était riche en spécialités. Toutes sont progressivement rachetées par des groupes industriels, surtout étrangers. Ah, ça m'énerve ! »* Pourtant, il ne voudrait pas revenir en arrière. La vie nouvelle a apporté tellement d'améliorations. *« Jadis, c'était un luxe. Maintenant tout le monde mange du chocolat, et ça, c'est merveilleux ! »*

Véronique Maurus
Photo : David Morel/Editing pour « Le Monde »

هكذا من الاصل

LE COURRIER DES LECTEURS

Les lettres reçues en cette fin d'année reflètent la diversité des débats qui suscitent la réflexion de nos lecteurs : le procès Papon incite nombre d'entre eux à nous adresser leurs témoignages, tandis que les controverses sur l'immigration, la justice, le cannabis ou l'art contemporain continuent de soulever un vif intérêt. La chronique du médiateur attire l'attention sur la règle journalistique qui consiste à indiquer aussi précisément que possible les fonctions exercées par les personnes citées dans un article, même lorsque celles-ci ne le souhaitent pas.

L'art de la présentation de soi

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LE MONDE du 17 décembre a annoncé qu'une trentaine de jeunes intellectuels, parmi lesquels Delphine Gardey et Philippe Corcuff, ont décidé d'adhérer à la Ligue communiste révolutionnaire. Le secrétaire général du club Merleau-Ponty, Laurent Baumel, son trésorier, Bruno Lucas, et trois membres de son bureau, Bruno Bachini, Cécile Beaujouan et Nicolas Liebault, nous écrivent pour s'étonner que *Le Monde* ait cru bon de préciser que Delphine Gardey est la présidente dudit club, dont Philippe Corcuff est l'ancien président et l'un des fondateurs. « *Le fait que Delphine Gardey soit présentée ici comme présidente du club Merleau-Ponty,* nous disent-ils, *suggère naturellement à vos lecteurs qu'à travers elle c'est l'ensemble des membres de notre club qui s'inscrivent dans cette démarche.* » Ils ajoutent : « *Les réactions que nous enregistrons les uns et les autres indiquent que c'est bien ainsi en tout cas que cette information est spontanément interprétée.* »

Nous donnons acte à nos correspondants du « *souci d'objectivité* » exprimé dans leur lettre et faisons bien volontiers savoir à nos lecteurs que ses signataires « *ne se reconnaissent pas* » dans la décision prise par Philippe Corcuff et Delphine Gardey, « *décision qu'ils jugent, dans la période historique actuelle, dépourvue de pertinence intellectuelle et stratégique* ». Mais nous pensons que *Le Monde* a eu raison de préciser l'appartenance de Delphine Gardey au club Merleau-Ponty, comme il l'avait déjà fait le 24 novembre à l'occasion d'une déclaration que celle-ci avait cosignée.

La presse a en effet pour principe de mentionner les titres et qualités des personnes dont elle parle ou dont elle publie les textes. Ce n'est pas la première fois que des intellectuels contestent l'application de ce principe. Les auteurs de points de vue adressés à la page Débats demandent souvent que leurs fonctions ne soient pas indiquées parce qu'ils craignent d'engager le corps ou l'organisation dont ils sont membres. Certains veulent choisir la façon dont ils sont présentés. Pierre Bourdieu a ainsi polémiqué naguère avec notre collaborateur Daniel Schneidermann, auquel il reprochait d'avoir signalé, dans son émission télévisée « Arrêt sur images » consacrée aux grèves de décembre 1995, ses prises de position publiques en faveur des grévistes (*Le Monde diplomatique*, avril 1996). Cette incompréhension est sans doute inévitable. Elle traduit le heurt de deux logiques incompatibles. Celle des intellectuels qui signent des tribunes ou des pétitions les conduit à mettre en valeur, dans la présentation qu'ils font d'eux-mêmes et de leur action, individuelle ou collective, ce qui peut servir leur cause et à taire ce qui, selon eux, risquerait de la desservir. Celle des journalistes les oblige à mettre en perspective la démarche dont ils rendent compte en publiant les informations qu'ils jugent pertinentes sur l'identité des acteurs ou sur les circonstances qui expliquent leur initiative : ainsi, en décembre 1995, *Le Monde* avait-il écrit que l'appel de soutien aux grévistes se présentait comme une réplique à celui qu'avait publié précédemment la revue *Esprit*, ce qui avait entraîné une protestation et un « droit de réponse » des signataires.

Il appartient, bien entendu, aux journalistes de faire connaître sans parti pris ni simplification excessive les positions des intellectuels. On aimerait que ceux-ci comprennent et, dans la mesure du possible, acceptent les règles dont se réclame la presse pour la bonne information de ses lecteurs.

INTERDIRE OU RÉGLEMENTER

En tant que médecin, je ne vois pas pourquoi on autoriserait la consommation de cannabis, produit parfaitement inutile à la santé, contrairement au lait, ou aux oranges. De plus, il est toxique, au moins de façon aiguë ; l'ivresse cannabique, ça existe, et ça peut être dangereux si on pilote une voiture ou un vélo, si on conduit une machine, et ça n'aide pas du tout à comprendre le cours du prof en classe, au contraire (...)

En tant que père de famille, je pense qu'il faut des interdits, les transgresser aide à structurer la personnalité, et tant qu'à laisser les ados transgresser quelque chose, mieux vaut que ce soit simplement le cannabis plutôt que directement l'héroïne. En définitive, il me semble qu'il n'y a que deux solutions. Soit on continue d'interdire, et on s'en donne les moyens, ce qui n'est pas le cas puisque le cannabis est partout. Ou on réglemente, et on en fait une drogue légale, comme l'alcool et le tabac, avec commerce organisé par l'Etat, taxes, circonstances où l'usage est autorisé et interdit. Mais, en tout cas, jamais, au grand jamais, de dépénalisation. Car, ça veut dire quoi : dépénalisation ? Ça veut dire : tu n'as pas le droit de faire ça, mais, si tu le fais, il n'y aura pas de punition. C'est le message le plus antipédagogique qu'une société (ou des éducateurs, ou des parents) puisse donner aux jeunes. Autrement dit, si la détention d'une petite quantité de cannabis, voire d'autres drogues, n'est plus réprimée par la loi, alors que la vente reste interdite, ça n'a aucun sens, pour le coup, y compris pratique, dans notre région. Beaucoup d'utilisateurs de drogue trafiquent, avec les Pays-Bas surtout, pour se payer leur consommation. Où est la limite entre consommation et trafic ?

Luc Beaumadier
Villeneuve-d'Ascq (Nord)

DÉTENTION PROVISOIRE

Votre édition du 5 décembre nous apprend qu'à nouveau, dans l'affaire Elf, la détention provisoire est utilisée comme moyen d'obtention des aveux : ou bien M. Miara, entendu par le juge, parle ou bien... Ce n'est pas la première fois : on avait précédemment découvert que, sitôt passé aux aveux, M. Guelfi était sorti de prison. Certes, aucun des protagonistes de cette incroyable affaire n'appelle la moindre sympathie. Mais l'utilisation – systématique, semble-t-il – de la détention provisoire ou de sa menace pour obtenir des aveux est scandaleuse. Pourquoi pas des coups d'annuaire du téléphone sur la tête.

Jadis, Me Garçon démontrait les dérives toujours possibles de la procédure d'instruction française : celle-ci, inquisitoriale, porte en elle de tels risques car elle pousse à l'obtention des aveux plutôt qu'à l'obligation, pour l'accusation, de produire une démonstration fondée sur les faits. Comment ignorer, de plus, que les juridictions de jugement « couvrent » le plus souvent la détention provisoire par une peine de prison ferme d'une durée au moins égale à celle-là, quels que soient les éléments à décharge apparus dans le cours ultérieur de l'instruction. Oui, il est plus que temps de dessaisir le juge d'instruction de son pouvoir de placer en détention provisoire !

Paul Thévenin
Metz (Moselle)

EXCÈS DE POUVOIR

Les « déçus » du procès Papon – dont je suis – ne pensent pas seulement que ce procès est perdu depuis le premier jour parce qu'il vient trop tard. Ils pensent que ce procès est perdu parce qu'il continue aussi de servir la pernicieuse « bonne conscience » qui a déjà permis de le différer si longtemps. En effet, ce procès d'un passé irrattrapable nous dispense de nous attaquer à notre présent le plus délétère. N'avons-nous pas sous la main les pièces à conviction qui nous permettraient de confondre nos « Papon » d'aujourd'hui, ceux de nos ministères, de nos préfectures, de nos grandes société nationales, toute cette pseudo-élite dont l'irresponsabilité de fait et la morgue n'assurent le fonctionnement de l'Etat qu'en foulant aux pieds les principes de la République et d'ailleurs ceux de la morale ? Si nous ne voulons pas que, dès aujourd'hui et certainement demain, des convois d'hommes réduits à l'état de marchandise et de déchet reprennent le chemin de l'abomination, n'est-il pas aussi bien de la responsabilité d'un journal comme *Le Monde* de dénoncer les excès de pouvoir partout où ils s'exercent ?

Jean-Pierre Bigeault
Paris

BROUHAHA HEXAGONAL

Jusqu'à quels abysses sombrera le débat initié dans vos colonnes sous la rubrique « la crise de l'art contemporain » ? Du débat au déballage, la polémique, engagée sous les auspices du coup bas, s'achève dans le caniveau. Pourtant, de ce brouhaha hexagonal émergent des questions d'importance. Quelle place doit être celle de la puissance publique dans la promotion de l'art le plus actuel ? Existe-t-il une spécificité de l'art acheté, subventionné par les instances d'Etat ? Peut-on parler d'un « art national » sans verser dans un nationalisme étroit ? La critique de l'art contemporain est-elle synonyme d'une allégeance aux thèses de l'extrême droite ? Autant de questions qui méritent un examen serein, qui justifient l'ouverture d'un vrai débat. Celui-ci, une fois de plus, aura été escamoté. A leur place, on ne trouve que querelles de clocher et règlements de compte, le récit des postes disputés, l'écho des luttes d'influence. Semaine après semaine, d'un quotidien à l'autre, l'ouverture impudique du calepin des rancœurs, des amitiés trahies, des passions contrariées. A chaque jour sa révélation. L'enjeu culturel des décennies passées n'était donc que cela. Une affaire d'ambition, une querelle de voisins de palier ! De grâce, rédacteurs du courrier des lecteurs, fermez vos colonnes à Clochemerle, avant que le monde entier ne constate la nudité du roi.

Didier Ottinger
Paris

DROIT DU SOL

Contrairement à ce que laisse entendre Michèle Cotta (*Le Monde* du 27 novembre), un jeune né en Amérique (Etats-Unis), même de parents étrangers, est automatiquement citoyen américain, sans qu'il ait à prêter serment à la Constitution à quelque moment que ce soit. Cette cérémonie est réservée aux immigrants. Les nouveaux citoyens américains d'Ohio ou de l'Iowa qu'elle a regardés avec attendrissement prêter serment, à la télévision, étaient des immigrants et non des jeunes nés sur le sol américain ! Je vous serais reconnaissant de saisir cette occasion pour confirmer que la législation américaine est bel et bien plus libérale que la nôtre, se fondant clairement et entièrement sur le droit du sol.

Bertrand Guidon
Rennes (Ille-et-Vilaine)

Les droits naturels de la mer

Suite de la première page

Dès lors, tout accident mettant en cause des pêcheurs provoque un retentissement émotionnel dans l'opinion qui va au-delà de la mort même d'un ou de plusieurs individus. Coïncidence : la belle série télévisée d'Hervé Baslé *Entre terre et mer* qu'a commencé à diffuser France 2, lundi 22 décembre, en apporte le témoignage, en racontant la saga des terre-neuvas malouins.

Le drame de Camaret survient pour qu'on le redise : le métier de marin pêcheur est un de ceux où l'on enregistre encore, en dépit des efforts pour renforcer la réglementation en matière de sécurité et de formation, le plus d'accidents professionnels. Un travailleur sur six en moyenne est concerné par des blessures ou maladies plus ou moins graves au lieu de un sur huit dans les autres branches.

Selon les statistiques officielles de l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM), 1 902 accidents sur les lieux de travail se sont produits en 1996. Encore ne s'agit-il que d'accidents déclarés. Quant aux naufrages, l'année qui va s'achever dans quelques jours en aura compté 13, faisant 14 morts ou disparus, un bilan qui s'alourdira respectivement à 14 et 19 si le chalutier à pêche arrière de Camaret, sans doute occupé à « racler » la langoustine, n'est pas localisé ni son équipage retrouvé sain et sauf.

Métier de tradition relevant autant d'une approche culturelle qu'économique (plusieurs gouvernements ont eu à affronter des révoltes dures comme celle de 1994 à Rennes pour ne pas l'avoir compris), la pêche elle aussi cherche à s'insérer dans la modernité, la mondialisation, la compétitivité, les règles de gestion économe des ressources naturelles et fragiles de la planète.

Comme on voit maintenant en Beauce des « agromanagers », on rencontre à Boulogne, au Guilvinec ou sur l'île d'Yeu des « patrons d'entreprise » formés à la navigation par satellite et aux lois de l'offre et de la demande, qui mènent leur entreprise flottante, bourrée d'électronique, comme d'autres dirigent un atelier d'ordinateurs ou de machines-outils. De ce point de vue et même si le nombre de professionnels diminue et si la ressource européenne donne ici et là des signes d'épuisement, la pêche n'est pas un secteur figé dans le passé des légendes, des ex-votos, des femmes en noir et des mains calleuses. La mutation n'est plus, chez ces hommes, un mot qui fait peur. On peut même gagner fort bien sa vie, si l'on sait résister aux pressions des mareyeurs et si l'on apprend à pêcher autrement qu'avec l'ancestral réflexe de la cueillette facile, gratuite, voire irresponsable.

CADRE JURIDIQUE

La pêche se modernise, qu'il s'agisse de la technologie, de la gestion, du négoce, mais aussi de la législation nationale ou communautaire à laquelle, pourtant, elle est fondamentalement réfractaire. Ce secteur est même exemplaire ! Préparée par Philippe Vasseur et reprise sans en modifier fondamentalement les termes par Louis Le Pensec, la loi d'orientation sur la pêche et les cultures marines a été publiée au *Journal officiel* du 19 novembre après avoir été votée par l'Assemblée nationale et le Sénat à l'unanimité des groupes politiques, ce qui n'est pas très fréquent. Un texte essentiel – que les professionnels font leur – qui modernise les relations sociales, renforce les organisations des producteurs, crée un statut des entreprises de pêche artisanale, protège les conjoints et prévoit des incitations fiscales pour attirer l'épargne des particuliers et des entreprises pour investir dans l'achat de navires.

Voilà un cadre juridique qui a sa logique et sa méritoire dimension statutaire. Mais la mer est un autre cadre à dimension variable et imprévisible qui ne se laisse pas facilement traduire en lois ou en circulaires. Les hommes apprécient le premier mais restent sous la domination du second. Les tragiques événements récents montrent, que malgré les progrès du droit de la mer, la mer, elle, garde ses droits.

François Grosrichard

RECTIFICATIF

LA FÊTE DE HANOUCCA

C'est par erreur que nous avons écrit dans *Le Monde* du 25 décembre que la fête de Hanoucca commémore la reconquête, par les Grecs, du Temple de Jérusalem vers 195 avant Jésus-Christ. Cette fête commémore la victoire, vers 165 avant Jésus-Christ, des juifs sur les Syriens qui voulaient détruire leur religion et helléniser leur royaume.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Avec ou sans Boris Eltsine...

A chaque éternuement du président russe, Boris Eltsine, le monde entier s'interroge et s'inquiète. Il frissonne à l'idée que l'une des grandes puissances nucléaires de la planète soit sans pilote. Le maître du Kremlin, le « premier président russe démocratiquement élu » n'est-il pas tout-puissant dans son empire ? Ne le gère-t-il pas à coups d'oukases face à un Parlement où les floués des réformes ont régulièrement envoyé une majorité d'opposition, communiste ou anti-occidentale, une majorité qui, aujourd'hui encore, s'oppose à la propriété privée de la terre ? La Russie ne serait-elle pas menacée d'une « restauration communiste » en cas de disparition de M. Eltsine ? A toutes ces questions, il convient d'apporter des réponses nuancées.

D'abord, les « refroidissements » de Boris Eltsine et ses diverses « extinctions de voix », aussi peu crédibles qu'ils soient, mettent régulièrement le monde en haleine depuis des années. La comparaison, proposée par un célèbre neurologue finlandais, avec le cas du président Kekkonen, atteint de sénilité sur la fin de son mandat, est excessive. Pour autant, le président russe semble réellement avoir aujourd'hui des problèmes vasculaires cérébraux, ce qui pourrait affecter sérieusement son activité.

La situation est cependant moins critique qu'elle ne le fut avant l'opération cardiaque de Boris Eltsine. Les « élites » politico-financières russes continuent certes à s'entredéchirer sauvagement dans les journaux et télévisions qu'elles possèdent. Elles ont pourtant compris jusqu'« *où ne pas aller trop loin* » et conviennent de la nécessité de trouver des compromis, indispensables pour leur permettre de continuer à jouir des fruits de la privatisation. Un homme joue, à cet égard, un rôle de stabilisateur incontestable : c'est le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. C'est lui qui devrait assurer l'intérim en cas d'incapacité du président. Il s'impose de plus en plus.

Difficilement éligible car peu populaire – sa cote de popularité plafonne autour de 3 % ou 4 % – M. Tchernomyrdine pourrait cependant offrir un point d'ancrage, dans les remous que ne manquerait pas de soulever une disparition de Boris Eltsine, et organiser des élections. Pas plus qu'en 1996, un candidat communiste ne semble pouvoir être élu au second tour. Les communistes, d'ailleurs, sont revenus à des conceptions de politique économique plus classiques, ne préconisant plus de stimuler la production en laissant filer l'inflation.

La « toute-puissance » du maître du Kremlin – qui fut de tout temps un mythe, même sous Staline – s'estompe encore, aujourd'hui, avec la montée en force des gouverneurs élus dans les régions. Souvent communistes au départ, ils deviennent « pragmatiques » lorsqu'ils exercent le pouvoir. L'immensité et la variété du pays, comme de ses problèmes, rendent difficile tout changement brusque d'orientation. Les contraintes imposées par l'intégration de la Russie au marché mondial et à ses institutions de crédit jouent le même rôle. Avec ou sans Boris Elstine.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un chenal artificiel en aval de Nantes

C'EST UN TRAVAIL titanesque qui vient d'être accompli par les Ponts et chaussées, à vingt-deux kilomètres en aval de Nantes, où deux millions de mètres cubes de terre ont été déplacés pour permettre la création d'un nouveau chenal maritime latéral à la Loire sur une longueur de 1 110 mètres, une largeur de 130 mètres et une profondeur telle que la hauteur moyenne des eaux, grâce au jeu des marées, sera de 9 mètres environ, permettant ainsi aux *liberty-ships* de remonter aisément le fleuve avec 7 000 ou 8 000 tonnes de charge.

Ces travaux, qui ont coûté une centaine de millions de francs, étaient nécessaires pour assécher l'ancien lit de la Loire sur 300 mètres de longueur, les deux millions de mètres cubes de terre du nouveau chenal servant à édifier deux digues en amont et en aval du barrage de navires coulés en août 1944 par les Allemands isolés dans la poche de Saint-Nazaire. Ce barrage était constitué par la dragueuse *Fatouville*, la plus grande dragueuse française à godets, et le *Pas-de-Calais-II*, la plus puissante suceuse d'Europe.

Ces deux bâtiments, qui gisent depuis plus de trois ans au fond de la Loire, représentent encore une valeur de 300 millions de francs au moins. Avec eux se trouvent le plus grand baleinier norvégien, l'*Antarktis*, que les Allemands avaient transformé en ravitailleur de sous-marins, de nombreux remorqueurs et des chalands qui seront aisément récupérés avant octobre 1948, date prévue pour l'achèvement de l'entreprise. Dès la semaine prochaine, les navires emprunteront le chenal artificiel.

(28-29 décembre 1947.)

La pilule contre l'ordre moral

Il y a trente ans était adoptée la loi autorisant la contraception. Le député gaulliste Lucien Neuwirth s'était heurté au Général, qui ne voulait pas « sacrifier la France à la bagatelle ». Mais les partisans de cette révolution des mœurs avaient l'opinion pour eux, et le président finit par céder

« J'EN ai pris plein la gueule. » Trente ans après le vote de la loi qui porte son nom, Lucien Neuwirth, confortablement installé dans son imposant bureau de premier questeur (RPR) du Sénat, se prend la tête dans les mains. *« J'en ai vraiment pris plein la gueule. »*

Pêle-mêle, les souvenirs de cette année 1967 qui devait se clore par la légalisation de la pilule lui reviennent en mémoire, avec une émotion intacte. Sa fille, alors âgée de treize ans, chassée d'une école privée de Saint-Etienne sous la pression de parents s'opposant *« à la présence dans l'établissement d'une enfant qui devait en savoir trop »*. L'inscription *« Salaud ! »* peinte sur la porte de son domicile. Le surnom *« Immaculée contraception »* dont l'avait affublé le ministre de la justice de l'époque, le gaulliste Jean Foyer. Les accusations de livrer la France à l'amoralité et de provoquer la chute de la démographie. La promesse à peine voilée de le nommer ministre s'il retirait sa proposition de loi. La suggestion d'un sénateur de le traduire devant la Haute Cour de justice...

« C'est à ce moment-là que j'ai réalisé combien nous étions un vieux pays conservateur », explique celui qui était à l'époque député (UNR-UDT) de la Loire. Conservateur, le mot est faible. La société française vit alors sous le couvercle de la loi de 1920 qui interdit la diffusion et la « propagande » pour tous les moyens « anticonceptionnels », comme on disait alors. Faut-il l'abroger, et autoriser les méthodes contraceptives comme cela est le cas depuis dix ans déjà en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, puis en Suisse et en Suède ?

Des partis politiques à l'Eglise catholique alors toute puissante, des médecins aux médias, le débat passionne la France entière. Mais les positions des uns et des autres reflètent surtout combien la contraception, sans parler de la sexualité, est alors un sujet tabou. Rares seront les scientifiques à ne pas déraper sur le terrain de la morale. Le général de Gaulle, alors président de la République, aura, avant de se laisser convaincre de la nécessité de légiférer, ce mot fameux : *« La pilule ? Jamais !* (...) *Nous n'allons pas sacrifier la France à la bagatelle. »* Au moment de la discussion de la loi, un député réclamera *« un débat à huis clos, comme pour un procès de mœurs »* tandis qu'un autre prédira *« une flambée inouïe d'érotisme* [dans] *le pays »*.

Comment Lucien Neuwirth a-t-il résisté à toutes ces pressions ? Les femmes, répond-il. *« Je recevais quantité de lettres. "Tenez bon !", écrivaient-elles. Elles émanaient de tous les milieux, de toutes les confessions. Une femme d'une très grande famille, très fortunée, m'a écrit de son hôtel particulier de l'avenue Foch. Elle m'expliquait que, suite à un avortement clandestin pratiqué dans de mauvaises conditions, elle n'avait pas pu avoir d'enfant et qu'elle ne voulait pas que cela se produise pour les nouvelles générations »*, raconte Lucien Neuwirth, soixante-treize ans, le geste mesuré et la modestie rafraîchissante.

Le député de la Loire d'alors a déjà des convictions profondes – une de ses amies se suicidera après avoir été mise à la porte par ses parents parce qu'elle était enceinte – et l'atout de l'expérience : à Londres, qu'il rejoint à l'âge de dix-sept ans après avoir entendu en famille l'appel du général de Gaulle à la radio, il découvre que les jeunes Britanniques ont accès à la contraception. Une fois élu député, en 1958, il se promet de réformer la loi de 1920.

Il sera donc l'homme d'un changement de société comparable, selon la féministe Benoîte Groult, à l'invention de l'imprimerie, de la machine à vapeur ou de la fission de l'atome. Pour elle, *« La contraception a changé le taux des avortements bien sûr, mais au moins autant les mentalités »*.

Mais s'il est isolé au sein de sa propre famille politique, qui craint de mécontenter son électorat, Lucien Neuwirth est loin d'être seul. Il se fait le porte-parole politique de revendications sociales fortement ancrées. Depuis près de dix ans déjà, l'abrogation de la loi de 1920 est réclamée, notamment par des femmes qui multiplient les manifestations sur le thème : *« Un enfant, si je veux, quand je veux. »* Les ravages des avortements clandestins – on estime qu'à l'époque environ 600 000 IVG par an étaient pratiquées dans la clandestinité la plus complète et dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables – sont ressentis comme insupportables d'autant qu'ils sont évitables. Car depuis 1954, la pilule, découverte par l'Américain Pincus, existe, sans parler des diaphragmes, plus anciens.

C'est une jeune gynécologue, Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, qui, la première, se lancera dans la bataille. En 1955, dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, elle rapporte un simple fait divers : une femme de vingt-trois ans est condamnée à la prison pour avoir laissé mourir son quatrième enfant alors qu'elle était enceinte du cinquième, et conclut : *« Plutôt que d'aussi lamentables drames, ne faudrait-il pas mieux le* birth control *? »*.

Evelyne Sullerot est alors une jeune mère de famille, *« noyée dans un océan de tâches ménagères »*. Lorsqu'elle lit dans *Le Monde* un entrefilet sur cette communication à l'Institut, elle écrit une lettre à cette gynécologue inconnue et lui propose ses services. *« A l'époque, j'avais déjà quatre enfants, dont deux « erreurs de la méthode Ogino », et mon médecin m'avait prédit le pire si je tombais à nouveau enceinte »*, raconte celle qui est devenue plus tard une sociologue de la famille. Ensemble, elles créent une association, La Maternité heureuse, un nom choisi pour ne pas tomber sur le coup de la loi de 1920, qui deviendra très vite le planning familial.

Le combat ne sera pas facile. Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé est sanctionnée par le conseil de l'ordre des médecins et interdite d'exercice pendant trois mois. Evelyne Sullerot se rend en Grande-Bretagne et rapporte en toute illégalité des valises de contraceptifs. Mais la machine est en marche. Un soutien décisif leur sera fourni par Jacques Derogy, journaliste à *Libération*, le quotidien dirigé par Emmanuel d'Astier.

Jacques Derogy – décédé le 30 octobre – publie une série de reportages sur les conséquences de l'interdiction de toute méthode contraceptive : infanticides, avortements clandestins, familles reléguées dans la pauvreté avec trop de bouches à nourrir, femmes épuisées par de nombreuses grossesses... En janvier 1956, il en tire un livre, *Des enfants malgré nous*. Le petit groupe de militants espère alors qu'avec la nouvelle majorité de gauche élue le 2 janvier 1956, les interdits légaux, mais aussi le silence et le sentiment de péché qui entourent la contraception seront levés.

« C'est alors que le ciel m'est tombé sur la tête », racontait Jacques Derogy lors d'un colloque organisé le 13 mars 1996. Encarté au Parti communiste au lendemain de la guerre, militant de base sans grande ardeur selon ses propres termes, le journaliste lit avec stupeur *L'Humanité* du 2 mai 1956. A la une, une « Lettre de Maurice Thorez au camarade Derogy ». Le « patron » du PC affirme : *« Vous avez écrit un livre des plus contestables* (...). *La libération de la femme passe par les réformes sociales, la révolution sociale et non par les cliniques d'avortement. »* Le surlendemain de cette sentence sans appel, Jeannette Vermeersch, épouse de Maurice Thorez, exhume devant le groupe parlementaire communiste un texte de Lénine qui qualifie la revendication de l'amour libre de *« purement bourgeoise »*. *« Depuis quand les femmes travailleuses réclameraient-elles le droit d'accéder aux vices de la bourgeoisie ? »*, ajoute-t-elle.

« Et elle me fusille de son regard bleu, racontait Derogy, *me prenant apparemment, dans sa méconnaissance des méthodes contraceptives autres que le calendrier Ogino, pour un adepte de la sodomie... De quoi réjouir les natalistes de tout poil et d'abord la hiérarchie ecclésiastique. »* L'ex-camarade Derogy sera muté d'office dans une cellule de banlieue qui portait le nom de Staline et *« définitivement vacciné contre toute tentation totalitaire »*.

Entre 1956 et 1967, pas moins de 11 propositions de loi seront déposées par des formations de gauche pour modifier la loi de 1920. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1965, François Mitterrand se prononce clairement pour une nouvelle législation. Le Parti communiste finit par s'engager dans le même sens, modifiant le rapport de force. En 1965, une commission parlementaire conclut à l'innocuité de la prise de contraceptifs et, en mai 1966, Lucien Neuwirth dépose sa proposition de loi.

Lors d'un déjeuner privé à l'Elysée, le député de la Loire tente de convaincre le général. *« Je lui ai dit qu'à la Libération, il avait donné le droit de vote aux femmes. Il était temps de leur donner le droit de maîtriser leur fécondité »*, rapporte-t-il en relatant les *« cinquante minutes les plus éprouvantes de* [sa] *vie »*.

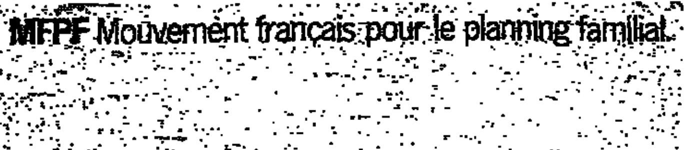
Malgré le manque d'enthousiasme du premier ministre, Georges Pompidou, la proposition de loi est inscrite à l'ordre du jour. Les débats parlementaires seront homériques. Un député propose d'autoriser la pilule aux femmes qui ont eu deux enfants, après accord de leur mari. Un autre veut la réserver aux familles pauvres, qui ne peuvent nourrir un nouvel enfant. Malgré tout, le 28 décembre 1967, la loi est adoptée. Certes, les mineures ont encore besoin du consentement de leurs parents. Certes, la loi instaure l'utilisation d'un carnet à souches comme pour les stupéfiants. Certes, toute publicité indirecte est interdite. Certes les décrets d'application seront retardés. Mais son article 2 (*« la fabrication et l'importation des contraceptifs sont autorisés »*) allait « changer la vie », et pas seulement des femmes.

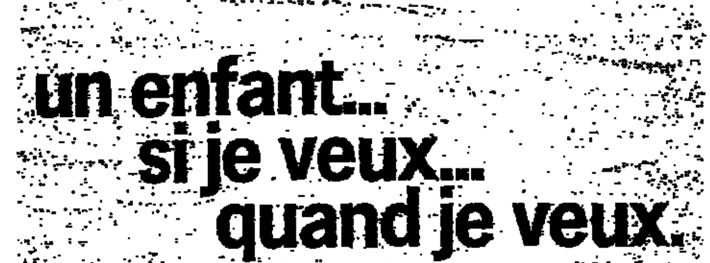
Michèle Aulagnon



M.-P. GUENA/CFD

Lucien Neuwirth (ci-dessus), au conseil national de l'UDR, à Versailles, le 28 juin 1970. Ci-contre, le célèbre slogan du Mouvement français pour le planning familial, reproduit ici sur une affiche de 1979.







ALAIN GESGON/CIRIP

Haro sur le RU 486 !

Trente ans après la loi Neuwirth, les résistances morales aux moyens contraceptifs ou abortifs n'ont pas disparu. Ainsi, l'avenir du RU 486, pilule abortive qui permet d'obtenir une interruption volontaire de grossesse sans intervention chirurgicale, est-il aujourd'hui compromis. L'invention des laboratoires Roussel-Uclaf est désormais entre les mains d'un homme seul, le docteur Edouard Sakiz. La firme pharmaceutique allemande Hoechst, qui a absorbé les laboratoires Roussel-Uclaf en 1996, a en effet cédé gratuitement la totalité des droits sur le RU 486 à cet ancien dirigeant de Roussel-Uclaf en avril 1997.

Aucune philanthropie dans cette démarche. Le lobby « pro life » aux Etats-Unis, qui menaçaient de boycotter tous les produits de ce laboratoire, a porté ses fruits. Hoechst a cédé. Aujourd'hui, le docteur Sakiz cherche un moyen de produire et de commercialiser cette molécule, codécouverte par le professeur Etienne-Emile Baulieu. Il dispose pour la France d'un stock de pilules abortives qui sera épuisé au mois de juillet. Ensuite, nul ne sait si les centres d'orthogénie, seuls habilités à prescrire le RU 486, pourront encore l'utiliser.

Une campagne nationale en 1998

LE gouvernement l'a promis, Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes, le confirme : il y aura en 1998 une campagne nationale sur la contraception. Il était temps. Voilà des années que les pouvoirs publics ne se sont pas manifestés sur le sujet, à cause du sida. Celui-ci a focalisé les efforts de prévention sur le préservatif, le danger d'être contaminé par le VIH relativisant le risque de se retrouver enceinte.

« Le préservatif n'a jamais été un moyen fiable de contraception, puisqu'on estime le taux d'échec à 10 %, explique Joëlle Brunerie-Kauffman, gynécologue. *Dans les centres d'orthogénie, on voit arriver des toutes jeunes filles pour une interruption volontaire de grossesse parce qu'on ne les a pas informées sur la nécessité d'utiliser des moyens plus sûrs. »* Ce manque d'information a de nombreux effets pervers. Les idées fausses sur la pilule notamment continuent de circuler. *« Elles disent par exemple que la pilule ferait grossir, alors que les derniers modèles très peu dosées ne présentent pas cet inconvénient »*, continue-t-elle.

L'ensemble des associations qui militent en faveur de la contraception réclamaient une telle campagne d'information. Mais ce n'est pas leur seule revendication : *« Comment admettre que toutes les femmes, quelle que soit leur condition sociale, n'aient pas aujourd'hui accès à la méthode de contraception de leur choix, surtout si des conditions pathologiques imposent une méthode non remboursée ou très faiblement remboursée ? »*, demandent ainsi le Syndicat national des gynécologues obstétriciens de France, le Mouvement français pour le planning familial et l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception.

De fait, aucune pilule dite de la troisième génération n'est actuellement remboursée par les pouvoirs publics. Les 2 millions de femmes qui utilisent une des 20 marques de pilule de ce type, faiblement dosée, paient en moyenne 50,55 francs par mois. La prise en charge de ces pilules par la Sécurité sociale représenteraient un budget de 1 milliard de francs. De même, les stérilets sont vendus entre 300 et 400 francs dans le commerce, pour les modèles les plus courants, et ne sont remboursés que 70 francs par la Sécurité sociale. Actuellement, les stérilets sont utilisés par 25 % des femmes de 20 à 49 ans qui utilisent une méthode contraceptive, la pilule par 57 % d'entre elles. Plus grave encore, la pilule du surlendemain n'évoque rien pour la grande majorité des femmes alors qu'elle permet, très efficacement, d'éviter une grossesse après un rapport non protégé.

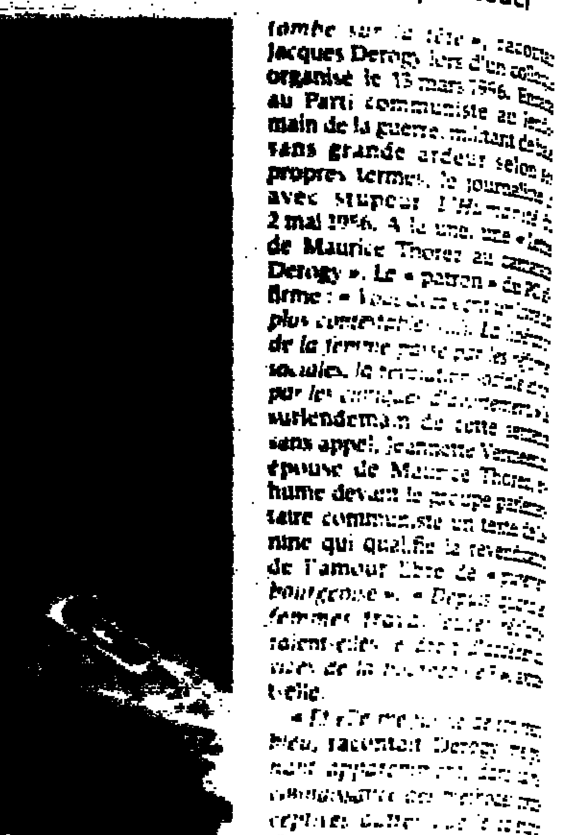
Enfin, les trois associations dénoncent le fait que la stérilisation est assimilée par la loi à des coups et blessures volontaires, *« alors que les directives de la Commission européenne reconnaissent à chaque femme et chaque homme la possibilité d'en décider librement, en toute connaissance de cause »*. Elles réclament une modification de la législation.

M. A.

هكذا من الاصل

e moral

…ait heurté au Général, qui ne voulait pas … pour eux, et le président finit par céder



TOURISME Les Français partent de plus en plus à Noël : 44 % d'entre eux ont l'intention de partir en vacances cet hiver, dont 30 % à coup sûr, selon un sondage réalisé par l'IFOP pour le secrétariat d'Etat au tourisme. ● LA MONTAGNE reste leur destination favorite. Les vacances de sports d'hiver se portent bien depuis cinq ans, grâce à un bon enneigement. Cette année, les taux de remplissage à Noël sont légèrement supérieurs à la saison dernière. ● LE SOLEIL vient en deuxième position dans le choix des Français, séduits par la saison sèche aux Antilles ou l'été à la Réunion, à Maurice et aux Seychelles. ● À MI-CHEMIN entre le soleil tropical et le climat européen, certains choisissent la douceur de la Méditerranée. ● UN REDÉMARRAGE du marché se manifeste au cours de ces vacances d'hiver, y compris pour des produits plus coûteux.

Cocktail neige et soleil pour les vacances d'hiver des Français

Quarante-quatre pour cent des Français ont l'intention de partir cet hiver, dont 30 % à coup sûr.
Les premières neiges tombées mi-novembre ont immédiatement dopé les ventes : la seconde semaine des congés de Noël affiche complet

LES FRANÇAIS partent de plus en plus au moment des fêtes de fin d'année. Surtout la seconde semaine des vacances, après avoir réveillonné à Noël en famille. *« Nous réalisons 30 % de nos ventes sur la première semaine et 70 % sur la seconde »*, estime Francis Maréchal, directeur de la production chez Vacances Carrefour, filiale du groupe de grande distribution, qui transporte 165 000 personnes par an. Selon M. Maréchal, le budget moyen des vacanciers de fin d'année est de 6 000 francs par personne pour une semaine.

Les séjours à la montagne se portent bien depuis cinq ans, grâce à un bon enneigement. Les premières neiges tombées à la mi-novembre ont immédiatement dopé les ventes. Les remplissages de Noël sont identiques, voire légèrement supérieurs à la saison dernière, affirme le secrétariat d'Etat au tourisme.

Dégriftour, dont le métier est de vendre les invendus des autres voyagistes moins de quinze jours avant le départ, n'avait plus rien à vendre dès le mardi 23 décembre pour la semaine commençant le 27. *« Tout est complet à partir du 27 décembre »*, confirme aussi Jacques Maillot, le PDG de Nouvelles Frontières.

« On vend surtout des séjours dans des stations familiales, comme La Clusaz ou Chamrousse, plus que dans des stations sportives comme Val-Thorens ou Tignes, où les tarifs sont plus élevés et qui sont fort prisées par les étrangers », explique M. Maréchal, dont la société loue actuellement un appartement pour 4-5 personnes 5 000 francs à Val-Thorens et 3 500 francs à Chamrousse.

Le soleil vient en seconde position dans le choix des Français, séduits par la saison sèche aux Antilles, ou l'été à la Réunion, l'île Maurice et aux Seychelles. Que ce soit chez Voyageurs du monde, chez Vacances Carrefour ou chez Jet Tours, les Caraïbes restent la destination long-courrier favorite des Français à Noël. Soleil et mer, en ces périodes hivernales de fin d'année, attirent toujours.

« Les Antilles ont l'image d'un lieu de fête où il fait bon réveillonner », estime M. Maréchal. *« Entre le 13 et le 16 décembre, nous avons augmenté nos capacités de 36 % sur les Antilles, en affrétant six vols »*, dit-on chez Air France.

Les Antilles françaises restent, sans surprise, les plus demandées. Mais elles sont plus chères que certaines de leurs voisines. Comme Saint-Domingue qui est de plus en plus convoitée : l'île bénéficie d'un personnel et d'une hôtellerie meilleur marché. Chez un même voyagiste, l'aller-retour, plus une semaine à l'hôtel, plus les petits déjeuners aux Antilles françaises, est vendu 7 500 francs alors qu'une semaine à Saint-Domingue en pension complète coûte 6 500 francs.

Mais la concurrence aérienne sur les Antilles permet de trouver des vols secs attractifs : en pleine période de Noël, Corsair propose un aller-retour à 3 700 francs, à condition d'accepter de voyager dans un Boeing 747 configuré à plus de 500 places. Loin, au soleil, Cuba est aussi de plus en plus plébiscitée. Dans les destinations lointaines, l'océan Indien est également à la mode, même s'il est réservé à de plus gros budgets. Tout comme la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, à l'autre bout du monde.

Plus proche, le Sénégal se vend très bien. Après les troubles politiques qu'a connus le pays, les plages du Sénégal se sont à nouveau installées comme une destination privilégiée des chercheurs de soleil. *« Nous avons programmé un vol supplémentaire de 200 places sur le Sénégal. Il s'est vendu en moins d'une semaine »*, raconte-t-on chez Jet Tours.

Les Français profitent aussi de cette période pour redécouvrir l'Europe. Vienne, Prague, Budapest pour deux ou trois jours sont fort prisées. Mais on note aussi *« le retour des vacances à la mer, en France. Cette tendance, qui s'était profilée ces dernières années, s'est nettement confirmée en 1997 »*, explique M. Maréchal. L'Atlantique, surtout, est en vogue. Cette semaine, un séjour en appartement à Hendaye pour 4 personnes se vendait 1 540 francs chez Vacances Carrefour.

A mi-distance entre le soleil tropical et le climat européen, certains touristes choisissent la douceur hivernale des rives de la Méditerranée, du Maroc, qui arrive en tête, à la Sicile, en passant par la Tunisie. Ou encore les Canaries. *« Le Proche-Orient, la Syrie et la Jordanie marchent aussi très bien »*, remarque Jean-Marc Rivière, directeur commercial de Voyageurs du monde.

Autre tendance de l'hiver 1997-1998, *« un certain retour vers des produits plus chers, le Kenya plutôt que la Tunisie, l'Indonésie plutôt que la Thaïlande »*, note Frédéric Battut, directeur de la production de Dégriftour. Mais le redémarrage du marché n'est intervenu qu'en cours d'année et les *« clients restent très vigilants sur les prix »*, précise M. Maillot. Conséquence, si Nouvelles Frontières termine l'année avec 15 % de clients en plus, son chiffre d'affaires ne progresse que de 12 %.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

45 % choisissent la montagne

Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour le secrétariat d'Etat au tourisme, 44 % des Français ont l'intention de partir en vacances cet hiver, dont 30 % à coup sûr. Parmi les partants (âgés de 15 ans et plus), qui ont parfois cité plusieurs destinations, 53 % opteront pour la ville, 41 % pour la montagne française et 4 % pour la montagne étrangère, 41 % pour la campagne, 33 % pour la mer, 6 % pour les DOM-TOM. Plus de la moitié (54 %) des clients potentiels de la montagne envisagent de partir cet hiver pendant les vacances scolaires.

La popularité des massifs montagneux s'établit dans l'ordre suivant : Alpes du Nord (48 %), Alpes du Sud (18 %), Pyrénées (17 %), Massif Central (6 %), Jura (6 %) et Vosges (3 %). Ski alpin, snowboard et surf des neiges occuperont les loisirs de 68 % des vacanciers. Un quart envisage de faire du ski de fond et un quart un autre sport de neige, comme les raquettes.

■ **CORSAIR** : un Boeing 747 de la compagnie Corsair, avec à son bord plus de 400 touristes français, a quitté, jeudi 25 décembre, la piste de l'aéroport de Moroni (Grande Comore) lors de l'atterrissage. L'avion, qui faisait escale avant de repartir vers la Réunion, a heurté une pierre qui a ricoché sur une aile. L'incident n'a pas fait de blessé.

Le Louvre au secours de l'Egypte

L'ÉGYPTE se relève lentement de l'attentat du 12 novembre au pied du temple de la reine Hatshepsout, près de Louxor, qui a coûté la vie à cinquante-huit visiteurs. Les ventes sur l'Egypte se sont alors effondrées. La plupart des voyagistes avaient d'eux-mêmes suspendu les ventes jusqu'au 15 décembre. *« C'est la désertion*, explique-t-on chez Voyageurs du monde, *nous avons perdu 70 % de la clientèle que nous prévoyions sur cette destination. »* Même constatation chez Jet Tours ou chez Vacances Carrefour, filiale du groupe de grande distribution. *« La saison s'annonçait extraordinaire sur l'Egypte. Les clients ont décommandé. Nous avons déconseillé d'y aller. Pourtant les promotions sont importantes. Ainsi, en tout début d'année, on offre une semaine en croisière sur un bateau 4 étoiles, plus un aller-retour Paris-Louxor pour moins de 2 000 francs »*, explique-t-on chez Vacances Carrefour.

Ces tout derniers jours, l'inauguration des nouvelles salles du musée du Louvre consacrées aux antiquités égyptiennes a ranimé la passion des Français pour l'Egypte. Egyptair affirmait avoir rempli ses vols à 100 % les 25 et 26 décembre. Dégriftour, qui propose une croisière 5 étoiles pension complète avion compris à 2 700 francs, affirme avoir vendu cinq cents voyages vers l'Egypte depuis la réouverture de cette destination, à la mi-décembre. Le soldeur du voyage se réjouit de *« remplir son rôle en commercialisant l'invendable »*.

Le gouvernement égyptien, outre la mise en place d'un plan de sécurité par le nouveau ministre de l'intérieur, a adopté une série de mesures incitatives pour encourager la reprise du tourisme. Ces mesures, entrées en vigueur le 1er décembre pour une durée de trois mois, prévoient notamment la gratuité des visas d'entrée et une réduction de 50 % sur le prix des vols intérieurs d'Egyptair.

D'autres décisions concernent plus spécifiquement les vols charters. Ceux-ci bénéficient, pour une durée de trois mois, d'une exemption des taxes d'atterrissage, des frais de parking, des charges du contrôle aérien ainsi que d'une réduction de 50 % des frais d'assistance au sol dans l'ensemble des aéroports égyptiens.

F. Bn. et C. J.

DÉPÊCHES

■ **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : l'armement américain Renaissance Cruise** a passé commande de deux paquebots aux Chantiers de l'Atlantique (groupe GEC Alsthom), vendredi 26 décembre, pour un montant d'environ 2 milliards de francs. Il porte à 8,1 millions d'heures de travail le plan de charge du dernier grand chantier naval français, ce qui devrait permettre une réduction du chômage partiel.

■ **GRÈVE : aucun autobus ne circulait samedi 27 décembre sur l'agglomération dijonnaise** après l'agression, la veille, d'un chauffeur de bus. L'arrêt de travail devait se poursuivre jusqu'à samedi soir.

■ **DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : elles ont à nouveau diminué en France en novembre,** avec une baisse de 8,7 % à 4 900 cas (données brutes) contre 5 367 un an plus tôt, a annoncé vendredi 26 décembre l'Observatoire des entreprises du groupe d'informations économiques SCRL.

■ **SODEXHO : le groupe de restauration collective et de services s'apprête à prendre le** contrôle de la société brésilienne Cheque Cardapio dont il détient déjà 39 %, a indiqué Pierre Bellon, président du groupe français dans un entretien au *Journal des finances* du samedi 27 décembre.

■ **HANBO : la Cour suprême de Corée du Sud a confirmé,** vendredi 26 décembre, la condamnation à quinze ans de prison, prononcée en septembre par la Cour d'appel de Séoul, du fondateur du groupe Hanbo, Chung Tae-Soo, soixante-dix ans, pour escroquerie et détournement de fonds. Hanbo a été le premier groupe sud-coréen à faire faillite, en janvier.

■ **DAIWA BANK et NIKKO SECURITIES : l'association des maisons de titres japonaises et la Bourse de Tokyo** ont annoncé, vendredi 26 décembre, avoir infligé des amendes pour un total de 340 millions de yens (environ 15 millions de francs) à Daiwa Securities, deuxième maison de titres, et Nikko Securities, troisième courtier japonais, qui sont soupçonnés de versements de fonds à la pègre.

La concentration s'accélère dans le secteur des remontées mécaniques

CHAMBÉRY
de notre correspondant

La concentration s'accentue dans le secteur des sociétés de remontées mécaniques, qui font la neige et le beau temps dans les grandes stations des Alpes du Nord. Faute de pouvoir miser sur une croissance interne dans un marché saisonnier désormais mature, les exploitants de domaines skiables cherchent à acquérir d'autres entreprises pour consolider leur secteur d'activité.

Deux importantes stations du département de Haute-Savoie, Avoriaz et Flaine, viennent ainsi de changer de mains. La première, propriété de Pierre et Vacances, dirigée par Gérard Brémond, est passée, le 16 septembre 1997, sous le contrôle de la Société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI). La seconde, gérée par le Consortium de réalisation (CDR) chargé de liquider les actifs du Crédit lyonnais, est tombée dans l'escarcelle de la SA Méribel-Alpina, exploitant du domaine skiable de Méribel-les-Allues et propriété de la toute-puissante Compagnie des Alpes (CDA), filiale de la Caisse des dépôts. Propriétaire de la STVI, société la plus rentable du secteur (42 millions de francs de résultat net en 1996 pour un chiffre d'affaires de 200 millions de francs), la famille Blas a acquis, *via* sa holding Sofival, 37,68 % de la Société financière de participation touristique (SFPT), elle-même propriétaire de 100 % du capital de la Société d'exploitation des remontées mécaniques de Morzine-Avoriaz (Sermma). Elle prévoit de réaliser 150 millions de francs d'investissement dans les cinq ans qui viennent.

Du côté de Flaine, un protocole d'accord a été signé le 11 décembre entre CDR Immobilier et Méribel-Alpina, société cotée au second marché. Il porte sur l'achat d'environ 80 remontées mécaniques de quatre des cinq stations du domaine du Grand Massif : Flaine, Morillon, Samoëns et Sixt. André Surelle, PDG de Méribel-Alpina, a indiqué sa volonté d'investir près de 200 millions de francs en six ans sur le domaine skiable.

L'arrivée de la STVI à Avoriaz n'inquiète pas outre mesure la Compagnie des Alpes, « reine des remontées ». Créée en 1989 et dirigée par Jean-Pierre Sonois, cette filiale (à 57,33 %) de la Caisse des dépôts-développement (C3D), s'est taillé un véritable empire au pays de l'or blanc, devenant le numéro 1 mondial des remontées mécaniques.

Cotée au second marché depuis novembre 1995, affichant 937 millions de francs de chiffre d'affaires et un résultat net de 79,1 millions de francs, elle possède en Savoie les stations des Arcs – où elle vient de porter sa participation à 96 % en acquérant 11,43 % des actions détenues par CDR –, La Plagne, Tignes, Les Menuires, Peisey-Vallandry ainsi que Grands-Montets, à Chamonix (Haute-Savoie).

En décembre 1996, CDA a également pris le contrôle de la station de Courmayeur, dans le Val d'Aoste (Italie) et affirme sa volonté de poursuivre son expansion de l'autre côté de la frontière.

Deux ans plus tôt, le rachat de 37 % du capital de Méribel-Alpina par CDA avait provoqué un conflit violent avec le conseil général de Savoie, présidé par Michel Barnier (RPR). Le conseil général exploite les stations de Courchevel et de Méribel-Mottaret, *via* le Service public des Trois Vallées (SPTV), une régie directe qui réalise 260 millions de francs de chiffre d'affaires, ainsi que celle de Val-Thorens par le biais de Trois Vallées participation, une société d'économie mixte qui détient 43 % du capital de la Société des remontées mécaniques de cette dernière station.

Accusée de vouloir faire main basse sur l'immense domaine skiable des Trois Vallées, au détriment des stations de moyenne montagne et de l'aménagement du territoire, la CDA avait été contrainte, début 1997, de se retirer de Val-Thorens en cédant la totalité de sa participation (22 %).

Philippe Révil

Des investissements en hausse

L'année 1997 marque une nette augmentation des investissements réalisés par les sociétés de remontées mécaniques, indique l'enquête annuelle du Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) qui dépend du ministère du tourisme. Sans doute stimulé par une légère baisse (0,9 %) de son chiffre d'affaires à 4,28 milliards de francs pour l'exercice 1996/97 (du 1er juin au 31 mai), ce secteur a engagé cette année 556 millions de francs dans la construction ou la rénovation d'appareils de transport (télésièges, télécabines) contre 374 millions en 1996.

Le département de la Savoie, qui représente à lui seul 40 % du chiffre d'affaires total des remontées mécaniques, concentre 64 % de l'investissement global avec 300 millions de francs de dépenses. Plus du tiers de cette somme (105 millions) est représenté par la réalisation, par le Service public des Trois Vallées, d'une télécabine à Méribel-Mottaret capable de transporter 2 800 personnes par heure.

Quand l'industrie d'armement se met à la pétanque

TOULON
de notre correspondant

La pétanque comme mode de diversification... Ce n'est pas banal, surtout pour une entreprise spécialisée dans la fabrication de prothèses médicales, ou la mécanique de précision destinée à la délégation générale pour l'armement (DGA). PIDN n'y aurait pas pensé sans ce départ à la retraite pour lequel la responsable d'affaires, Nicole Dagnan, avait souhaité un cadeau original : *« Pourquoi pas une paire de boules ? Certaines de nos pièces de forme sphérique me donnaient à penser que nous pourrions les réaliser rapidement. »*

Tel ne fut pas le cas. Ce symbole du Midi ensoleillé a des contraintes que le néophyte ignore. Le retraité s'en est allé sans son cadeau, mais le bureau d'études et les techniciens de son ancienne société ont travaillé beaucoup plus longtemps qu'ils ne le pensaient à la réalisation d'un prototype satisfaisant et conforme au cahier des charges de la Fédération française de pétanque.

L'héritière de la Société mécanique générale Bianchi, installée sur la zone industrielle de Toulon-Est depuis deux ans, sous son nouveau nom, PIDN, et dépendant à 80 % des marchés de l'armement, était en quête d'une diversification pour garantir le travail de ses 21 salariés.

Pourquoi pas les boules ? Avec 480 000 licenciés en France et plus de 2 millions de pratiquants, le marché méritait qu'on s'y intéresse, même si quelques grandes marques y font autorité.

UN PLUS : LE SURMESURE

Il fallait apporter un « plus » et PIDN a immédiatement pensé à investir le marché encore vierge du « surmesure ». Comme l'explique Nicole Dagnan, *« les passionnés ont leurs marottes et leurs exigences. Quand ils achètent leurs boules, plusieurs paramètres entrent en jeu dans leur choix : le diamètre, le poids, les stries, la tendresse ou la dureté. Il leur faut opter pour l'un d'entre eux au détriment des autres. Nous répondons exactement à la demande de chacun en unissant ces différents critères dans une même triplette* [jeu constitué de trois boules] *qui sera unique et optimale pour chaque client. Nous offrons même des boules bleues ou jaunes »*.

PIDN a utilisé son savoir-faire en matière de soudure de précision, ou ses techniques de microbillage jusque-là exploitées en prothèse médicale pour une meilleure adhésion. Résultat : 600 000 francs investis en recherches, outillage et essais divers avant de présenter un prototype qui a agréablement surpris les amateurs avisés mais aussi les tireurs du dimanche. Pour Eugène Rampain, président du Comité bouliste varois : *« Ces boules sont quasiment parfaites au niveau du roulement, de l'effet et de l'amorti. C'est exceptionnel. »*

Toutes ces qualités ont un prix et les boules PIDN coûtent deux à trois fois plus cher que celles produites par la concurrence. Néanmoins les amateurs et semi-professionnels sont nombreux à venir faire leurs « essayages » dans cette PME qui vise une production de 200 triplettes par mois, ce qui représentera une augmentation de 33 % de son chiffre d'affaires, actuellement de 6 millions de francs.

Permettant la polyvalence et l'équilibre de la charge de travail de l'entreprise, ce nouveau produit vise un créneau international. Le marché n'est pas seulement provençal : il se trouve aussi au Proche-Orient, en Thaïlande, en Chine et au Vietnam. La professionnalisation de ce sport a essaimé dans une soixantaine de pays étrangers (43 fédérations) pour plusieurs centaines de millions de pratiquants.

José Lenzini

هكذا من الاصل

La crise asiatique brouille la donne monétaire en Occident

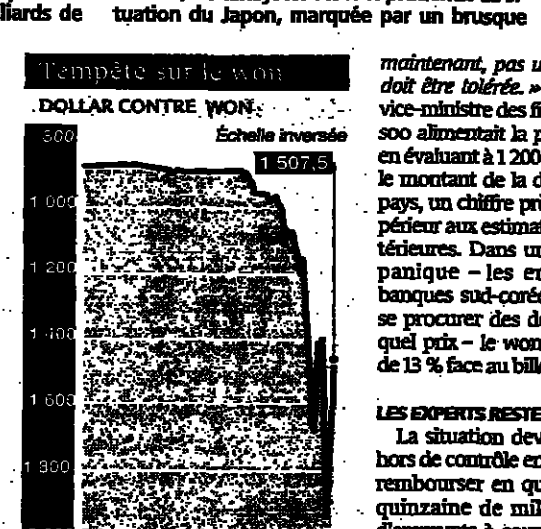
Pour sauver la Corée du Sud de la faillite, les autorités monétaires internationales ont débloqué une aide d'urgence. L'instabilité financière en Asie rend difficiles les pronostics sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe

Le pire a été évité de justesse, cette semaine, en Corée du Sud. Le Fonds monétaire international (FMI) et le groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) ont débloqué une aide financière d'urgence de 10 milliards de dollars pour permettre à Séoul d'éviter la cessation de paiements. Malgré le rebond du won sud-coréen observé vendredi 26 décembre, les analystes restent prudents. La situation du Japon, marquée par un brusque ralentissement économique et par une fragilité persistante des banques, continue à les préoccuper. Les experts s'interrogent aussi sur les conséquences pour les marchés financiers occidentaux de la tempête financière asiatique. Divisés sur la direction que pourraient prendre les politiques monétaires aux Etats-Unis et en Europe au début de l'année 1998, ils sont aussi en désaccord sur la tendance qu'aura le dollar.

LES NOUVEAUX soubresauts financiers en Asie ont dominé l'actualité de la semaine sur les marchés de capitaux internationaux. La situation à Séoul, où la catastrophe a été évitée d'extrême justesse, a mobilisé toutes les énergies, au point d'obliger les banquiers centraux et les dirigeants économiques occidentaux à y consacrer leur nuit de Noël.

Emportée dans la tempête monétaire et boursière régionale qui a pris naissance, au début du mois de juillet, en Thaïlande, la Corée du Sud, deuxième puissance économique de la région et onzième au rang mondial, s'est retrouvée au bord de la faillite.

L'inquiétude des opérateurs était montée d'un cran, lundi 22 et mardi 23 décembre, après la décision des agences financières américaines chargées d'étudier la solvabilité des emprunteurs d'abaisser la note attribuée à la dette sud-coréenne et après les déclarations inquiétantes des dirigeants du pays. Lundi matin, Moody's, imitée dans la soirée par Standard & Poor's, réduisait de deux crans, à Ba 1, le niveau de solidité des emprunts de la Corée du Sud, relégués dans la catégorie des titres spéculatifs, au même niveau que les célèbres junk-bonds, ces obligations *« pourries »* à haut risque émises par de petites entreprises privées. Avant la crise, la Corée du Sud bénéficiait du label A 1, qui en faisait l'égale de plusieurs grands pays industrialisés.



L'aide financière en faveur de Séoul a permis au won de se redresser

Mardi, le nouveau président Kim Dae-jung augmentait involontairement, par ses confidences alarmantes, les craintes d'une cessation de paiements. *« Nous ignorons si nous seront ou pas en faillite demain ou après-demain,* affirmait M. Kim. *Je ne dors plus depuis que j'ai été mis au courant de la situation financière. Je suis totalement sidéré. » « Je ne peux comprendre comment on en est arrivé là,* avait-il ajouté, *et je ne peux m'empêcher d'être en colère. A partir de maintenant, pas une seule erreur ne doit être tolérée. »* Le même jour, le vice-ministre des finances Kang Man-soo alimentait la psychose ambiante en évaluant à 1 200 milliards de francs le montant de la dette extérieure du pays, un chiffre près de deux fois supérieur aux estimations officielles antérieures. Dans une atmosphère de panique – les entreprises et les banques sud-coréennes cherchant à se procurer des dollars à n'importe quel prix – le won décrochait mardi de 13 % face au billet vert.

LES EXPERTS RESTENT PRUDENTS

La situation devenant totalement hors de contrôle en Corée, obligée de rembourser en quelques jours une quinzaine de milliards de dollars d'emprunts à court terme arrivant à échéance alors que les réserves de la banque centrale étaient tombées à moins de 5 milliards de dollars, les autorités monétaires internationales se sont alors décidées à réagir. Dès mardi soir, la Banque mondiale a annoncé qu'elle débloquait 3 milliards de dollars en faveur de Séoul. Mercredi soir, le Fonds monétaire international (FMI) et le groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) ont décidé de venir à la rescousse, en accordant une aide d'urgence de 10 milliards de dollars à Séoul, afin de permettre au pays de surmonter sa crise aiguë de liquidités. La réaction des marchés, vendredi, à ce plan, a été très positive, le won regagnant 22 % de sa valeur face au dollar.

Pour autant, les experts restent prudents et ils se gardent de voir dans le violent rebond du won la fin de la crise financière en Asie. Pour au moins deux raisons. La première est que les conséquences économiques et sociales en Corée du Sud de la tempête monétaire et boursière ne sont pas encore visibles. Elles ne vont commencer à apparaître qu'au cours des prochaines semaines, à travers une multiplication des faillites d'entreprises et des plans de licenciements massifs. Vendredi, le président Kim a réuni les dirigeants de la Fédération des syndicats coréens (FKTU) pour leur expliquer que des suppressions d'emplois seraient l'inéluctable conséquence de la restructuration industrielle. *« Les ouvriers doivent réserver le meilleur accueil aux capitaux étrangers parce que notre compétitivité s'améliorera lorsque les capitaux afflueront »*, a-t-il averti lors de cette rencontre. Comment le peuple sud-coréen réagira-t-il à l'entrée en force des étrangers dans l'industrie nationale et surtout à la probable envolée du chômage ? La deuxième source d'inquiétudes, pour les investisseurs, concerne la situation économique et financière au Japon. L'adoption, jeudi, d'un budget de rigueur pour l'année 1998 – les dépenses baisseront, de 1,3 %, pour la première fois depuis onze ans – a provoqué une rechute de la Bourse, ce qui, en raison de la baisse de la valeur de leurs portefeuilles, fragilise encore l'état de santé des banques nippones. Celles-ci, dans ce contexte, hésitent à accorder des crédits aux entreprises, accentuant le ralentissement de l'activité économique : la production industrielle a reculé de 4,1 % au mois de novembre.

Ces inquiétudes économiques et financières en Asie se doublent d'incertitudes monétaires en Occident. En désaccord sur l'impact qu'aura la crise asiatique sur la croissance américaine, les analystes sont du même coup divisés sur la direction du prochain geste de la Réserve fédérale sur ses taux directeurs. Tandis qu'une moitié d'entre eux continue à parier sur un relèvement, l'autre moitié mise désormais sur une baisse.

La même indécision entoure l'évolution des taux d'intérêt à long terme et du dollar. Le phénomène de *« flight to quality »*, qui incite depuis deux mois les investisseurs à se réfugier sur les emprunts d'Etat et qui a permis, cette semaine, aux rendements du titre américain à trente ans de tomber jusqu'à 5,87 % (5,22 % en France pour l'échéance à dix ans) va-t-il se poursuivre ? Enfin, la probable aggravation du déficit commercial américain ne va-t-elle pas provoquer un plongeon du billet vert vis-à-vis des monnaies européennes ? Autant d'inconnues qui sont autant de risques d'instabilité pour les marchés financiers occidentaux pour le début de l'année 1998.

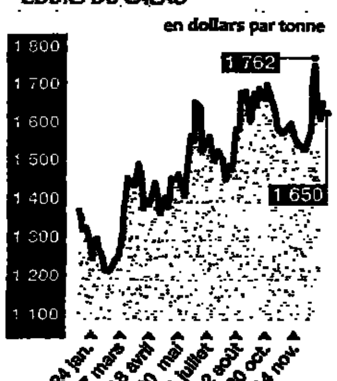
Pierre-Antoine Delhommais

Baisse des taux en Italie

La Banque d'Italie a choisi, mardi 23 décembre, de réduire de 0,75 point son taux d'escompte, ramené de 6,25 % à 5,50 %. Officiellement justifié par la faiblesse de l'inflation (1,7 % en 1997) et par la fermeté de la lire, le geste de la Banque d'Italie visait aussi à réduire l'écart entre les rendements à court terme italiens et leurs homologues allemands et français et à favoriser de cette manière l'entrée de Rome dans la zone euro.

L'assouplissement monétaire dans les pays d'Europe du Sud – la Banque d'Espagne avait réduit son principal taux directeur une semaine auparavant – devrait se poursuivre au cours des prochains mois, selon les experts. Conformément aux vœux formulés par la Bundesbank et la Banque de France, la convergence monétaire en Europe se ferait ainsi par une baisse des taux les plus élevés et non, comme le craignaient les marchés financiers, par un relèvement des taux les plus bas, tels ceux de la France et de l'Allemagne.

MATIÈRES PREMIÈRES



FERMES depuis le début de l'année, les cours mondiaux du cacao ont enregistré un repli fin décembre. La préparation des festivités les avait dopés au début du mois, mais ils n'ont pas résisté aux opérations techniques, ni aux événements intervenus sur le marché. On a assisté à une augmentation des prises de position longues par des opérateurs donnant lieu à des ventes de la part du négoce et des fonds d'investissement. De plus, les remontées du dollar et de la livre sterling ont stimulé les vendeurs. Enfin, l'inquiétude suscitée par la sortie de l'américain Phibro de son activité négoce sur les produits tropicaux a pesé lourdement sur le moral des opérateurs.

Les prix ont terminé la semaine à 1 649 dollars la tonne sur le Coffee Sugar Cocoa Exchange (CSCE) new-yorkais pour le contrat de mars, et à 1 074 livres sterling sur le marché à terme de Londres.

Phibro va donc quitter le négoce du cacao et du sucre à la suite de son rachat, en novembre dernier, et de celui de sa maison mère, Salomon Brothers, par le groupe Travelers. Le nouveau propriétaire souhaitant recentrer ses activités, il compte liquider « en douceur » les 350 000 à 500 000 tonnes de fèves détenues par Phibro, ce qui a fait de lui, *de facto*, avec presque 40 % des stocks mondiaux, le second fournisseur de la planète après la Côte d'Ivoire.

Travelers, qui se laisse quelques mois pour venir à bout de cette liquidation, chercherait des repreneurs. On dit que Cargill serait intéressé. Celui-ci vient d'ailleurs de se désengager de son association avec l'ivoirien SICC, second exportateur de son pays, sur un projet de broyage de fèves reporté *sine die*. Voilà qui ne peut que donner raison à un important acteur de la filière ivoirienne, Daniel Usher, affirmant qu'en raison d'un *« mariage de cultures et d'une vision du management différente »*, il était difficile aux Ivoiriens et aux étrangers de s'entendre.

A New York, en revanche, le CSCE vient de s'unir au New York Cotton Exchange (NYCE). De leur fusion est né le New York Board of Trade (NYBT) qui n'attend plus pour fonctionner que l'autorisation de l'autorité de réglementation des marchés.

Carole Petit

Marché international des capitaux : des dollars pour Séoul

PROFITANT des décisions prises en sa faveur par le Fonds monétaire international (FMI), la Corée pourrait s'adresser directement aux investisseurs, ce qu'elle prévoit de faire l'an prochain pour 10 milliards de dollars. Un premier emprunt de 1 milliard et d'une durée d'un an devrait voir le jour sur le marché de Séoul, et les étrangers seront invités à souscrire. L'émetteur devrait être la Corée elle-même, directement et non pas sa banque de développement qui, voilà quinze jours, avait vainement tenté de contracter un véritable emprunt international de 2 milliards de dollars.

La façon dont les pays se procurent des ressources dans des monnaies autres que la leur, sous leur propre nom ou par le truchement d'un établissement public, ne dépend pas nécessairement du crédit que leur accordent les investisseurs, comme pourrait le faire croire l'exemple de la Corée. Jusqu'à présent, Séoul n'a jamais émis d'obligation en devises. Dans la conjoncture actuelle, et après l'échec de sa banque de développement, il lui faut affronter le marché directement et faire apparaître la République elle-même en tant que débiteur.

Pour ce qui est des Etats considérés comme les plus sûrs sur le plan financier, la situation varie d'un pays à l'autre. Le Japon ne se présente pas directement sur le marché international, mais garantit les obligations émises par quelques-uns de ses établissements publics. Et, pour l'heure, tout indique que cette politique va se poursuivre. En Europe, certains pays en font une question de principe. L'Allemagne n'emprunte qu'en deutschemarks et la France qu'en francs et en écus. La Grande-Bretagne, au contraire, n'hésite pas à lever des fonds en devises ; elle ne le fait toutefois que très rarement.

Pour sa part, l'Autriche, qui figure également parmi les meilleurs, contracte chaque année, à plusieurs reprises, de grands emprunts internationaux. Si l'environnement demeure aussi favorable qu'il l'était ces derniers jours, elle ne devrait d'ailleurs pas tarder à procéder à sa prochaine opération, dont les spécialistes pensent qu'elle sera libellée en francs suisses. L'affaire est très attendue. Elle est de nature à donner une impulsion nouvelle au marché suisse, dont beaucoup estiment qu'il pourrait être sollicité davantage en 1998 que cette année. La Suisse ne participe pas à la construction de l'Europe monétaire, et les taux d'intérêt qui y sont pratiqués sont les plus bas de notre continent. Ce sont au moins deux bonnes raisons susceptibles d'attirer les emprunteurs qui ont besoin de diversifier leurs sources de financement. A l'exception de la livre sterling, les autres principales monnaies européennes vont toutes être liées prochainement pour céder la place à l'euro. Dans quelques mois, si le calendrier est respecté, les parités de change seront fixées et, dans la pratique, il n'y aura plus de différences entre emprunter en francs français, en deutschemarks ou en florins néerlandais.

Il faut préciser que le marché suisse accueille en permanence de nombreux débiteurs étrangers mais que la taille des émissions y est en général modeste à l'échelle du marché international. Les choses pourraient évoluer rapidement, et l'Autriche est l'emprunteur idéal qui pourrait annoncer un changement. Chacun se souvient de sa contribution au développement du marché du franc français. Au tout début de 1997, ce pays y a émis des obligations qui, dès la prochaine étape de l'Union monétaire, pourront être converties en euros et augmenter l'encours d'un autre emprunt actuellement libellé en schillings. C'était le début de la formule des emprunts « parallèles » qui, depuis, a connu un grand succès.

Les spécialistes proposent maintenant à l'Autriche d'émettre pour au moins 1 milliard de francs suisses (soit plus de 4,1 milliards de francs français) d'obligations de longue durée, de l'ordre de dix ans. La plupart des autres candidats à l'emprunt en francs suisses hésitent à préciser leur plan tant que les modalités de cette transaction ne seront pas arrêtées. Seule la Bayerische Landesbank a fait savoir qu'elle pourrait se présenter au même moment que l'Autriche pour un montant aussi élevé mais pour une durée beaucoup plus courte, de cinq ans seulement. Les spécialistes espèrent également que la cote des emprunts suisses s'enrichira bientôt d'une signature française, celle de la Cades, qui sera un émetteur assidu l'an prochain sur tous les grands marchés. Les fonds d'Etat de dix ans de durée rapportaient 3,20 % en Suisse et 5,23 % en France à la veille de Noël.

Christophe Vetter

L'aide à la Corée du Sud a rassuré les places internationales

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ –3,35%	↘ – 0,99%	↗ + 1,71%	↘ – 0,13%	↗ + 1,91%
14 802,60 points	7 679,31 points	2 871,27 points	5 013,90 points	4 132,79 points

LA TRADITION a été respectée sur les grandes places boursières internationales, la trêve des confiseurs ayant éloigné un grand nombre d'opérateurs pendant la semaine de Noël. La crise financière asiatique s'est quelque peu calmée en fin de semaine, après la mobilisation de la communauté financière internationale pour débloquer d'urgence le versement d'un prêt de dix milliards de dollars à la Corée du Sud, afin d'éviter une faillite du pays.

Wall Street a compté quatre séances, dont deux écourtées. En Europe, la Bourse de Francfort a fermé ses portes après la séance du mardi 23 décembre, celle de Londres s'est mise en congé à la veille de Noël. Les Bourses de Paris et de Madrid n'auront chômé que le jour de la Nativité. Au Japon, la semaine boursière n'a compté que quatre séances en raison de la célébration, mardi 23, de l'anniversaire de l'empereur. Wall Street a cédé 0,99 %. Francfort et Paris terminent respectivement sur des gains de 1,91 % et 1,71 %. Londres a perdu 0,13 % en trois séances. La Bourse de Tokyo termine sur un recul de 3,35 %.

Si la trêve des confiseurs a été respecté à la Bourse de New York comme sur les autres places, une autre tradition, en revanche, a été ignorée : celle qui veut que Wall Street gagne du terrain au cours des deux dernières semaines de l'année. L'indice Dow Jones a fini vendredi à 7 679,31 points, en recul de 76,98 points, soit une baisse de 0,99 % par rapport au vendredi précédent.

« Le recul de Wall Street est inquiétant, car, en général, le marché gagne du terrain autour de Noël », a indiqué Warren Epstein, de Richard A. Rosenblatt. *« La performance de la Bourse en janvier nous permettra d'avoir une meilleure idée de la tendance future du marché »*, a observé, pour sa part, Richard McCabe, de Merrill Lynch. *« Selon les indicateurs techniques à court et moyen terme, le marché est sous-évalué, et cela pourrait donner lieu à un nouveau mouvement d'achats »*, a indiqué cet analyste. Mais la stagnation des prix des titres depuis le mois de juillet, en dépit d'achats records de la part d'investisseurs étrangers et d'une poursuite des investissements des fonds de placement américains, est inquiétante, a également relevé M. McCabe.

En deux séances, le marché francfortois s'est apprécié de 1,91 %, selon l'indice DAX électonique, repassant au-dessus des 4 100 points, à 4 132,79 points. Les volumes de transactions sont restés très étroits.

MOUVEMENTS TRÈS MODÉRÉS

En l'absence de nouvelles d'entreprises, ce sont les rumeurs dans le secteur bancaire qui ont donné un peu de vie au marché. La Commerzbank, qui a terminé à 73,90 deutschemarks, était l'une des valeurs les plus échangées. Si les opérateurs jugent désormais fort improbable que la Deutsche Bank prenne le contrôle de la troisième banque privée allemande, ils estiment que l'offre d'achat pourrait venir d'un groupe étranger. L'intérêt était vif aussi pour les valeurs automobiles : Daimler-Benz a bondi de 6,35 %, à 120,50 deutschemarks.

L'action a été très chahutée ces derniers temps, après l'arrêt des livraisons de la petite voiture, la Classe A, en novembre, puis l'annonce, la semaine dernière, du report du lancement de la micro-voiture, la Smart, deux décisions motivées par des problèmes techniques sur les véhicules.

En revanche, les valeurs de distribution étaient déprimées, les ventes de Noël n'étant pas aussi fortes qu'escompté, a indiqué un courtier d'une grande banque allemande. Le secteur va sans doute voir son chiffre d'affaires de nouveau reculer sur l'ensemble de 1997, a-t-il ajouté.

En Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a terminé, mercredi 24 décembre à la mi-journée, une semaine écourtée de moitié et sans grand relief. A l'image des autres places, elle a évolué dans des marges étroites, essentiellement influencée par Wall Street et la situation en Corée du Sud. L'indice Footsie a gagné 6,3 points, à 5 013,90 points.

Les mouvements ont été très modérés, beaucoup d'investisseurs ayant déserté le marché. La détérioration de la situation en Corée du Sud et son influence sur New York ont cependant privé le Stock Exchange de ce que les opérateurs nomment le *« Christmas rally »*, c'est-à-dire la forte hausse de la période de Noël. L'an dernier, à la veille de Noël, la Bourse de Londres s'était offert un record en clôture, qu'elle avait à nouveau battu une semaine plus tard, la veille du Nouvel An.

Les indices britanniques, publiés lundi et mardi, n'ont guère eu d'influence sur le marché, qu'il s'agisse du produit intérieur brut (PIB) pour le troisième trimestre, qui a progressé de 3,7 % en rythme annuel, un chiffre définitif à peine inférieur à la précédente estimation, ou du commerce extérieur. La Bourse de Paris a gagné 1,71 % cette semaine et l'essentiel de la progression s'est effectué au cours de la séance de lundi. Les trois séances qui ont suivi ont été marquées par la faiblesse des volumes de transactions, à tel point que nombre d'opérateurs se demandaient s'il n'aurait pas été plus opportun de chômer, vendredi 26 décembre, ou de ne travailler qu'une demi-séance !

La Bourse de Tokyo est toujours en proie au doute. Les valeurs japonaises ont, en dépit d'un sursaut en milieu de semaine, repiqué du nez, vendredi, pour pratiquement terminer à leur plus bas niveau de l'année. En quatre séances, l'indice Nikkei a perdu 512,29 points, soit 3,35 %, pour finir à 14 802,60 points. L'inquiétude est persistante : les intervenants japonais redoutent de nouvelles faillites ainsi qu'une défiance accentuée des investisseurs étrangers.

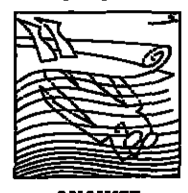
F. Bn

SPORTS D'HIVER Bien que les pionniers du surf des neiges soient fondamentalement hostiles à l'usage de leur engin de glisse en compétition, le snowboard va devenir une discipline olympique à l'occasion des Jeux de Nagano, où seront attribuées des médailles en slalom géant et en half pipe. ● LE SUCCÈS du surf chez les 15-25 ans est lié à la liberté d'évolution et aux sensations différentes de celles du ski alpin traditionnel que procure cette large planche aux extrémités arrondies. ● LES SKIS PARABOLIQUES, évasés en spatule et en talon, étroits sous le patin, constituent à la fois une révolution de la technologie et de la technique du ski qui donne un coup de jeune à cette pratique multimillénaire. ● POUR UN DESCENDEUR de compétition comme Adrien Duvillard, le principal obstacle à vaincre devient la peur une fois qu'il l'a rencontrée à la suite d'une chute.

Le ski parabolique, ultime barrage contre la déferlante surf

Avec le consentement tacite des consommateurs, le ski alpin a assimilé avec lenteur les innovations technologiques. Les nouveaux modèles « taille de guêpe », qui permettent de couper les virages, sont à la fois une révolution du fond et de la forme de la glisse

LE DÉVELOPPEMENT du ski parabolique (large en spatule et en talon, étroit à la taille) depuis l'hiver 1996-1997 semble ouvrir une nouvelle perspective dans les pratiques alpines, de plus en plus colonisées par le surf des neiges : en effet, il s'agit d'une modification dans la forme de l'engin et de la manière de pratiquer le ski. Ce changement pourrait paraître anodin dans une époque marquée par les évolutions technologiques. Or peu d'innovations majeures ont été constatées dans l'histoire de la fabrication des skis. Il est très surprenant que les progrès techniques aient aussi peu influencé le matériel pendant des dizaines d'années. La seule véritable innovation s'est faite par substitutions successives de matériaux.



ANALYSE

Historiquement, les premiers skis ont été identifiés sur des gravures rupestres norvégiennes et des skis fossiles suédois : ils dateraient de 2 500 avant J.-C. Depuis l'Antiquité jusqu'aux années 60, le ski restera pourtant fait de bois. Bien sûr, les menuisiers du début du XX[e] siècle, tel Abel Rossignol, qui fonde la société qui porte son nom en 1907, ont tenté d'améliorer le produit. Emile Allais, qui deviendra le premier Français champion du monde, en 1937, commencera à travailler dans ce sens avec Rossignol. De cette collaboration naîtra l'Olympique 41, premier ski mythique de la marque. Il connaîtra un grand succès dans les années 40. Le principe de fabrication est alors très simple : le ski est lamellé-collé, c'est-à-dire composé de deux lames de bois assemblées par collage sous presse.

> Cette opposition entre le progrès technique sans cesse porteur d'amélioration de la performance et le conservatisme n'est pas la moindre des contradictions de cette activité sportive

Le bois triomphera jusqu'en 1960, quand Jean Vuarnet deviendra champion olympique chaussé des fameux Allais 60 en métal. Cette transition vers le métal, qui assure la suprématie de Rossignol, trouve son origine dans les travaux de Howard Head, ingénieur américain qui transpose au ski la structure sandwich utilisée en aéronautique. Alors que le bois avait régné pendant longtemps sur le ski, le métal fut rapidement supplanté par des matériaux plus légers et plus souples, résistant à la corrosion, comme la fibre de verre.

Dès 1962, le fabricant autrichien Fischer et les français Rossignol et Dynamic déposent des brevets dans ce domaine. Le ski Fiberglass butera cependant sur une contrainte de coût pour pouvoir connaître une industrialisation rapide. Il faudra attendre 1965 et le fameux Strato de Rossignol pour que cette fibre mise en œuvre dans une structure « sandwich » (un collage de couches successives de matériaux) connaisse son heure de gloire. Rapidement, d'autres fabricants réagissent : Dynastar renforce le noyau du ski à l'aide d'une lame métallique (le ski Omega) et Dynamic met au point le concept de boîte de torsion sur le VR 17 (un noyau central en bois est enveloppé de plusieurs couches de verre textiles enrobées de résine, le tout constituant une boîte étanche). Malgré toutes ces évolutions, l'âme du ski reste en bois : comment expliquer ce conservatisme industriel vis-à-vis des matériaux plastiques dont les propriétés remarquables sont connues depuis longtemps par les scientifiques ? Ce « lock-in » (littéralement « blocage ») n'est pas seulement dû au comportement du skieur qui serait méfiant à l'encontre des plastiques, mais aussi à la transition industrielle que le secteur du ski aurait dû opérer. Fondée au départ sur la menuiserie, l'industrie du ski venait de se convertir à la métallurgie et il lui fallait passer à la chimie : de telles transformations ne se seraient pas faites sans une remise en cause du métier dont Rossignol et ses concurrents n'avaient pas envie.

Il faut attendre le début des années 70 pour que cette mutation s'opère et que triomphent les skis à noyau plastique dont les figures emblématiques furent le ROC 550 ou le ST 650 de Rossignol. Depuis cette date, la composition du ski n'a que peu évolué, l'essentiel des recherches des années 80 se concentrant sur l'amortissement des vibrations qui permet une amélioration des performances (vitesse et accrochage sur la glace). Quand le Kevlar et la fibre de carbone sont incorporés à la structure des skis, ces matériaux sont présentés comme novateurs alors que Du Pont de Nemours a déposé la marque douze ans auparavant, en 1972, et que les premiers développements concernant la fibre de carbone datent de 1860 ! L'utilisation de ces matériaux « nobles » et chers, dont les caractéristiques mécaniques sont largement sous-employées, est un argument plus commercial que technique car leur image est excellente auprès du grand public.

En 1990, le dernier apport dans le ski a été le fait du groupe Salomon, qui avait une longue expérience dans la fixation de sécurité, une expérience plus récente dans la chaussure et aucun a priori sur la meilleure manière de fabriquer un ski. Son modèle monocoque (construit comme une coque de bateau renversée) a eu un succès retentissant. La forme du ski a été modifiée, en particulier la verticalité des chants a été remise en cause. Cependant, et malgré six ans de recherche et de développement, l'innovation la plus visible pour le consommateur reste la décoration sur tout le volume du ski, obtenue par sublimation. S'opposant à la structure sandwich chère à Rossignol, la structure monocoque n'a pas plus révolutionné la pratique du ski que la méthode évolutive (augmentation progressive de la taille des skis) vouée, elle, à un échec commercial. Au bout du compte, le ski alpin apparaît comme un secteur très conservateur : seule sa composition a évolué, et encore avec un certain retard par rapport à la science des matériaux. Peut-être est-ce par fétichisme des skieurs, attachés à leurs bons vieux Olympique 41, Allais 60, Strato, VR 17 ou 7S.

Cette opposition entre le progrès technique, sans cesse porteur d'amélioration de la performance, et le conservatisme n'est pas la moindre des contradictions de cette activité sportive. Après la tentative sans lendemains de skis asymétriques, les skis paraboliques, qui permettent de trouver les sensations du monoski sans en avoir les inconvénients et de remonter dans la pente en taillant des courbes très serrées, réunissent les critères pour réussir dans cet environnement conservateur. Ils sont en tout cas pour les jeunes générations, qui ont massivement adopté le surf, une alternative à cette pratique quasi tribale.

Michel Desbordes

Professeur agrégé d'économie et gestion, université de Strasbourg (Unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives)



SYLVIE CHAPPAZ/TEMPSPORTS



D.R.

En un siècle, les sports d'hiver sont passés de la glissade à ski à la glisse en surf.

Couronnement olympique du snowboard à Nagano

APPARU aux Etats-Unis dans les années 60, le snowboard (surf des neige) a été popularisé en France par la série de films *Apocalypse Snow* produits par Alain Gaimard au début des années 80, films dont la vedette était Régis Rolland. Alors moniteur de ski aux Arcs (Savoie), celui-ci fabrique depuis sous sa marque des surfs qu'il vend à quelque 15 000 exemplaires dans le monde entier. Pour avoir pleinement profité de la vague surf qui a déferlé sur les pentes enneigées sous les pieds des 15-25 ans, Régis Rolland n'en est pas moins un adversaire résolu des compétitions. Pour lui l'inscription de sa discipline aux Jeux olympiques *« ne rime à rien »*. C'est aussi l'avis du principal fabricant de planches américain, Jake Burton.

Les réticences de ces pionniers n'ont pas freiné les ardeurs des forcenés du chronomètre et des piquets. Un circuit FIS et un circuit pro ont été montés dès le début des années 90 sur fond de querelles de gros sous. C'est ainsi qu'il n'y a pas d'équipes nationales mais des « teams » privées mixtes financées par des marques. En France on en compte six en alpin et un en free style. C'est seulement à l'occasion de JO que leurs meilleurs éléments seront réunis sous la bannière nationale. Des médailles seront en effet attribuées à Nagano aux filles et aux garçons qui disputeront les épreuves retenues pour la circonstance par la Fédération internationale de ski.

En alpin, le slalom géant (succession de virages marqués par des fanions en forme de trapèze sur une pente assez raide dans laquelle le surfeur est moins rapide qu'un skieur traditionnel) a été préféré au parallèle. En free style, c'est le passage dans un half pipe qu'il faudra maîtriser (enchaînement de sauts codifiés – avec ou sans saisie de la planche de la main – dont la qualité d'exécution est notée sur 10 par cinq juges). Dans le premier exercice, les favoris français sont Isabelle Blanc, Charlotte Bernard et Karine Ruby chez les filles, Nicolas Conte, Maxence Idesheim, et Mathieu Bozzetto chez les garçons. En free style il faudra compter avec David Vincent.

A. G.

Adrien Duvillard ne veut plus risquer sa vie sur la piste de Wengen

TOUS les matins, pendant vingt-six ans, Adrien Duvillard s'est levé avec une seule idée en tête : *chausser une paire de skis* pour dévaler au plus vite ces pentes qui promettaient de se soumettre à ses ardeurs. Héritier d'un nom prestigieux du ski français, fils d'Adrien et neveu d'Henri, deux grands descendeurs, il avait dès l'enfance dédié sa vie à une noble cause, la recherche de vitesse et des sensations extrêmes conçue comme un quasi-culte. Comme les pilotes de formule 1, sa quête était unique et maniaque : *« Approcher la limite »*, cette zone effrayante à l'esprit du commun des mortels, où *« vous ne contrôlez rien, où vous n'êtes plus maître de vous-même, sur le fil du rasoir, en équilibre entre le moment où tout va vite et celui où vous savez que vous pouvez tomber. Quand ça passe, cela va très vite, mais il suffit d'une seule petite faute technique pour se retrouver par terre. »*

Adrien Duvillard était un toqué de ces cascades pour gros cœur, un drogué des descentes infernales. *« Je ne connaissais pas la peur, ou presque »*, se souvient-il. C'est ainsi qu'il s'était fait un petit palmarès, gagnant notamment sur la piste de Kvitfell (Norvège) en 1993. Mais un jour de janvier 1997, à Wengen, en Suisse, alors qu'il venait d'enchaîner quatre bonnes courses à Val-d'Isère (15[e]), Val Gardena (5[e] et 7[e], et Bormio (12[e]), le jeune homme de Mégève a connu un mauvais trip. Une faute commise tout en bas d'une descente d'entraînement, en vue de la banderole d'arrivée, l'a envoyé *heurter violemment les filets de* protection orange qui bordaient la piste. Bilan de la méchante gamelle : côtes, épaule, bras et dos en marmelade. Plus grave, les médecins de Berne détectent un œdème cérébral, qui les conduira à plonger leur patient dans un coma artificiel pendant quatre jours.

Cinq mois plus tard, en juin, pas avant, « Dudu » a cru qu'il était en état de regarder sans broncher un enregistrement vidéo de sa chute. Il ne se souvenait de rien, ni des circonstances, de l'état de la neige, de son dérapage, ni de l'effroyable bruit qui a ponctué sa glissade : *« La première fois que j'ai revu cette séquence, ce qui m'a le plus touché c'est ce bruit que j'ai fait en tapant les protections. Je savais que cela avait cogné fort, mais à ce point... »* A plusieurs reprises, ces images ont provoqué des larmes. Pour avoir envisagé l'inimaginable – il sait aujourd'hui que *« cela »* peut arriver –, l'ancien casse-cou avait découvert une nouvelle limite, celle qu'il convenait de fixer à ses exploits : *« Je ne vais plus jusqu'au moment où je peux me faire peur sur une descente. »*

Après les sanglots et une longue période de doute, Adrien Duvillard a décidé de rechausser ses skis de compétition. Par fierté plus que par envie : *« Je ne voulais pas que ce soit un élément extérieur qui décide de la suite de ma carrière. »* En août, il a rejoint ses camarades de l'équipe de France au Chili pour essayer, dit-il, de se *« remettre dans le bain »*. L'encadrement français lui a fait un accueil sur mesure : *« Il est revenu dans le groupe comme un étranger*, se souvient Didier Bonvin, chef d'équipe de la sélection nationale. *Il avait perdu tous ses repères, il regardait tout le monde avec un autre œil. Les entraîneurs ont essayé de l'entourer le plus possible, plus qu'un athlète en parfaite santé. »*

« JE NE SUIS PAS MASO »

Ski en douceur, musculation, piquets... le descendeur a replongé méthodiquement dans sa passion, mais sans modération : *« Si j'ai rattaqué, ce n'était pas pour faire du ski comme un touriste en week-end. Je n'ai cependant pas encore récupéré toutes mes capacités. »* Il s'était fixé un objectif, être prêt pour la première course de l'année, aux Etats-Unis. Pari tenu. Les genoux tremblant de frousse, il a pris le départ de la descente de Beaver Creek, le 5 décembre, et accroché une prometteuse dix-septième place, à 1 s 22 du vainqueur, l'Italien Kristian Ghedina. Le lendemain, sur la même piste, il n'était plus que trentième, à 2 s 77 de l'Autrichien Andreas Schifferer. Sa technique a évolué. Celui qui skiait *« bille en tête »*, à la façon de Ghedina, essaie désormais de se *« canaliser »*, de mesurer sa prise de risques : *« Je ne suis pas maso, je ne pourrai pas skier comme avant. »* Il a calqué sa nouvelle approche de la compétition sur le vainqueur de la Coupe du monde 1997, son ancien compagnon de chambre, Luc Alphand : *« On ne le voyait jamais skier à la limite. Il skiait toujours juste par rapport aux conditions, par rapport à la piste. »*

Dans les couloirs de montagne, le regard d'Adrien Duvillard a baissé. Au lieu de viser loin devant, vers le point de la trajectoire idéale, il détaille le revêtement neigeux, traque ses imperfections et ses pièges. Jamais, en revanche, ses yeux bleus ne se posent sur les protections latérales qui encadrent les pistes de descente : *« Je ne veux pas m'occuper de savoir si les filets de sécurité sont bien à leur place. Je n'ai pas la force de le faire. Mes entraîneurs le savent. C'est leur boulot, je leur fais confiance. »* Cette confiance, elle aussi, a ses limites : Adrien Duvillard, qui, si les conditions le permettent, devrait prendre le départ sur la piste du Stelvio à Bormio (Italie) le 30 décembre ne retournera pas à Wengen, le 17 janvier 1998. Pour ne pas sentir remonter *« les mauvais souvenirs »* et pour ne pas peiner ses proches. La confiance du champion convalescent n'est pas encore rétablie, mais son goût de la compétition demeure intact. Il l'a, jure-t-il, *« dans la peau »*.

Eric Collier

هكذا من الاصل

Les grands pèlerinages de Djamel Balhi

Après un tour du monde de dix-huit mois, un périple entre les villes saintes de seize mois, cet infatigable coureur de fond veut relier Anchorage à Ushuaïa

DE PARIS, capitale de la France, à Lhassa, capitale du Tibet, Djamel a compté deux mille sept cent vingt-trois ponts. Il les a franchis un à un, à pied, de sa foulée souple et régulière. Parti le 15 mai 1996 du parvis de Notre-Dame, en plein centre de la capitale, à 12 h 53, Djamel a parcouru plus de 18 000 kilomètres à la force de ses mollets en passant par Lourdes, Rome, Jérusalem, La Mecque, Meched, Bénarès et Katmandou. Véritable tour des villes saintes du nord de la Méditerranée à l'Himalaya que Djamel a bouclé le 3 décembre 1997. *« Le jour de mon départ, les principaux dignitaires des religions chrétienne, juive et musulmane représentées à Paris étaient venus me saluer »*, se souvient-il.

Sa dernière étape, Hongkong-Paris, il l'a faite en jumbo jet, après trois journées de train pour traverser la Chine. En dix-huit mois, ce sont les seules concessions à la technologie auxquelles Djamel ait consenti. Le reste du temps, Djamel n'a dépensé que sa propre énergie.

Pourtant, Djamel Balhi, trente-quatre ans, n'est pas amateur de record. Simplement il aime la course à pied. *« Pour moi, la course à pied, c'est instinctif »*, déclare-t-il. Alors il court. Aussi loin que sa mémoire remonte, Djamel se souvient avoir toujours couru. Il a même goûté à la compétition et aurait sûrement pu collectionner quelques beaux trophées. Mais cela manque un peu de poésie ; aussi a-t-il renoncé. Sans le moindre regret.

Plus encore que courir, Djamel Balhi aime voyager. *« Depuis l'âge de mon premier passeport, j'ai commencé à voyager en courant »*, dit-il, *« et je ne me suis jamais arrêté »*. Un tour du monde de 28 000 kilomètres entre 1987 et 1990. Et d'interminables démêlés avec le groupe belge Winning Productions, qui n'a pas exploité les retombées de ses voyages comme il le souhaitait (*Le Monde* du 15 novembre 1989). Une expédition au cap Nord en 1991. Un reportage photographique en Yougoslavie pour *Paris-Match* en 1992... *« C'est en voyageant de la sorte que j'ai forgé ma culture »*, dit-il.

STEINBECK, KEROUAC, DYLAN...

Lui qui après le bac se destinait à une carrière de kinésithérapeute a très vite abandonné les études pour apprendre la vie, sinon la survie, un peu à la manière des pèlerins jadis. Durant son tour du monde, pendant les dix-huit mois qu'il mit pour aller de Paris à Shanghai, il assure n'avoir dépensé que 29,50 F par jour.

Djamel Balhi est né à Lyon, a vécu à Paris et fuit désormais vers « l'ailleurs ». En quête d'authenticité. Loin du confort et du consumérisme. Il essaie de plonger dans *« le cœur des pays »*. D'atteindre ceux qui n'ont pas grand-chose, comme les personnages de ces romans qu'il affectionne. *« Au départ, c'est la lecture d'auteurs comme Steinbeck ou Kerouac et l'écoute des gens comme Bob Dylan qui m'ont inspiré. »* Il use ses semelles sur tous les sols de la planète, chargé d'un sac à dos de six à sept kilos, dont plus de la moitié de matériel photo.

« Je suis curieux, dit-il. *Je cherche le contact et la relation avec des gens que je ne connais pas. J'adore cette façon de vagabonder et d'aller vers les autres. »* De ses voyages, il ramène des dizaines de rencontres. Dormir, manger, boire, récupérer, sont autant de raisons d'échanges durant ces longs périples hors des sentiers battus. Djamel ne fréquente pas les hôtels ni les restaurants. Il s'arrête au bout de soixante à soixante-dix kilomètres en général, parfois davantage, et dort où la nuit le surprend. Une salle d'attente de gare, une station d'essence, une plage, un monastère, un banc public, une cabane de bédouins, une grotte... Parfois, des portes s'ouvrent et on lui propose la table et le couvert.

A chaque étape, il prend le temps de noircir les pages d'un carnet sur lequel il note les moindres détails. Le nombre de nuits passées dans un hamac (deux), ou sous la tente avec les Bédouins (treize dans le désert de Rub al Khali), ou encore cette autre en France dans une grange du Périgord au milieu de 2 000 poulets ou de 3 500 pintades. Djamel pointe méticuleusement les lieux et les événements. Les plus farfelus, mais aussi les plus banals, comme cette comptabilité scrupuleuse du nombre de ponts. *« En fait, c'est lors de ma rencontre avec le pape au Vatican que m'est venue cette idée »*, raconte-t-il. *« J'ai parlé avec cet homme durant près d'une demi-heure, un peu comme on parle avec un grand-père pour lequel on éprouve du respect. Il m'a dit une chose qui m'a touché : "Sur Terre il y a des gens qui bâtissent des murs et d'autres qui construisent des ponts pour aller vers les autres. Vous appartenez à cette deuxième catégorie." »*

Djamel n'a aucune appartenance religieuse. Ce pèlerinage moderne à travers les *« routes de la foi »*, comme il l'appelle, ne constitue pas une fin en soi. Juste quelques lignes tracées sur une carte. Des passerelles entre les hommes. Les fameux ponts pointilleusement numérotés dans le carnet à spirale. Histoire de créer de nouveaux liens que Djamel entretient une fois rentré dans sa tanière parisienne. C'est là qu'entre deux voyages il se met un peu à l'abri du monde. Volets fermés pour se protéger du bruit, lumière faible, il écrit, pour les éditions du Cherche Midi, le récit de ses dernières aventures. Cela ne l'empêche pas d'aller courir tous les jours, le long du canal de l'Ourcq ou dans le parc des Buttes-Chaumont, ni de songer à son prochain périple : d'Anchorage, en Alaska, à Ushuaïa, en Terre de Feu, de l'extrême nord à l'extrême sud du continent américain.

Yves Bordenave

18 000 kilomètres en dix-huit mois

Jamel Balhi a usé dix paires de chaussures pour couvrir les *18 000 kilomètres de son « pèlerinage »*. *Parti de Paris le 15 mai 1996*, il est arrivé à Lourdes, sa première étape, début juin. De là il a rejoint le littoral méditerranéen, qu'il a suivi jusqu'à Rome. Reçu par le pape, le 10 juillet, il est ensuite remonté vers l'Asie Mineure pour descendre vers Jérusalem et Bethléem, où il est parvenu le 25 décembre 1996.

En janvier 1997, il était sur le mont Sinaï, puis à La Mecque et à Mechhed, en Iran. Il a bu l'eau du Gange à Bénarès en août 1997, est arrivé à Katmandou en septembre et a terminé à Lhassa, au Tibet, en novembre. Il a regagné Paris le 3 décembre.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Stan Collymore, l'attaquant vedette du club d'Aston Villa, a été interpellé et inculpé pour voie de fait à Cannock, dans les Midlands.** Dans l'attente de comparaître devant un tribunal, il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire et sous caution. La version d'un quotidien de Birmingham, précisant qu'il aurait frappé au visage son ancienne compagne à la suite d'une dispute concernant le droit de visite à leur fils âgé de vingt-trois mois, pendant la période de Noël, n'a pas été confirmée par la police. Agé de vingt-six ans, Collymore a été acheté cet été pour environ 65 millions de francs à Liverpool par le club de Birmingham pour lequel il a effectué une première partie de saison discrète. Il devait jouer vendredi 26 décembre en championnat d'Angleterre contre Tottenham.

■ **La Fédération guinéenne de football (Feguifoot) a gracié** le milieu de terrain international Abdoul Salam Sow, pourtant radié à vie après les incidents du match éliminatoire de Coupe du monde opposant le Kenya à la Guinée, le 27 avril. Pour *« préparer dans la sérénité la Coupe d'Afrique des nations »* organisée en février 1998 au Burkina Faso, la Feguifoot préfère oublier que Salam Sow, qui évolue cette saison en D1 portugaise, avait roué de coups l'entraîneur ukrainien de l'équipe nationale guinéenne, jeté son maillot à terre et cassé toutes les bouteilles d'eau du banc de touche.

CORRESPONDANCE

Les relations de la Fédération française de squash avec Julien Bonétat

A la suite de l'article paru dans Le Monde *du 4 novembre 1997, et intitulé « Un vieux conflit sur un excédent d'hormones prive l'équipe nationale de squash du meilleur joueur français, Julien Bonétat », la Fédération française de squash nous a fait parvenir la mise au point suivante :*

Il est faux d'écrire que Julien Bonétat *« a refusé d'intégrer l'équipe de France depuis plus de six ans »* et qu'il *« a accédé aux places d'honneur du squash mondial sans jamais disputer un seul match sous les couleurs de l'équipe de France »*. En tant que numéro un français, il a participé à trois championnats du monde (Helsinki en 1991, Karachi en 1993, Le Caire en 1995) et à quatre championnats d'Europe des Nations (Aix-en-Provence en 1992 et 1993, Zootemeer en 1994, Amsterdam en 1995). Des aides personnalisées conséquentes lui ont d'ailleurs été versées au titre d'athlète de haut niveau pendant cette période (environ 300 000 francs).

Il est parcellaire et incomplet d'écrire que *« le Conseil d'Etat donne raison à Julien Bonétat »*. Il convient, pour l'objectivité de l'information, d'ajouter que le Conseil d'Etat, le 29 novembre 1993, répondant à la demande dont il était saisi, a prononcé l'irrégularité de la procédure qui avait amené la Fédération à sanctionner Julien Bonétat. Cette précision est importante tant pour le joueur que pour la Fédération.

Le fond du problème n'a en effet pas été tranché. Celui-ci fait l'objet d'un autre recours devant le tribunal administratif dans lequel Julien Bonétat réclame 1 000 000 francs à titre de préjudice. C'est sur cette question du préjudice que le tribunal administratif aura à se prononcer et c'est une question importante en la matière pour toutes les parties.

Entre 1989 et aujourd'hui, Julien Bonétat est passé du 200e au 17e rang mondial, confirmant ainsi son statut de meilleur joueur français.

Concernant un *éventuel* règlement amiable, il est inexact d'écrire que la *« Fédération est restée silencieuse »*. De nombreuses discussions et tractations ont eu lieu entre le père de Julien Bonétat, Xavier Chiloux (premier défenseur de Julien Bonétat, puis président de la fédération jusqu'en avril 1996) et le soussigné. De toutes ces tractations verbales, il est constamment ressorti que Jean-Luc Bonétat exigeait de la fédération un accord amiable portant sur 1 000 000 de francs, c'est-à-dire au même niveau que celui de sa demande devant le tribunal administratif.

Il est inélégant et inexact d'écrire que Julien Bonétat *« ne trouve pas d'adversaire à son niveau en France »*. Il a déjà perdu trois rencontres contre les deux valeurs montantes du squash français : T. Lincou (champion de France 1997) et S. Galifi (vice-champion de France 1997). Il est exact de dire que Julien Bonétat est et reste le numéro un français, mais que derrière lui se profilent deux exceptionnels futurs grands talents entraînés par M. P. Sciberras et M. R. Pons. Inélégant parce que l'esprit du sport consiste, entre autres, à respecter l'adversaire.

Il est évident que la France aurait pu obtenir une meilleure place que celle de treizième aux championnats du monde si elle avait pu compter dans ses rangs Julien Bonétat. Il n'en reste pas moins que *l'équipe de France a aligné la plus* jeune équipe de ces championnats (âge moyen 20 ans), ce qui laisse augurer d'excellentes perspectives d'avenir quand on sait qu'un joueur arrive à maturité vers vingt-cinq ans.

Tous les joueurs du groupe France seraient plus que ravis de voir Julien Bonétat revenir parmi eux pour, avec eux, comme il le dit lui-même, *« tout donner pour défendre les couleurs de mon pays »*.

Un tel événement serait probablement la meilleure réponse à tous ceux qui continuent aujourd'hui à ignorer ou à exploiter cette affaire. En ce qui la concerne, la Fédération française de squash a déjà fait son choix : et si on parlait maintenant enfin de sport, des athlètes, de leurs efforts et de leurs sacrifices et des 200 000 joueurs pratiquant le squash en France dans 382 clubs et 492 associations !



Même les pères de famille peuvent rouler en Porsche 911

Encore sportive, elle s'adresse désormais à une clientèle plus large et plus traditionnelle

LA SILHOUETTE s'est allongée, le style s'est épuré, mais on la reconnaîtrait entre mille. Première véritable évolution d'un modèle apparu en 1963, la nouvelle Porsche 911 ne renie rien. C'est à peine si la fameuse cassure entre le toit et le pare-brise s'est adoucie. Beaucoup de choses, pourtant, ont changé. La petite nouvelle a grandi de presque 20 centimètres, son moteur est toujours un six-cylindres à plat monté à l'arrière, mais il est refroidi par eau et plus puissant (300 ch) malgré sa cylindrée réduite de 3,6 à 3,4 litres. Rationalisation industrielle oblige, la nouvelle 911 partage de très nombreux éléments (les plus visibles sont le tableau de bord et les blocs optiques) avec le Boxster, fort aguichant produit d'appel – à 280 000 F – de Porsche.

L'ambiance à bord de l'habitacle est assez inédite, beaucoup moins austère qu'autrefois. On y découvre quelques élégants inserts d'aluminium et, surtout, un espace un peu moins chichement calculé pour les passagers avant (à condition de ne pas dépasser 1,60 mètre, ceux de l'arrière se tasseront comme d'habitude). Porsche donne de mauvaises habitudes à ses clients. Bientôt, ils critiqueront la qualité des plastiques et l'absence de commande électrique pour le réglage des sièges. Des progrès inespérés ont pourtant été accomplis : désormais, le « coffre avant », situé sous le capot, accepte un gros sac de voyage, et le « coffre à bagages » (en réalité, une sorte de grand vide-poche) a vu sa capacité passer de deux à trois attachés-cases.

LA CLÉ À GAUCHE

En réalité, tout cela concourt activement au charme de Porsche, voiture ouvertement égoïste et fière de l'être, même si elle sait y mettre les manières. Moins râblée *et plus élégante que celles qui l'ont* précédée, la nouvelle 911 est étonnamment facile à conduire mais elle conserve ces petits côtés un peu frustes qui font le sel de la marque. La suspension est toujours raide, la commande de boîte précise mais juste un peu ferme, comme la pédale d'embrayage.

Quant à la position de la clé de contact à main gauche, elle obéit à la tradition du départ des 24 Heures du Mans. Les pilotes, juste après avoir sauté dans le cockpit, démarraient le moteur de *la main gauche pour libérer leur* main droite, occupée à enclencher la première sur le levier de vitesses.

Le plaisir de conduire que prodigue la nouvelle 911 est à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer. Le plus épatant, dans une Porsche, c'est la sensation de poussée qu'engendre l'accélération. Rien à voir avec le traditionnel « coup de pied au cul » d'une traction, lorsque les roues avant sont motrices. Dès le passage de la seconde vitesse (la première est plutôt courte), c'est comme si une gigantesque main vous gratifiait d'une large bourrade dans le dos, ferme mais sans brusquerie. Et cela peut durer jusqu'à la sixième vitesse (ou la cinquième si l'on opte pour la boîte automatique, dont la commande séquentielle Tiptronic est installée sur le volant).

On apprécie l'agilité du châssis sans qu'il soit nécessaire de maltraiter la voiture ; mais si malgré tout l'on décide d'insister, le comportement de la 911, notamment en sortie de virage, est jugé très sain. A ce tarif, l'affichage digital de la vitesse, bien en évidence au milieu d'une instrumentation de bord pourtant passablement confuse, est une bénédiction.

UN TIMBRE RECONSTITUÉ

Et la sonorité, le fameux grognement Porsche, dans tout cela ? Condamné par les réglementations anti-bruit, l'ancien moteur à refroidissement à air ne pouvait être maintenu, car trop volumineux. Il *a fallu le rendre plus compact.* Après de longs efforts de mise au point, la kyrielle d'ingénieurs acousticiens, bonnes fées penchées sur le berceau de la 911, ont finalement sauvé l'essentiel. Le timbre du nouveau flat-six est moins caverneux, plus contenu et plus grave, mais c'est toujours un plaisir pour l'oreille.

Le charme des Porsche d'hier, sportives et délicieusement rustres, n'agit plus aussi spontanément. Avec la nouvelle 911, la firme fondée par Ferdinand Porsche, qui avait déjà amorcé un virage spectaculaire en lançant le petit roadster Boxster, rompt cette fois définitivement avec un certain élitisme. Non pas que le tarif de cette voiture (à partir de 548 500 F) marque une tendance à la démo*cratisation. Par « élitisme »*, il faut entendre une voiture de sport « exclusive », volontiers provocante, difficile à conduire, voire « piégeuse », réservée à quelques golden boys qui auraient décidé de s'accorder une menue récompense après un joli coup en Bourse. D'ailleurs, la 911 se donnerait presque des airs d'investissement de bon père de famille avec sa valeur de revente toujours au top, sa consommation de carburant acceptable, une puissance fiscale moins élevée que la précédente et *des intervalles entre deux révisions* portés à 20 000 kilomètres.

Jean-Michel Normand

★ Porsche 911 : moteur 3,4 litres, 6 cylindres à plat, 300 chevaux (221 kW). Puissance fiscale : 19 CV. Prix : à partir de 548 500 F (911 Carrera coupé) et de 566 500 F (Carrera coupé Tiptronic).

هكذا من الاصل

Temps plus calme mais nuageux

LES PRESSIONS regonflent légèrement depuis l'Espagne. Dimanche, les zones perturbées s'évacuent vers l'est et le temps devient plus calme, mais les nuages restent très nombreux. Seul le pourtour méditerranéen bénéficie d'un franc soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Des bancs de brouillard se formeront çà et là au petit matin. Puis on bénéficiera de belles éclaircies, mais de courte durée. Des averses sont possibles près de la Manche le matin. On atteindra de 7 à 9 degrés l'après-midi.

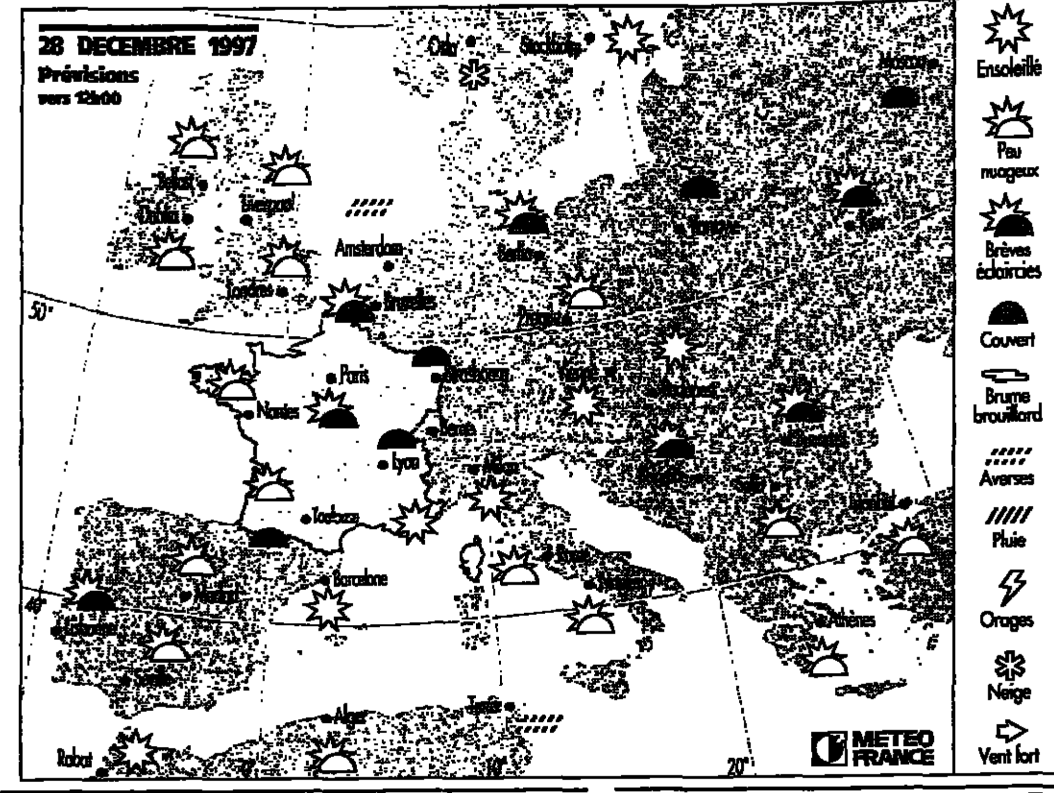
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques gouttes toucheront les Ardennes et les côtes le matin. Les averses pourront être localement orageuses près de la mer en soirée. Ailleurs, les courtes périodes ensoleillées laisseront souvent la place aux nuages.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil aura du mal à percer l'épaisse couche nuageuse qui se maintiendra généralement. Le matin, quelques averses ne sont pas exclues, et il neigera sur les massifs au-dessus de 500 mètres.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera calme mais souvent très nuageux. On pourra bénéficier de belles trouées ensoleillées dans le Poitou-Charentes et dans le nord de l'Aquitaine. Il fera de 9 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages resteront prédominants. Le soleil fera cependant des apparitions sur le Limousin et au sud de la région Rhône-Alpes. Un vent du nord modéré descend la vallée du Rhône. Sur les reliefs, il gèlera le matin, et l'on ne dépassera pas 5 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil restera maître des cieux. La tramontane et le mistral faiblissent dans l'après-midi. Les rafales atteindront encore de 70 à 80 km/h le matin. Il fera de 11 à 13 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉCOSSE.** Traveltour propose aux amateurs de rugby un week-end à Edimbourg à l'occasion du match Ecosse-France comptant pour le Tournoi des cinq nations du 20 au 22 février 1998 (3615 Traveltour). Le forfait (autour de 7 000 F de Paris ou de Lyon) inclut le vol aller-retour, l'hébergement avec les petits déjeuners en hôtels 3 étoiles et les transferts ainsi que des places numérotées au stade. Même principe pour le match Angleterre-France à Londres du 3 au 5 avril, avec transport en Eurostar.

■ **HOTELS.** Le Directory 1998 du groupe des hôtels Concorde présente, sur 60 pages, plus de 70 établissements haut de gamme (dont le Crillon et Le Lutétia à Paris, le Martinez à Cannes, l'Hôtel du Palais à Biarritz, La Mamounia à Marrakech) répartis dans 21 pays. Renseignements au 01-40-71-21-21.

PRÉVISIONS POUR LE 28 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		**NANCY**	4/6 C	PAPEETE	26/30 N	KIEV	-3/1 N	VENISE	3/7 S	LE CAIRE	10/19 S
AJACCIO	6/14 S	NANTES	4/9 N	POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	9/15 N	VIENNE	1/3 S	MARRAKECH	7/19 S
BIARRITZ	7/11 C	NICE	6/13 S	ST-DENIS-RÉ.	23/29 C	LIVERPOOL	4/8 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 C
BORDEAUX	6/11 S	PARIS	5/7 N	**EUROPE**		LONDRES	3/7 N	BRASILIA	20/28 S	PRETORIA	19/28 P
BOURGES	2/6 N	PAU	4/9 C	AMSTERDAM	4/5 P	LUXEMBOURG	0/1 C	BUENOS AIR.	18/26 S	RABAT	8/17 S
BREST	6/9 S	PERPIGNAN	7/12 S	ATHENES	11/14 S	MADRID	2/6 S	CARACAS	24/31 S	TUNIS	8/14 P
CAEN	6/8 N	RENNES	5/8 S	BARCELONE	5/12 S	MILAN	0/7 S	CHICAGO	-5/1 C	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	4/9 N	ST-ETIENNE	3/6 C	BELFAST	3/8 S	MOSCOU	-4/-2 C	LIMA	23/28 C	BANGKOK	23/33 N
CLERMONT-F.	3/6 C	STRASBOURG	4/7 C	BELGRADE	1/8 N	MUNICH	-1/3 P	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	18/28 S
DIJON	3/5 C	TOULOUSE	6/10 C	BERLIN	2/3 N	NAPLES	7/11 S	MEXICO	10/20 S	DJAKARTA	26/33 C
GRENOBLE	2/7 C	TOURS	3/7 S	BERNE	0/2 C	OSLO	-6/-4 *	MONTREAL	-13/-8 N	DUBAI	17/23 S
LILLE	4/6 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	3/4 N	PALMA DE M.	6/14 S	NEW YORK	-1/3 S	HANOI	19/23 C
LIMOGES	3/6 N	CAYENNE	24/29 P	BUCAREST	2/7 N	PRAGUE	0/3 S	SAN FRANCIS.	8/16 S	HONGKONG	20/23 C
LYON	3/6 C	FORT-DE-FR.	25/30 S	BUDAPEST	1/3 S	ROME	5/12 S	SANTIAGO/CHI	11/26 S	JERUSALEM	10/17 S
MARSEILLE	4/10 S	NOUMEA	26/31 P	COPENHAGUE	2/3 N	SEVILLE	7/15 S	TORONTO	-7/-1 N	NEW DEHLI	8/16 C
				DUBLIN	4/8 S	SOFIA	1/7 S	WASHINGTON	0/4 S	PEKIN	-10/-1 S
				FRANCFORT	1/4 C	ST-PETERSB.	-3/2 *	**AFRIQUE**		SEOUL	0/7 S
				GENEVE	1/5 C	STOCKHOLM	-5/-1 S	ALGER	6/16 S	SINGAPOUR	26/31 C
				HELSINKI	-6/-2 *	TENERIFE	11/16 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	18/22 C
				ISTANBUL	10/13 S	VARSOVIE	-1/2 C	KINSHASA	24/27 P	TOKYO	7/12 S

Situation le 27 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Comment s'assurer pour les sports de neige

EST-IL NÉCESSAIRE de souscrire une assurance spéciale pour les sports de neige ? Si Grégoire s'était posé la question avant de partir aux sports d'hiver avec ses cousins, il se serait épargné bien des ennuis : « *Dans leur bande de copains, il n'y avait que des skieurs chevronnés. J'ai voulu les suivre, mais personne n'avait envie de rester à la traîne. Alors ils m'ont laissé me débrouiller tout seul. Malheureusement, dès que j'ai commencé à prendre de la vitesse je suis tombé, et très mal tombé. J'avais une grosse entorse, et je n'ai pas pu dégager la piste. Un autre skieur qui arrivait à toute allure m'a heurté de plein fouet. J'ai reçu un coup de bâton de ski dans l'œil.* »

Rien qu'en secours sur place et transport à l'hôpital la note s'est élevée à plus de 10 000 francs, sans compter les frais de rapatriement en région parisienne. Grégoire, qui avait payé le forfait des remontées mécaniques et la location des skis pour six jours, n'a pas été remboursé, parce qu'il n'avait pas d'assurance « *assistance* ».

Les risques encourus sur les pistes sont de plusieurs ordres. On peut d'abord causer à autrui des dommages, lors d'une collision. Pour cela, la responsabilité civile suffit. Encore faut-il vérifier que le contrat « *multirisque habitation* » auquel on a souscrit comporte une garantie responsabilité civile étendue aux sports d'hiver.

On peut être soi-même plus ou moins grièvement atteint. L'assurance « *individuelle accidents* » prévoit des remboursements complémentaires de frais médicaux et le versement de capitaux en cas d'invalidité ou de décès. Si on en a déjà une, là encore, il faut vérifier qu'elle couvre bien les sports d'hiver.

Il y a enfin les frais de recherche et de secours en montagne, qui peuvent être très onéreux, surtout s'ils ont lieu en hélicoptère (250 francs la minute), les frais de premier transport de la station vers l'hôpital le plus proche, et les frais de retour au domicile. S'y ajoutent, le cas échéant, le prix du voyage et du séjour d'un accompagnateur (parent, ami) pour une hospitalisation supérieure à trois jours, et la rétribution d'un chauffeur, si l'accidenté ou ses passagers sont dans l'incapacité de conduire.

Ces frais sont couverts par la garantie « *assistance* ». Il suffit de prendre le « *carré neige* » lors de l'achat du forfait des remontées mécaniques. Il ne coûte que 11 francs par jour pour les enfants, et 14 francs pour les adultes. Mais le « *carré neige* », très répandu en Savoie et en Haute-Savoie, n'existe pas dans toutes les stations.

INDIVIDUELLE ET FAMILIALE

Pour ceux qui ne possèdent aucune couverture spéciale, les stations de sports d'hiver et les compagnies d'assurances proposent des formules spécifiques pour le ski. Très complètes, elles comportent la responsabilité civile, une assurance accidents corporels, les frais de recherche et de secours, le rapatriement sanitaire, et même le bris de skis et le remboursement des frais de séjour déjà réglés et non utilisés : remontées mécaniques, cours de ski, et, plus rarement, hôtel ou location d'appartement (plafonné à 2 000 francs pour Igloo-Compagnie européenne d'assurances, proposée par la Maison des Hautes-Alpes, à 2 800 francs pour Snowie, d'Europ Assistance, et à 3 000 francs pour la carte Top Neige).

La carte « *Neige* » (à l'année) et la carte « *Top neige* » (valable huit jours) proposées par la Fédération française de ski existent en deux versions, individuelle et familiale. L'avantage est de n'avoir aucune somme à avancer en cas d'intervention de professionnels ayant conclu un accord avec la carte (sauf à l'étranger). Elle couvre également tous les accidents pouvant survenir sur les pistes, hors pistes et dans la station. « *Si on se casse la jambe sur le quai de la gare de Moutiers, on ne sera pas indemnisé, mais si on glisse dans la discothèque, ce sera pris en charge par l'assurance* », explique un membre de la fédération.

Pour choisir l'assurance idéale, il faut prendre en compte la durée (trois jours, une semaine, la saison de ski) et comparer les garanties offertes (leur nombre et les plafonds d'indemnisation) par rapport au prix des cotisations. Il faut également être attentif aux exclusions (bobsleigh, surf des neiges, ski extrême ou hors piste) et vérifier que l'assurance restera valable en cas de séjour à l'étranger. Sans oublier que la meilleure protection reste la prudence sur les pistes.

Michaëla Bobasch

Formules et adresses

● **Cartes Neige** (annuelle individuelle : 195 francs ; familiale : 600 francs) et Top Neige (valable 8 jours ; individuelle : 140 francs ; familiale : 390 francs). Frais de secours illimités en France, limités à 100 000 francs à l'étranger ; remboursement des forfaits non utilisés (de 1 000 à 1 500 francs), des cours de ski (1 000 francs) et des bris de skis (location de skis pendant 8 jours). Renseignements au Club ski diffusion, 11, rue Portalis, 75008 Paris ; tél. : 01-45-22-58-50.

● **Elvia Neige** : frais de recherche et de secours (50 000 francs), remboursement des forfaits (1 200 francs), des cours de ski et des skis brisés aux frais réels, prise en charge d'un accompagnateur (300 francs. par jour + transport), frais d'envoi de médicaments introuvables sur place. Pour 15 jours : 100 francs (individuel) et 350 francs (familial). Pour un mois : 200 francs (individuel) et 700 francs (familial).

● **Igloo** (Maison des Hautes-Alpes) : frais de secours et de sauvetage (20 000 francs), remboursement des forfaits et location de skis (2 500 francs), des frais d'hôtel en cas de séjour interrompu (2 000 francs), bris de skis (1 000 francs). Pour 3 jours : 55 francs (individuel) et 135 francs (familial). Pour 8 jours : 105 francs (individuel) et 260 francs (familial). Pour la saison : 240 francs (individuel) et 610 francs (familial).

● **Snowie, Europ Assistance** : frais de secours sur piste illimités et hors piste (100 000 francs), remboursement des forfaits (1 200 francs), des cours de ski (2 000 francs), des frais d'hôtel ou de location (2 500 francs), voyage d'un proche (2 800 francs). Pour la saison (jusqu'au 15 mai) : 179 francs (individuel) et 469 francs (familial).

● **Centre de documentation et d'information de l'assurance** (CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ; Minitel : 36 14 CDIA). Diffuse le mini-guide *Dix règles de conduite sur les pistes.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97290

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I						■					
II					■		■				
III											
IV				■				■			
V						■					
VI			■						■		
VII						■					
VIII		■								■	
IX						■					
X	■										■
XI						■					

HORIZONTALEMENT

I. Chevalier des lacs. Fit du mauvais travail. – II. Sorte d'abats qui prend de la classe avec le suivant. Peu ragoûtant mais noble avec le précédent. – III. Comme une affaire plus que douteuse. – IV. Filet. La septième en Grèce. Tête d'espagnol. – V. Ne manquent pas de moyens. Son salon ne désemplissait pas, mais son préféré était Gustave. – VI. Lettres de la nation. S'élève et coule en Andalousie. Participe gai. – VII. Sait tout avant les autres. A un air de fête au réveillon. – VIII. Prendra un raccourci. – IX. Ses résultats sont variables. Revenu régulier. – X. Décore le sapin. – XI. Pompe. Brillent au sommet.

VERTICALEMENT

1. Cadeaux divins. – 2. Laissée sur place par le glacier. Joyeux et désordonné. – 3. Moyen détourné. Evénements de la vie. – 4. Prend la queue. Envoyait au loin. – 5. Qui a retrouvé tous ses esprits. – 6. Une fois fixé, il faut l'atteindre. – 7. Mettras en pièces. – 8. Pièce maîtresse de la charrue. Se lancèrent dans le vide. – 9. Aime voir souffrir. Le grand et le petit n'appartiennent plus à la même famille. – 10. Finira par user. Encore une fois. – 11. Rendue stérile.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97289

HORIZONTALEMENT

I. Marie. Sapin. – II. Alène. Pline. – III. Rêne. Laïc. – IV. Ruisselante. – V. Ore. CIA. Ois. – VI. Nièce. Rasas. – VII. Gt. Olive. Li. – VIII. Leste. Arrêt. – IX. Air. Ieo. – X. Causa. Recru. – XI. Eclat. Essex.

VERTICALEMENT

1. Marron glacé. – 2. Aleurite. Ac. – 3. Reniée. Saül. – 4. Iñes. Cotisa. – 5. Ee. Scélérat. – 6. Pei. – 7. Sp. Larvaire. – 8. Alla. Aérées. – 9. Pianos. Rocs. – 10. Initiale. Ré. – 11. Nécessiteux.

ÉCHECS N° 1772

CHAMPIONNAT DU MONDE FIDE
(Groningue, 1997)
Blancs : J. Piket.
Noirs : V. Topalov.
Gambit-D. Variante de Vienne.

1. d4	Cf6	15. Da3! (i)	Tç8
2. Cf3	é6	16. Ta-d1 (j)	Ca5
3. ç4	d5	17. Dç1! (k)	Ré7 (l)
4. Cç3	dxç4	18. Dh6! (m)	Fç6
5. é4	Fb4	19. Cxé6!! (n)	Dé5 (o)
6. Fg5 (a)	ç5	20. Cd4	Tç-g8
7. Fxç4 (b)	çxd4	21. f4	Dç5 (p)
8. Cxd4	Fxç3+ (c)	22. Rh1! (q)	Tg6
9. bxç3	Da5	23. Dh3	Fxé4 (r)
10. Fb5+ (d)	Fd7 (e)	24. Ff3	Fxf3
11. Fxf6!	gxf6 (f)	25. Txf3	Dç7
12. Db3	a6 (g)	26. Cf5+	Rf8
13. Fé2!	Cç6	27. Tf-d3! (s)	Cç6
14. 0-0	Dç7 (h)	28. Td7!	abandon. (t)

NOTES

a) La position de base de la variante de Vienne à laquelle on peut arriver aussi par 1. d4, d5 ; 2. ç4, é6 ; 3. *Cf3, Cf6 ; 4. Fg5, Fb4+ ; 5. Cç3,* dxç4.

b) Cette suite moderne a supplanté la variante 7. é5, çxd4 ; 8. Da4+, Cç6 ; 9. 0-0-0, Fd7 ; 10. Cé4, Fé7 ; 11. éxf6, gxf6 ; 12. Fh4, Tç8 ou Cé5 ou b5 ou Cb4 avec de grandes complications.

c) Après 8..., Da5 ; 9. Fxf6!, Fxç3+ ; 10. bxç3, Dxç3+ ; 11. Rf1!, Dxç4+ ; 12. Rg1, Cb-d7 (si 12..., gxf6? ; 13. Tç1) ; 13. Tç1, *Da6* ; 14. Fxg7, Tg8 ; 15. a4!, Dd6 (si 15..., Txg7 ; 16. Cb5) ; 16. Fh6, a6 ; 17. Fé3, Cé5 ; 18. Dh5! l'avantage des Blancs est net (Smyslov-Wade, La Havane, 1965).

d) Supérieur à 10. Cb5 et à 10. Fxf6.

e) Ou 10..., Cb-d7 ; 11. Fxf6, Dxç3+ ; 12. Rf1, gxf6 ; 13. h4! suivi de 14. Th3 avec une forte initiative.

f) Et non 11..., *Dxç3+* ; 12. *Rf1*, gxf6 ; 13. Tç1! et 14. Tç8 mat.

g) La vie des Noirs n'est pas facile. Si 12..., 0-0 ; 13. 0-0, Fxb5 ; 14. Cxb5, Cç6 ; 15. ç4!, Tf-d8 ; 16. ç5, Td2 ; 17. Cd6, Dxç5 ; 18. Cxf7! (Gurevich-Vidarson, 1988).

h) Après 14..., Tb8 ; 15. a4, 0-0, les Blancs obtiennent une attaque sur le R noir : 16. Tf-d1, Tf-d8 ; 17. Td3!, Cé5 ; 18. Tg3+, Cg6 ; 19. f4, Rh8 ; 20. Tf1. De même, en cas de 14..., 0-0, les Blancs poursuivent par 15. Td1-Td3-Tg3.

i) Empêchant le petit roque. Kasparov joua 15. Tb1 dans sa célèbre partie contre Hjatarson à Tilburg en 1989 : 15..., Ca5 ; 16. Da3, Tç8 ; 17. Tf-d1, Dxç3 ; 18. Dd6 !, Dç7 ; 19. Cf5!, éxf5 ; 20. Dxf6, 0-0 ; 21. Td3!, f4 ; 22; Td5 avec un gain rapide.

j) *Ou* 16. Tf-d1, Ca5 ; 17. ç4!, ce qui permet le passage de la D sur l'aile-R.

k) Visant h6. 17. ç4 est une autre idée.

l) Si 17..., Dxç3 ; 18. Dh6, Ré7 ; 19. é5!, fxé5 ; 20. Dg5+, *Ré8* (*si* 20..., f6 ; 21. Dg7+) ; 21. Dxé5, Tg8 ; 22. Dd6, Dç5 ; 23. Cf5!, Tç7 ; 24. Fh5, Tf8 ; 25. Tf-é1! ou bien 22. Td3, Dç5 ; 23. Df6. Si 17..., h5 ; 18. Td3.

m) Menace 19. Tf-é1. - 20. Fh5-21. Cf5+.

n) Une bombe !

o) Si 19..., fxé6 ; 20. Dg7+ et si 19..., Rxé6 ; 20. é5!

p) Si 21..., Dxé4 ; 22. Ff3, Dé3+ ; 23. Rh1 menaçant 24. Td-é1.

q) Les Noirs sont perdus.

r) Si 23..., Fd7 ; 24. Cf5+, Fxf5 ; 25. éxf5.

s) Menace mat.

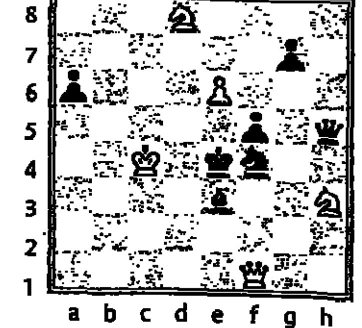
t) Si 28..., Dç8 ; 29. Dd3, Ré8 ; 30. Dd5, Tf8 ; 31. Té1+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1771
S. ISENEGGER (1940)

(Blancs : Rd4, Tf7 et h7, Fh4, Pf2. Noirs : Rç6, Dg8, Tb6, Pb4 et g4.)

1. Rç4!, Rd6! ; 2. Tb6+, Ré5 ; 3. Fg3+, Ré4 ; 4. Té6+!, TxT ; 5. Tf4+, Ré5 ; 6. *Txg4+ (f8+), suivi de 7. Txg8* avec gain.

ÉTUDE N° 1772
B. A. SAKHAROV (1935)



Blancs (5) : Rç4, Df1, Cd8 et h3, Pé6.
Noirs (7) : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pa6 et f5, g7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

PHILOSOPHIE Né à Constantinople en 1922, Cornelius Castoriadis est mort, vendredi 26 décembre, à Paris, des suites d'une maladie cardiaque. Il était âgé de soixante-quinze ans. Philosophe, psychanalyste, économiste, sociologue et politologue, il était l'un des fondateurs du mouvement Socialisme ou barbarie (1949-1966) et de la revue du même nom. ● FONCIÈREMENT opposé au totalitarisme sous toutes ses formes, il avait la conviction que n'importe quelle société pouvait s'autogérer à condition de ne pas en être empêchée par une bureaucratie, qu'elle soit d'Etat, de parti ou de n'importe quel groupe organisé. ● EN RUPTURE avec la théorie marxiste, qu'il renvoyait dans le passé, il avait quitté en 1948 le Parti communiste internationaliste, section française de la IVe Internationale, trouvant insuffisante la critique du stalinisme telle qu'elle était alors proposée.

Mort de Cornelius Castoriadis, révolutionnaire antimarxiste

Le fondateur de Socialisme ou barbarie est mort, vendredi 26 décembre à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans. Philosophe, psychanalyste, économiste, sociologue et politologue, il pensait changer le monde en étant à l'écoute de toutes les innovations et de tous les mouvements sociaux

ECONOMISTE, sociologue, politologue, philosophe et psychanalyste, Cornelius Castoriadis a été l'homme de toutes les aventures intellectuelles et historiques. Mais la réputation internationale qui est la sienne ne vient pas seulement du fait qu'il représente le type même de l'intellectuel encyclopédique, cosmopolite et polyglotte. Ni du rôle – souterrain et néanmoins essentiel – qu'il a joué en tant que théoricien de la révolution auprès de nombreux mouvements d'extrême gauche dans le monde depuis plus d'un demi-siècle. Elle tient, avant tout, à son extraordinaire aptitude à penser la « totalité » comme telle. A rassembler, en un système cohérent, des hypothèses relatives aux aspects les plus divers de la « réalité ». Bref, à ne jamais séparer la théorie de la pratique, ni l'écriture de la vie.

Castoriadis naît en 1922 de parents grecs, à Constantinople. De sensibilité francophile et voltairienne, sa famille se transporte bientôt à Athènes, où le jeune Cornelius traverse la seconde guerre mondiale. A la fin de celle-ci (1944), il s'inscrit au Parti communiste grec – mais c'est pour entrer immédiatement en conflit avec la ligne staliniste dominante. En décembre 1945, se sentant physiquement menacé à la fois par les staliniens et les fascistes, il choisit de s'installer en France. C'est dans notre pays qu'il passera le reste de sa vie. Et dans notre langue qu'il rédigera l'essentiel de son œuvre.

Au début de 1946, il rejoint à Paris le Parti communiste internationaliste (PCI), section française de la IVe Internationale, d'obédience trotskiste. Il y fait la connaissance de Claude Lefort. Très vite, les deux hommes se retrouvent en position marginale. Ils tiennent pour notoirement insuffisante la critique du stalinisme proposée par le trotskisme. Ils ne croient pas non plus qu'il suffirait de revenir à l'esprit qui animait le Parti bolchevik en 1917 pour relancer le mouvement révolutionnaire. Ils décident donc, en août 1946, de repenser de fond en comble la catégorie du « socialisme ». Et lancent, dans ce but, une tendance dissidente à l'intérieur du PCI.

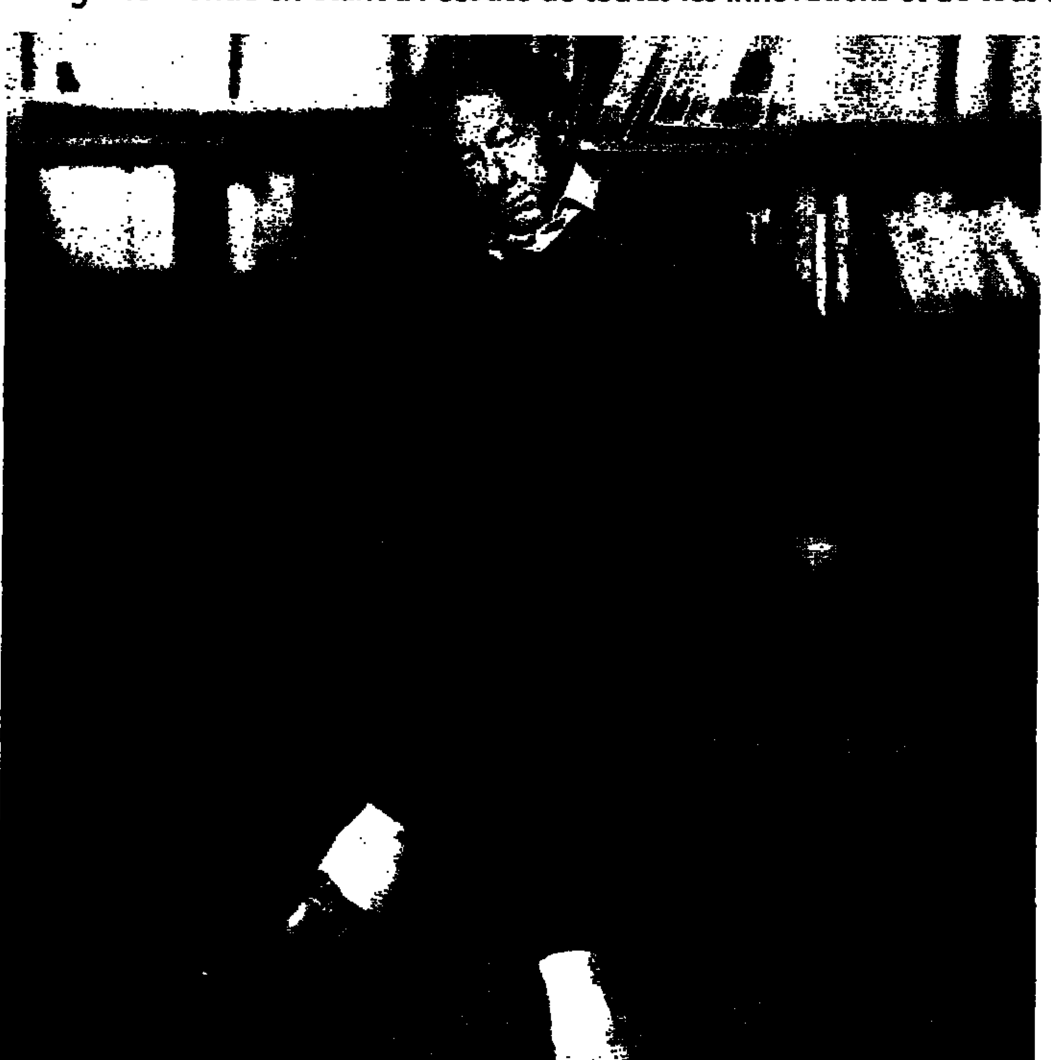
A plus ou moins long terme, le divorce est inévitable : la crise yougoslave va le précipiter. A la fin de 1948, Castoriadis, Lefort et quelques camarades qui partagent leurs idées quittent le PCI pour fonder leur propre groupe, Socialisme ou barbarie. En 1949, ils publient le premier numéro d'une nouvelle revue qui porte le même nom. Celle-ci ne rencontre, au début, qu'un écho limité. Mais, à partir de 1953, elle commence à attirer un nombre croissant d'intellectuels et de militants révolutionnaires, lassés de la « langue de bois » caractéristique des organisations communistes, qu'elles soient staliniennes ou trotskistes.

Une extraordinaire aptitude à ne jamais séparer la théorie de la pratique, ni l'écriture de la vie

Après la fin de la guerre de Corée et la mort de Staline, le mouvement ouvrier se réveille. Dans les démocraties « populaires », de multiples insurrections révèlent – même si elles sont toujours réprimées – un rejet croissant de la pression soviétique. Dans le tiers-monde, les guerres de libération nationale témoignent de la possibilité d'inventer des chemins inédits vers la révolution. Cette période est, pour Castoriadis et Lefort, un temps de grande effervescence intellectuelle. Leur groupe – auquel participe, entre autres, Jean-François Lyotard – rassemble, à la fin de 1960, une centaine de membres.

Pourtant, dès septembre 1958, une première scission entraîne le départ de Lefort. Puis, en 1959, Castoriadis fait circuler parmi ses camarades la version initiale d'un texte qui sera repris dans les numéros 31 (décembre 1960) et 32 (avril 1961) de *Socialisme ou barbarie*, sous le titre « Le Mouvement révolutionnaire sous le capitalisme moderne ». Parce qu'il invite, cette fois, à remettre en question non seulement tel ou tel aspect de la « vulgate » communiste, mais la pensée de Marx dans son ensemble, ce texte contribue à isoler Castoriadis – auquel ses camarades reprochent de dériver vers un « existentialisme » peu orthodoxe. Trois ans plus tard, en juillet 1963, certains de ces derniers font à leur tour sécession.

Entre-temps, le gaullisme s'installe en France. La guerre d'Algérie se termine. Dans une Europe qui découvre les délices de la « société de consommation », les perspectives concrètes d'une révolution paraissent reculer. Castoriadis, de son côté, déploie au fil du temps une activité de plus en plus philosophique, moins directement militante. Les difficultés croissantes qu'il éprouve à organiser le groupe Socialisme ou barbarie (autour duquel gravitent désormais plusieurs centaines de personnes), ainsi que les doutes qu'il nourrit relativement à l'efficacité de cette action collective, l'amènent à décider la dissolution du mouvement. Celui-ci disparaît au printemps de 1966, quelques mois après avoir publié (en juin 1965) le dernier numéro d'une revue dont l'influence historique n'en restera pas moins considérable (en particulier sur les acteurs des révoltes de mai 1968, ainsi que Daniel Cohn-Bendit l'a reconnu).


FRANCK CORTÈS

Cornelius Castoriadis.

Les péripéties de l'existence font que Castoriadis gagne, à l'époque, sa vie comme expert en questions économiques auprès d'une grande institution du capitalisme mondial : l'OCDE. Il y restera jusqu'au début des années 80, en prenant toujours soin de séparer clairement son travail professionnel de ses activités philosophiques et politiques. Celles-ci ne font, au demeurant, que s'intensifier. Des dizaines de livres et d'articles qu'il publie à partir des années 70 (et qui sont rapidement traduits dans de multiples langues), émerge en particulier *L'Institution imaginaire de la société* (Seuil, 1975) – qui ne tarde pas à devenir un classique. En 1977, Castoriadis retrouve Lefort pour fonder (avec lui et Miguel Abensour, Pierre Clastres, Marcel Gauchet et Maurice Luciani) une nouvelle revue (indépendante, celle-ci, de tout groupe structuré), *Libre*, qui ne connaîtra que quelques numéros.

C'est pendant ces années, également, que Castoriadis entreprend une relecture approfondie de l'œuvre de Freud. Le travail accompli en ce domaine lui permet, dès qu'il peut quitter l'OCDE, de s'installer comme psychanalyste et de recevoir une clientèle privée, tout en occupant un poste de directeur de recherches à l'Ecole des hautes études en sciences sociales – et en continuant à donner, dans les universités du monde entier, de nombreuses conférences. Tous ceux qui l'ont croisé, en Italie, aux Etats-Unis ou ailleurs, se souviennent de la merveilleuse gentillesse avec laquelle il consacrait son temps aux jeunes impatients de lui parler.

Christian Delacampagne

La force de l'« esprit d'utopie »

L'HISTOIRE du mouvement Socialisme ou barbarie, qui a marqué la vie de Cornelius Castoriadis, reste évidemment celle d'une grande rupture avec le marxisme. Certes, Marx a joué un rôle crucial dans l'histoire du mouvement révolutionnaire : mais ce mouvement, qui avait commencé avant lui, doit aussi lui survivre – au risque de le rejeter, désormais, dans un passé dépassé. Et pour cause : car si ni le système stalinien ni même le programme bolchevik de 1917 (auquel se réfèrent les trotskistes) ne sont parvenus, malgré « nationalisations » et « planification », à proposer une gestion de la production très différente de celle qui a cours en système capitaliste, s'ils ont échoué, en un mot, à réaliser une vraie « révolution », c'est parce que la pensée de Marx, dont ils se réclamaient, repose sur trois piliers aussi intenables les uns que les autres.

Une théorie qui affirme, d'abord, l'existence de « lois » économiques immuables – alors que les transformations de la technique, d'une part, et, d'autre part, le jeu des luttes sociales, modifiant sans arrêt le champ de la production, rendent improbable l'existence de telles « lois ». Une pseudo-science de l'histoire, ensuite, qui a le tort de réduire cette dernière à l'effet de « causes » purement économiques – bref de sous-estimer l'inventivité sociale, politique et culturelle des civilisations humaines. Une conception quasiment religieuse de la « raison », enfin, qui revient à considérer la « théorie » comme un « don » fait par les « intellectuels » aux « masses ». Et qui, de ce point de vue, ne diffère guère de l'idée métaphysique de la raison dominante en Occident depuis Platon.

Castoriadis, qui avait la chance de pouvoir la lire dans sa langue maternelle, ne récusait nullement la philosophie grecque, ni même le discours aristocratique de Platon, dans lequel il trouvait une incitation permanente à penser « autrement ». Il estimait qu'Athènes avait offert la première approximation de ce qui restait, pour lui, l'idéal politique absolu : la démocratie directe.

COHÉRENCE SYSTÉMATIQUE

Mais il jugeait que l'inspiration humaniste des anciens Grecs devait se renouveler au contact des connaissances produites, depuis un siècle, par les sciences sociales (entre autres par l'histoire, l'anthropologie et la psychanalyse). Et que le philosophe contemporain, s'il voulait réellement changer le monde, se devait également de prêter la plus grande attention au « *labyrinthe* » qui l'environnait, aux innombrables « innovations » produites autour de lui, par les mouvements sociaux, organisés ou informels – ceux des femmes, des étudiants, des minorités ethniques, des adeptes de l'écologie, etc.

Cornelius Castoriadis avait, en somme, la conviction que n'importe quelle société était capable de « s'autogérer », c'est-à-dire d'inventer, à tout moment, les formes institutionnelles dont elle avait besoin pour s'adapter à ses propres transformations. Pourvu, bien entendu, qu'aucune « bureaucratie » (ni celle d'un Etat ni même celle d'un « parti » ou d'un groupe organisé) ne vînt l'en empêcher.

Foncièrement opposée au totalitarisme sous toutes ses formes et, au-delà, à l'idée même d'une séparation entre l'Etat et « société civile », confiante dans les capacités d'« *auto-institution* » ou d'« *auto-production* » des sociétés humaines, fascinée par l'infinie puissance de l'imagination (individuelle ou collective) et par la créativité (scientifique aussi bien qu'artistique) de l'esprit humain, la pensée de Castoriadis a atteint, dans ses derniers ouvrages, une forme de cohérence systématique, non dénuée de poésie, qui n'est pas sans évoquer celle des premières grandes « synthèses » des philosophes présocratiques.

Ses tendances anarchistes ou tout au moins « libertaires » peuvent laisser sceptique. Mais nul ne contestera l'extraordinaire force de l'« esprit d'utopie » chez cet homme qui, jusqu'à la fin de ses jours, avait coutume de dire : « *Quoi qu'il arrive, je resterai d'abord et avant tout un révolutionnaire.* »

Ch. D.

Bibliographie

● *L'Expérience du mouvement ouvrier*, 10/18, 1974.
● *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975.
● *Capitalisme moderne et révolution*, 10/18, 1979.
● *Le Contenu du socialisme*, 10/18, 1979.
● *La Société française*, 10/18, 1979.
● *La Société bureaucratique*, Bourgois, 1990.
● *Devant la guerre, 1. Les Réalités*, Fayard, 1981 (deuxième édition, 1982).
● *De l'écologie à l'autonomie* (avec Daniel Cohn-Bendit), Seuil, 1981.
● *Le Régime social de la Russie*, Vent du Ch'min, 1982.
● *Les Carrefours du labyrinthe*, Seuil, 1978.
● *Les Carrefours du labyrinthe, 2. Domaines de l'homme*, Seuil, 1986.
● *Les Carrefours du labyrinthe, 3. Le Monde morcelé*, Seuil, 1990.
● *Les Carrefours du labyrinthe, 4. La Montée de l'insignifiance*, Seuil, 1996.
● *Les Carrefours du labyrinthe, 5. Fait et à faire*, Seuil, 1997.

Mettre en cause un mode de vie

« **LES "CRÉATEURS"** sont devenus des rouages de cet énorme mécanisme où les œuvres sont diffusées sans critique, vendues à un public de plus en plus incapable de tri et de discernement », *disait avec un peu de désenchantement Cornelius Castoriadis dans un entretien accordé à Roger Pol-Droit et publié dans* Le Monde *du 10 décembre 1991. Il y parlait de la situation sociale, de la tâche de la philosophie et des relations entre psychanalyse et politique.*

VERBATIM

« Le rôle et le pouvoir des partis sont parmi les facteurs qui creusent l'énorme écart entre les prétentions "démocratiques" de nos régimes et leurs réalités. Ce rôle, connu et analysé depuis un siècle, reste superbement ignoré par la "philosophie politique" contemporaine comme par les Constitutions (sauf une mention verbale dans la Constitution française). Le pouvoir politique effectif est détenu par les partis, organismes bureaucratiques dominés par des appareils autocooptés. Les "représentants du peuple" sont des représentants des partis, désignés par ceux-ci, imposés aux électeurs. D'où la plaisanterie de la prétendue séparation des pouvoirs : le parti majoritaire gouverne, exécute et légifère, il intervient aussi dans le judiciaire pour les affaires qui lui importent.

» Les gens s'aperçoivent que l'objectif central de la vie humaine ne peut pas être de changer de voiture tous les trois ans plutôt que tous les six. Mais ils ne peuvent pas, jusqu'ici, trouver en eux-mêmes la ressource pour aller au-delà (...). Il ne s'agit pas seulement de créer une nouvelle conception politique, il s'agit de mettre en cause tout un mode de vie et d'en concevoir un autre, puisque dans la société de consommation règne des partis bureaucratiques, pouvoir de l'argent et des médias, superficialisation de la culture sont intimement liés et solidaires. »

هكذا من الاصل

Jack Lang, directeur du Piccolo Teatro de Milan

« Le message que nous transmet Giorgio Strehler est un message de combat »

C'est au Mexique que Jack Lang, l'actuel directeur du Piccolo Teatro de Milan et ancien ministre français de la culture, a appris la mort de Giorgio Strehler, fondateur du prestigieux théâtre européen (*Le Monde* du 27 décembre). Il a répondu à nos questions par téléphone. Jack Lang évoque *« cet ami, ce frère, ce complice, ce compagnon »*, l'importance de celui qui fut un modèle pour de nombreux metteurs en scène dans le théâtre en Europe et sa capacité à *« transmettre son art, son métier, sa connaissance des hommes et des textes »*. Nommé il y a un an à la tête du Piccolo Teatro, M. Lang revient aussi sur les relations difficiles entre Giorgio Strehler et les autorités milanaises.

« Depuis presque un an, vous dirigiez, au nom de Giorgio Strehler, en butte à des désaccords avec la municipalité de Milan, le théâtre qu'il avait fondé en 1947. Quel compagnon était-il ?

– Ce fut un bonheur de vivre et de travailler avec lui. Avec cet ami, ce frère, ce complice, ce compagnon, les silences, les regards étaient plus éloquents que les mots. Dieu sait pourtant que sa langue était imagée, savoureuse, émaillée d'italianismes, drôle, amoureuse. Bref, je l'aimais, je l'admirais. Pour ceux de ma génération, il a été un modèle lumineux. A nos yeux, le Piccolo Teatro de Milan était une sorte de paradis théâtral, envié et admiré, presque inaccessible.

– On a parfois accusé Giorgio Strehler de ne pas avoir su préparer sa succession. Qu'en pensez-vous ?

– Rien n'est à mon avis plus faux. Patriche Chéreau, Klaus Grüber, qui fut son assistant, et quelques autres sont un peu ses enfants. Et comment lui-même, qui était l'héritier du Cartel, de Jouvet, de Copeau, et plus tard de Brecht, *aurait-il pu oublier* les fils qui relient les générations théâtrales les unes aux autres ? Le Piccolo est une source féconde, une *matrice à partir de* laquelle de nouveaux courants esthétiques ont pris naissance. Strehler le pédagogue est encore à découvrir. Sa passion à travailler avec les élèves de son école, sa volonté d'inclure chaque année dans sa programmation des œuvres pour les enfants, sa décision de faire appel pour *Cosi Fan Tutte* à de jeunes interprètes : *aucun autre plus que lui ne* mérite le nom de *maestro*, de maître au sens antique. Personne n'avait comme lui cette jeunesse perpétuelle et le désir de transmettre son art, son métier, sa connaissance des hommes et des textes.

– En quoi son travail a-t-il été si marquant ?

– Son originalité tenait dans l'alliance magique scellée par lui entre un théâtre d'art et un *théâtre civique pour tous. Il était* à la fois un poète de la lumière et un poète de la Cité. On ne peut pas oublier la genèse de son aventure, la Résistance, la Libération, son antifascisme radical qui lui a coûté cher encore ces derniers mois. Il voulait, avec Paolo Grassi, créer une République du théâtre au sein même de la République italienne. Il est devenu comme une sorte de prince éclairé, généreux, sans cesse inspiré d'un théâtre républicain. Une image émouvante me revient. C'était l'été dernier, en Bretagne, où nous séjournions ; il marchait *de long en large le long de la côte* avec, sous le bras, deux textes : la partition de *Cosi Fan Tutte* et le texte de la Constitution italienne. Il refusait la présidentialisation, discutée alors, du régime politique italien... Mozart et la République, même combat !

– Comment expliquer sa douloureuse incompréhension avec les autorités milanaises ?

– L'homme lui-même était d'abord un lutteur, libre dans sa parole, apte à se révolter, à braver les puissants. Cette liberté *lui a* parfois coûté cher comme on a pu s'en apercevoir ces dernières années. Il était depuis longtemps victime de l'injustice, d'une non-reconnaissance. Avec la Ligue lombarde à la mairie de Milan, la mesure a été dépassée. Strehler, blessé, humilié, a démissionné et s'est retrouvé presque seul avec son chagrin et quelques fidèles compagnons, parfois calomnié, y compris par certains cercles de gauche. L'armée des *veules ne manque jamais de* recrues.

– Il y a presque un an jour pour jour, l'équipe du Piccolo vous a appelé au secours.

– J'ai foncé tête baissée. Quand on se bat pour un théâtre européen, quand un étranger est, pour la première fois en Italie, sollicité, on essaie d'apporter sa pierre pour tenter de sauver une institution unique au monde. Ce qui déchire le cœur aujourd'hui, c'est qu'il meurt au moment où l'un des rêves de sa vie s'accomplit, grâce en particulier au courage du ministre de la culture, *Walter Veltroni, qui* s'est comporté constamment en homme d'honneur : un statut de théâtre national réclamé depuis plus de vingt ans ; un budget enfin décent ; un grand théâtre. Il a eu le temps de placer la saison nouvelle sous le double signe de Goldoni – la truculence, la drôlerie, la rencontre avec la Révolution française – et de Mozart.

» On a le sentiment qu'il a, sans le savoir, ordonné, programmé sa mort en ce jour de nativité. Depuis *plusieurs jours, la mise* en scène de *Cosi Fan Tutte* progressait à pas de géant, on la savait déjà habitée par son génie propre. Ceux qui ont suivi les répétitions ont retrouvé le Strehler de naguère, inventant sans cesse, se surpassant, bondissant, interprétant chacun des rôles, en plusieurs langues, retrouvant une vigueur nouvelle, une virtuosité inégalée, bref donnant le meilleur de lui-même comme s'il voulait prendre de court un *événement irrésistible*. Lors d'une réunion prochaine, je plaiderai pour que *Cosi Fan Tutte* soit créé à la date prévue, à la fin du mois de janvier.

– Pensez-vous qu'il est possible d'assurer l'avenir du Piccolo sans Giorgio Strehler ?

– Je me suis embarqué dans cette aventure sans l'avoir souhaité. Mon devoir est de tout faire pour que l'œuvre accomplie puisse se perpétuer. Il est important qu'il y ait un passeur, moi ou un autre, vers un nouveau Piccolo. Il ne faudrait pas faire mourir Giorgio une seconde fois. Le Piccolo *était un authentique* service public du théâtre ; il faut faire l'impossible pour le renouveler, le pérenniser et réfléchir à la personnalité, homme ou femme, qui pourra continuer. Le message que nous transmet Giorgio Strehler est un message de combat, non de résignation. »

Propos recueillis par Olivier Schmitt

Les réactions en France et en Italie

LA DÉPOUILLE mortelle de Giorgio Strehler, fondateur du Piccolo Teatro de Milan, mort jeudi 25 décembre dans sa résidence de Lugano (*Le Monde* du 27 décembre), a été transportée le 26 décembre à Milan, où elle a été exposée dans les murs du théâtre. Son épouse, l'actrice allemande Andrea Jonasson, accompagnait avec quelques proches collaborateurs le cercueil. Les funérailles du metteur en scène et acteur devaient se dérouler samedi 27 décembre à midi sous une forme laïque. Après une oraison funèbre dite à l'intérieur du théâtre, via Rovello, la dépouille mortelle devait être transférée au crématorium du cimetière de Lambrate à Milan. Les cendres de Giorgio Strehler devaient ensuite être déposées au cimetière de Trieste.

En France, de nombreux témoignages ont été transmis à la direction du Piccolo Teatro de Milan. Le premier ministre, Lionel Jospin, a fait part de sa *« profonde émotion »* après le décès subit de Giorgio Strehler, qu'il avait eu *« le privilège depuis vingt ans de rencontrer à plusieurs reprises »*. *« J'avais pu apprécier, au-delà des qualités de l'artiste, la profondeur et le charme de l'homme*, a souligné le chef du gouvernement. *Son histoire personnelle, et notamment son passé de résistant, l'avait convaincu que l'art est aussi fait de courage et d'engagement. Il avait su ces dernières années, alors que son théâtre était menacé, le défendre avec acharnement, convaincu que là où disparaît la culture disparaît aussi la part la plus riche de l'humanité* (...). » La ministre de la Culture, Catherine Trautmann, s'est déclarée *« bouleversée »* : *« Le théâtre perd un de ses derniers grands maîtres, qui aura marqué des générations de metteurs en scène et d'acteurs. L'Europe perd un militant inlassable de la pensée et de la création artistiques. »*

A Paris, l'Odéon-Théâtre de l'Europe, a pris le deuil : les drapeaux européen et français ont été mis en berne après le décès de Giorgio Strehler. Dans un communiqué, Georges Lavaudant, directeur du théâtre, et son équipe *« saluent la mémoire du grand maître de la scène européenne »* : *« Son activité artistique en France a été étroitement liée au Théâtre de l'Odéon, où il avait présenté la plupart de ses grandes créations. » Arlequin, serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni, sa pièce fétiche, doit y être reprise du 5 au 22 mars 1998. Un hommage sera rendu au fondateur du théâtre de l'Europe le 5 janvier à 17 heures, avec la diffusion dans la grande salle d'un enregistrement vidéo de son dernier entretien face au public, le 28 novembre, organisé au Théâtre du Vieux-Colombier par l'Académie expérimentale des théâtres.

En Italie, où la presse observait la trêve de Noël jeudi et vendredi, la nouvelle de la disparition a bouleversé l'enchaînement des programmes télévisés. Après le pape et la bénédiction *urbi et orbi*, il n'y avait de place que pour lui. *« Personne, aussi bien sur le plan national qu'international, n'a su faire comme lui des spectacles avec tant d'imagination et de courage »*, a dit le Prix Nobel de littérature Dario Fo, qui soulignait avoir eu la chance de *« naître »* au Piccolo, où ses deux premiers ouvrages de satire ont été présentés.

L'acteur Vittorio Gassman a confié *« (sa) douleur pour la perte du plus grand metteur en scène italien avec Luchino Visconti »*. Milva, la chanteuse de ses Brecht, a déclaré que Giorgio Strehler continuera à représenter *« le goût, l'art, l'âme... »* Le chef d'orchestre Riccardo Muti soutient que cette disparition va créer *« un vide immense et grave dans le monde du théâtre et de la culture »*.

Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a parlé de Strehler comme d'*« une personnalité artistique et humaine qui a rendu honneur au pays en tant d'années d'activité géniale »*. Enfin, Walter Veltroni, ministre de la culture, a voulu rappeler *« l'artiste plein de force et de fantaisie, l'animateur de talent, l'organisateur enthousiaste et tenace d'une expérience de théâtre extraordinaire et fertile, un homme plein de générosité et de vitalité. »*

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Before and After
de Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1 h 40), avec *Meryl Streep*, Liam Neeson, Edward Furlong, Alfred Molina, Julia Weldon, Daniel von Bargen.

Le Comédien
de Christian de Chalonge (France, 1 h 37), avec *Michel Serrault, Charles* Aznavour, Daniel Prévost, Nathalie Serrault, Maria de Medeiros.

La Dernière Cavale
de Kiefer Sutherland (Etats-Unis, 1 h 41), avec Vincent Gallo, *Mykelti* Williamson, Kiefer Sutherland, Kevin Pollack, Kim Dickens, Grace Philips.

Francorusse
d'Alexis Miansarow (France, 1 h 15), avec Marc Citti, *Mathilde Seigner*, Pierre Lacan, Antoine Chappey, Pierre-Henry Salfati, Bruno Todeschini.

Plaff ! ! Sortilège à Cuba
de Juan Carlos Tabio (Cuba, 1 h 50), avec Daisy Granados, *Thais Valdes*, Luis Alberto Garcia, Raul Pomares.

Spice World le film
de Bob Spiers (Grande-Bretagne, 1 h 35), Emma Bunton, Geri Halliwell, Victoria Adams, *Melanie Brown*, Melanie Chisholm, Richard E. Grant.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

L'Extravagant Mr. Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

Le Grand Sommeil
de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 54).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

La vie est belle
de Frank Capra, avec James Stewart, Donna Reed, Thomas Mitchell, Lionel Barrymore, Ward Bond.
Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (2 h 19).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de *commission par place*). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Max Adioa
Après le succès d'estime de son premier album *Soweto Man*, sorti sur le label Mango/Island en 1990, ce chanteur sénégalais basé en France a connu une longue traversée du désert. Il ne désarme pas et tente une nouvelle percée avec un reggae toujours convaincant, chanté en wolof, anglais et français.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

2 Be 3
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 27, à 15 heures et 20 heures ; le 28, à 16 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 164 F.

Manolin el medico de la salsa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 27, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Cirque Alexis Gruss
Cirque Alexis Gruss, allée de la Marguerite (bois de Boulogne), Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 28, à 14 heures et 17 h 15. Tél. : 01-40-67-76-10. 75 F.

RÉSERVATIONS

Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poemes de 1954 à 1973.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou) à 20 h 45 ; le 10 à 19 h 30 (intégrale + bal populaire). Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F. Intégrale : 155 F et 185 F.

Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

هكذا من الاصل

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.45 La Chèvre ■ ■
De F. Veber (F., 1981, 95 min). RTBF1.
23.00 Passage à l'acte ■
De F. Girod (F., 1996, 99 min). Canal+
23.00 Le Gros Lot ■ ■
De Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
23.10 Le Cercle des intimes ■
D'Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1991, 135 min). Ciné Cinémas
0.10 Close to My Heart ■
De William Keighley (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.40 Le Syndrome de Stendhal ■ ■
De Dario Argento (Italie, 1996, v.o., 115 min). Canal +
0.45 Dark Breed ■
De Richard Pepin (Etats-Unis, 1995, 95 min). TSR
1.45 L'amour chante et danse ■ ■
De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
2.35 Le Diable en robe bleue ■
De Carl Franklin (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Canal +
2.55 Le Lutin magique ■ ■
De Don Bluth et Gary Goldman (EU, 1994, 70 min). Ciné Cinémas
4.15 La Rose et la Flèche ■
De Richard Lester (Grande-Bretagne, 1976, v.o., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

0.00 Spécial procès Papon. Invités : André Glucksmann, Stéphane Rozès, Tzvetan Todorov. Histoire

MAGAZINES

19.00 T.V. + Blanc. Canal +
19.00 L'Invité de Cajou. Spécial Noël. Invités : Jean Giraud, Loïck Peyron, Valérie Bariois, Le groupe Raya Magoo. Canal J
19.30 Histoire parallèle. Rétrospective de l'année 1947. Invité : Klaus Wenger. Arte
20.05 Best of du Fond de la corbeille 1997. TSR
20.30 L'Année des Guignols. Canal +
21.20 Cap'tain Café. Invités : Rachid Taha, Little Bob, Elli Medeiros. France Supervision
21.45 Supplément détachable. Junky Christmas. Canal +
21.45 Metropolis. Rétrospective. Arte
23.35 Paris modes. Les sapins de Noël. Paris Première
0.35 ▶ La 25e Heure. Courts métrages : les années 30. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Illusion esthétique. Barcelone 1900. France Supervision
18.55 L'Adieu aux arbres. Planète
19.30 Si la mode m'était contée. [1/3]. Téva
20.30 Cluny, une lumière dans la nuit. France Supervision
20.35 Jazz Collection. Fats Waller. Planète
20.35 Highgrove House. Le royaume de la nature. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète. [2/3] Oudatchni, la ville des diamants. Arte
21.00 Rossini the Chef. Muzzik
21.30 Tierra Gitana : Gipsy Kings. TMC
21.55 Zino Davidoff : ma vie... le cigare. Planète
22.45 J.F. Kennedy et la mafia. Planète
23.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [2/2]. Histoire
23.40 Music Planet. Abba. Arte

DANSE

19.25 Ivan le Terrible. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

19.30 Ecoute le monde. Angélique Kidjo. Paris Première
22.05 The Greatest Music Party in the World. Paris Première
22.15 Trio Esperança. France Supervision
22.20 Spécial Noël avec Pavarotti. Montréal 1994. Muzzik
23.05 Julien Clerc, le 4 octobre. TF 1
23.20 Peter Grimes. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Muzzik
0.05 Orgue et violons à Saint-Eustache. France Supervision
0.10 La Nuit en fête. Indo Live, Bruxelles 1997. TF 1

TÉLÉFILMS

20.00 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [1/2]. TV 5
20.30 Echec au roi. De Paul Seed [2/2]. Festival
20.40 Sur la route du Sud. De Delbert Mann. Ciné Cinémas
20.50 Baby-sitter blues. De Williams Crépin. France 3
20.55 Ellis Island, les Portes de l'espoir. De Jerry London [1 et 2/3]. Téva
22.15 Je voudrais descendre. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
23.30 Los Angeles, guerre des gangs. O D'Alan Metzger. M 6
23.45 Internement arbitraire. De Bernard Choquet. Festival
23.45 Les Disparues d'Edimbourg. De Thaddeus O'Sullivan. RTL 9
0.40 Point d'orgue. De Paul Vecchiali. Arte

SÉRIES

19.00 KYTV. Get Away With You (v.o.). Arte
19.00 Los Angeles Heat. Trafic de puces. M 6
19.05 Beverly Hills. Le grand pardon. TF 1
19.15 Bugs. Assassins. Série Club
19.35 Nash Bridges. La cible. TMC
20.30 Derrick. La compagne. Un objet de désir. RTL 9
20.50 Le Caméléon. Pilote de chasse. M 6
21.00 Angela, 15 ans. Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. La chance de sa vie. Série Club
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Nom de code : Dreamland. M 6
22.15 Les Anges de la ville. Le témoin. Série Club
22.40 Profiler. O Rien que toi et moi. M 6
22.40 Le Renard. Refroidissement en été. RTL 9
22.45 Fallen Angels. Vent rouge. Arte
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Le prix (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.45 Arte
Fallen Angels : Vent rouge
Après avoir rediffusé la première collection de cette série désormais culte, Arte montre la deuxième cuvée. Neuf téléfilms de 30 minutes – toujours produits par Sydney Pollack *(Out of Africa)* et mis en scène par des cinéastes confirmés – qui « revisitent » les auteurs mythiques du polar américain. Temps de tournage serrés mais totale liberté : « Fallen Angels » s'est fait remarquer par son style haute couture. La série joue avec les conventions du cinéma noir américain des années 40 et 50 tout en apportant des visions propres. Ainsi, pour l'épisode pilote (le seul qui dure 60 minutes), Agnieszka Holland a choisi de faire de Marlowe un détective noir (Danny Glover, formidable !). Dans un patelin perdu de la Californie, le privé est le témoin involontaire d'un meurtre. *Vent rouge (Red Wind)*, adapté d'une nouvelle de Raymond Chandler, travaille sur l'atmosphère (le sirocco qui use les nerfs, les rues vides), et sur des personnages équivoques au destin incertain. – *C. H.*

● 0.35 France 2
La 25e Heure
En deuxième position dans un programme de quatre courts et moyens métrages des années 30, un conte déjanté réalisé par Pierre Prévert : *L'affaire est dans le sac.* Un milliardaire qui s'ennuie est enlevé par des brigands excentriques conduits par un chapelier véreux. Une intrigue loufoque pour mieux charger institutions et conventions. Tout le monde en prend pour son grade : l'armée, la religion, la bourgeoisie, la police... Humour surréaliste d'une tentative de « ciné-massacre ».

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Image du sport.
20.40 Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Histoire d'en rire.
23.05 Julien Clerc. Récital enregistré le 4 octobre.
0.10 La Nuit en fête. Indo Live.
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.30 Embarquement porte n° 1.
1.55 Histoire du rire. [1/6] Naissance du rire.

FRANCE 2

18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... Aix-en-Provence.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Tirage du Loto.
20.55 Fort Boyard. Spécial Noël.
22.50 Du fer dans les épinards. Foutez la paix aux jeunes !
0.25 Journal, Météo.
0.35 ▶ La 25e Heure. Soirée années 30.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Baby-sitter blues. Téléfilm de Williams Crépin.
22.20 Drôles de stars... C'est pour rire.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Rendez-vous magique au Paradis Latin.
0.50 Tex Avery.
1.40 Un siècle d'écrivains. Katherine Mansfield, l'insurgée.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.50 et 21.40 Flash infos.
19.00 T.V. + Blanc.
20.00 Les Simpson.
20.30 L'Année des Guignols.
21.45 Supplément détachable. Junky Christmas.
23.00 Passage à l'acte ■ Film de Francis Girod.
0.40 Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Film de Dario Argento (v.o.).

ARTE

19.00 KYTV.
19.30 Histoire parallèle. Rétrospective de l'année 1947.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète [2/3].
21.45 Metropolis. Rétrospective.
22.45 Fallen Angels. *Vent rouge*, d'Agnieszka Holland.
23.40 Music Planet. Abba.
0.40 Point d'orgue. Téléfilm de Paul Vecchiali.

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi.
20.50 Le Caméléon.
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité.
22.40 Profiler O.
23.30 Los Angeles, guerre des gangs. Téléfilm O d'Alan Metzger.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Spectacle de et avec Yves Gerbaulet. En direct. *Le Théâtre des pantins. La Propriétaire.*
22.35 Opus. Les ballets de Monte-Carlo.
0.05 Le Gai Savoir. Christine Bergé, anthropologue.

FRANCE-MUSIQUE

18.30 A l'Opéra. En direct du Metropolitan Opera de New York. *Don Carlos*, de Verdi.
23.07 Présentez la facture. C'est fête ! Avec Jean-Michel Molkhou, Emmanuel Jaegger.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Le Violoniste Salvatore Accardo. Œuvres de Paganini, Saint-Saëns, Beethoven, Dvorák, Bruch, Bach.
22.40 Da Capo. Œuvres de Bach, von Dohnanyi, Brahms, Mozart

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

17.40 I Was Happy Here ■
De Desmond Davis (Grande-Bretagne, 1966, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.00 Babe, le cochon devenu berger ■
De Chris Noonan (Australie, 1995, 85 min). Canal +
18.00 La Castagne ■
De George Roy Hill (Etats-Unis, 1976, 120 min). Ciné Cinémas
20.30 Close to My Heart ■
De William Keighley (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.35 A fleur de peau ■
De Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1994, 95 min). Canal +
20.35 Charlie et la chocolaterie ■
De Mel Stuart (Etats-Unis, 1970, 75 min). Disney Channel
20.35 Une équipe hors du commun ■
De Penny Marshall (Etats-Unis, 1992, 130 min). TMC
20.45 ▶ Le Kid ■ ■ ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1921, muet, N., 55 min). Arte
20.45 Le Maître de musique ■ ■
De Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 100 min). Ciné Cinémas
20.50 1492, Christophe Colomb ■
O De Ridley Scott (Fr. - It. - GB, 1992, 160 min). TF 1
20.50 Farinelli ■ ■
O De Gérard Corbiau (France, 1994, 120 min). France 2
21.00 Le facteur sonne toujours deux fois ■
De Bob Rafelson (Etats-Unis, 1981, v.o., 125 min). Paris Première
21.40 ▶ Charlot soldat ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1918, N., muet, 40 min). Arte
22.05 Les gosses mènent l'enquête ■
De Maurice Labro (France, 1946, N., 85 min). Ciné Cinéfil
22.25 La Revanche de Freddy ■
De Jack Sholder (Etats-Unis, 1985, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
22.30 Hôtel des Amériques ■ ■
D'André Téchiné (France, 1981, 90 min). Téva
22.35 La Zizanie ■
De C. Zidi (Fr., 1978, 85 min). TV 5
22.45 Le Lion et le Vent ■
De J. Milius (EU, 1975, 120 min). TMC
23.15 ▶ Charlot et le masque de fer ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1921, N., muet, 25 min). Arte
23.25 New York-Miami ■ ■ ■
De Frank Capra (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 105 min). France 3
23.30 Le facteur sonne toujours deux fois ■
De Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
23.40 ▶ Une vie de chien ■ ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1918, N., muet, 25 min). Arte
23.40 La Fièvre du samedi soir ■
De John Badham (Etats-Unis, 1977, 115 min). TSR
23.50 L'Expert ■
De Luis Llosa (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
23.50 L'Alibi ■ ■
De Pierre Chenal (France, 1937, N., 90 min). Festival
0.00 Katia ■
De Robert Siodmak (France, 1959, 85 min). RTL 9
0.05 ▶ Le Pèlerin ■ ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1923, muet, N., 40 min). Arte
0.45 Oliver ■
De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 145 min). Canal +
1.25 Madeleine ■ ■
De David Lean (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
1.40 Le Temps des gitans ■
D'Emir Kusturica (Yougoslavie, 1988, 135 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.00 Spécial procès Papon. Invités : André Glucksmann, Stéphane Rozès, Tzvetan Todorov. Histoire

MAGAZINES

12.25 Arrêt sur images. La Cinquième
13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage. [10/12] Le fils de Calhoa. France 3
14.00 La Planète ronde. La Coupe du monde de 1970 au Mexique. Invités : Michel Drucker, Nagui, Giancito Facchetti, Max Urbini. La Cinquième
14.20 Les Bornes de l'aventure. France 3
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. La vie en bleu, du Front populaire à nos jours. Du Front populaire à nos jours... un demi-siècle de luttes. Histoire
16.30 Le Sens de l'Histoire. La princesse Grace de Monaco. La Cinquième
16.50 Naturellement. Le Royaume perdu des Mayas. France 2
17.56 Va savoir. Les meilleurs moments. France 3
18.05 Paris modes. Les sapins de Noël. Paris Première
20.50 Zone interdite. Allô ! Les pompiers ? M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power. La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
0.30 A bout portant. Daniel Prévost. Paris Première
0.45 Metropolis. Rétrospective. Arte

DOCUMENTAIRES

18.00 Zino Davidoff : ma vie... le cigare. Planète
18.30 Les Yeux de la découverte. Voler. Canal J
18.50 J.F. Kennedy et la mafia. Planète
19.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [2/2]. Histoire
19.00 L'Illusion esthétique. Barcelone 1900. France Supervision
19.30 Maestro. Un siècle de danse. [4/5] De la danse libre à la danse moderne. Arte
19.30 Cités et merveilles. Nairobi. Madras. Téva
20.00 Je m'appelle Jacques Brel. Paris Première
20.00 Star Profiles. Sean Connery. Ciné Cinémas
21.40 La Rivière inoubliée. Vaison-la-Romaine, cinq ans après. Planète
22.00 Corpus Christi. [5/5]. Christos. Histoire
22.20 ▶ Charlot et son double. Arte
22.20 Grand document. Nazareth. RTBF 1
22.45 Les Palestiniens. Planète
22.50 Lignes de vie. Alsace Vegas. France 2
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Portrait de Berlin, future capitale réunifiée ? Histoire
23.30 Huang Shan, la forteresse des brumes. Planète
23.30 Around Jazz. Laurent De Wilde. France Supervision
23.55 Le Chagrin et la Pitié. [1/2]. Planète
0.00 L'Histoire oubliée. [5/6]. Les harkis : L'abandon. Histoire

DANSE

17.45 La Boîte à joujoux. Ballet. Muzzik
0.25 Giselle. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

19.00 Ecoute le monde. Natacha Atlas. Paris Première
19.55 Douce nuit, sainte nuit. Concert enregistré au Schauspielhaus de Berlin. Muzzik
20.30 La Dame de pique. Au théâtre Mariinsky, Saint-Pétersbourg, 1992. France Supervision
21.00 Edson Cordeiro : Viva Brasil. Bruxelles 1995. Muzzik
23.05 Jazz à Vienne. Toshiko Akiyoshi. Paris Première
0.05 Musique au cœur : La Périchole. Opéra bouffe d'Offenbach. France 2

TÉLÉFILMS

17.40 Professeur tête en l'air. De Robert Scheerer. Disney Channel
17.45 Vaincre à tout prix. De Dick Lowry. RTL 9
18.55 Je voudrais descendre. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.55 Ellis Island, les Portes de l'espoir. De Jerry London [3/3]. Téva
22.25 Péchés immortels. D'Hervé Hachuel. RTL 9

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Tel fils, tel père. M 6
19.15 Bugs. Contrôle absolu. Série Club
19.35 Nash Bridges. La dernière carte. TMC
20.00 L'Autobus à impériale. Le château hanté. Canal J
20.45 L'Instit. Touche pas à mon école. RTBF 1
20.50 Derrick. Soumission. France 3
21.55 Un cas pour deux. La valse des neiges. France 3
22.00 Father Ted. Christmas Special (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Episode n° 12 (v.o.). Série Club
23.40 New York Police Blues. Tom et Geri (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Mission impossible. Série Club
0.25 Spin City. Embrasse-moi idiot (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.00 La Cinquième
Dix mois d'école et d'opéra

La réussite à petits pas

POUR LA CENTAINE d'élèves qui sont montés sur la scène de l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, en juin, jouer dans *Roméo et Juliette* n'est qu'un des aspects du programme « Dix mois d'école et d'opéra ». C'est l'aboutissement d'une année de travail d'atelier de pratique artistique, dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place par l'Opéra national de Paris en partenariat avec l'éducation nationale, depuis l'année scolaire 1991-1992.

Pendant dix mois, vingt-deux classes – cinq cent élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées professionnels et techniques – sont en contact permanent avec les Opéras Garnier et Bastille et avec les professionnels qui les font vivre. Le programme « Dix mois d'école et d'opéra » souhaite former des citoyens et favoriser des jeunes en situation d'échec scolaire. « *Nous les incitons à trouver leur place dans la société*, explique Martine Kahane, directeur du service culturel de l'Opéra. *Dans un théâtre, tout le monde travaille pour le même but. Personne ne fait attention à votre âge, à votre sexe, à la couleur de votre peau. Et les élèves le sentent très bien !* » « *C'était un défi de rassembler dans un des lieux les plus élitistes de France les jeunes les moins proches du milieu culturel* », ajoute la responsable du programme, Danièle Fouache, qui veut faire découvrir les savoir-faire techniques et artistiques de l'Opéra de Paris, où s'exercent tous les métiers du théâtre, près d'une centaine.

Maurice Tanant a suivi les élèves au long de quatre mois de tournage. Son film retrace leur enrichissante expérience, « *sans chercher à cacher la réalité de la société actuelle* ». Dans l'autobus qui conduit la classe d'Aulnay-sous-Bois à l'Opéra Bastille, l'effervescence est grande. Pendant les cours de théâtre, de chant ou de danse, on s'agite, on parle fort. Mais, petit à petit, on se discipline, on apprend à écouter et à s'écouter. Et on prend confiance en soi. « *A présent, je n'ai plus peur de dire ce que je pense*, témoigne une adolescente. *Et dès que je parle de l'Opéra, on me donne de l'importance.* »

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.00 Pacific Blue.
16.55 Disney Parade.
18.00 Vidéo Gag.
18.35 30 millions d'amis.
19.05 Un amour de chien.
20.00 Journal, Image du sport, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 1492, Christophe Colomb ■ Film O de Ridley Scott.
23.30 Ciné dimanche.
23.40 Le Couturier de ces dames. Film de Jean Boyer.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.35 Embarquement porte n° 1.

FRANCE 2

13.25 et 16.00 Dimanche Martin.
15.10 Le Client.
16.50 Naturellement. Le Royaume perdu des Mayas.
17.50 Stade 2.
18.05 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.15 Les Trophées des sports.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Farinelli ■ ■ Film O de Gérard Corbiau.
22.50 Lignes de vie. Alsace Vegas.
23.45 Journal, Météo.
0.05 Musiques au cœur. *La Périchole*, opéra bouffe d'Offenbach.
1.00 Savoir plus santé.

FRANCE 3

13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage [10/12].
14.15 Keno.
14.20 Les Bornes de l'aventure.
15.35 Tiercé.
15.55 Premières apparitions.
16.50 Corky, un adolescent pas comme les autres.
17.56 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.10 Bouvard du rire.
20.50 Derrick. Soumission.
21.55 Un cas pour deux. La valse des neiges.
23.10 Soir 3.
23.25 New York - Miami ■ ■ ■ Film de Frank Capra (v.o.).
1.10 New York District.
1.55 Un siècle d'écrivains. Doris Lessing.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.15
13.45 ▶ Michael Kael en direct de tout partout.
14.15 Charlie et le fantôme. Téléfilm d'Anthony Edwards.
15.40 L'Enfant au grelot. Dessin animé de Jacques-Rémy Girard.
16.10 La Nuit de Saint-Pétersbourg.
17.30 Les Loutres et les Coquillages.
17.50 Surprises.
18.00 Babe, le cochon devenu berger ■ Film de Chris Noonan.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.25 Flash infos.
19.40 Ça cartoon.
20.35 A fleur de peau ■ Film de Steven Soderbergh.
22.10 Flash infos.
22.15 L'Equipe du dimanche.
0.45 Oliver ■ Film de Carol Reed (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde.
15.00 Le Bal. Téléfilm de Jean-Louis Benoît.
16.30 Le Sens de l'Histoire. La princesse Grace de Monaco.
17.50 Journal de la météo.
18.00 La Grande Cabriole. Feuilleton de Nina Companeez [2/7].
19.00 Drôle de ciné.
19.30 Maestro. Un siècle de danse [4/5].
20.25 ▶ Une danse, le temps d'une chanson.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. La naissance de Charlot.
20.45 Le Kid ■ ■ ■ Film muet de Charles Chaplin.
21.40 Charlot soldat ■ Film muet de Charles Chaplin.
22.20 Charlot et son double
23.15 Charlot et le masque de fer ■ Film muet de Charles Chaplin.
23.40 Une vie de chien ■ ■ Film muet de Charles Chaplin.
0.05 Le Pèlerin ■ ■ Film muet de Charles Chaplin.
0.45 Metropolis. Rétrospective.
1.40 Nuits espagnoles. Itinéraires espagnols.

M 6

13.20 La Guerre des haras. Téléfilm de Simon Wincer [1 et 2/2].
17.00 Le Retour de Sandokan. Feuilleton d'Enzo G. Castellari [4/4].
19.00 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6. Comment vivrons-nous demain ? [1/2].
20.35 Sport 6 spécial.
20.50 Zone interdite. Allô ! Les pompiers ?
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Spécial Noël.
23.20 Chantage intime. Téléfilm □ de Lawrence Webber.
0.30 Sport 6.
0.45 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI.
1.25 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Rock : Natacha Atlas.
22.35 Atelier de création radiophonique. *Gong-ear*, par René Farabet.
0.05 Radio archives. Barbara raconte.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. L'art de toucher le clavecin.
20.30 Concert international. Par les BBC Singers et la Britten Sinfonia, dir. Stephen Cleobury. Œuvres de Britten, Haydn.
22.00 Voix souvenirs. Lily Pons : soprano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 ▶ Soirée lyrique. *Orphée aux Enfers*, opéra-féerie d'Offenbach.
22.15 Soirée lyrique (suite). *Le Pays du sourire*, opérette de Lehar.

هكذا من الاصل

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	26-12-97	Diff.
Coflexip	662	+2,47
Elf Aquitaine	664	+0,91
Esso	469	-0,21
Total	622	+1,63
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	26-12-97	Diff.
Air Liquide	899	+4,29
Eramet	232	-0,81
Gascogne (B)	468	+1,96
Metaleurop	61,50	+6,03
Pechiney	226,90	+0,17
Rhone Poulenc A	255	-1,88
Rochette (La)	24,85	+2,68
Usinor	81,95	+0,42
Vallourec	336	+0,26
CFF.(Ferrailles)	434	+1
Oxyg.Ext-Orient	3230	-7,71

CONSTRUCTION

	26-12-97	Diff.
Bouygues	672	+3,54
Ciments Francais	223,10	-0,40
Colas	862	+0,81
Eiffage	284	+8,39
Groupe GTM	450	+8,27
Imetal	711	-1,25
Lafarge	375,50	+3,55
Lapeyre	341	+6,56
Saint-Gobain	814	+0,49
SGE	154,50	+5,46
Vicat	500	—

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	26-12-97	Diff.
Alcatel Alsthom	732	+0,41
Bull#	62,90	+2,52
Carbone Lorraine	1851	+2,89
CS Signaux(CSEE)	181,90	+3,35
Dassault-Aviation	1346	+2,20
Dassault Electro	589	-1,85
De Dietrich	274,20	+2,31
Fives-Lille	340,30	-2,71
Intertechnique	1250	-4,50
Legrand	1109	+0,72
Legris indust.	203,90	+2,20
Sagem SA	2634	+3,13
Sat	1650	-2,88
Schneider SA	312,20	+3,54
SFIM	1000	—
Sidel	390	+1,96
Thomson-CSF	183,40	+0,76
Zodiac ex.dt divid	1363	+0,07
CNIM CA#	196	+1,03
Faiveley #	165	-6,08
Gebo Industries #	815	+1,87
GFI Industries #	1105	—
HIT Ly #	—	—
Manitou #	699	-0,42
Mecatherm #	256	-1,19
NSC Groupe Ny	—	—
Radiall #	610	-3,78
Sediver	155,10	+23,09

Hausse prudente

LES SEMAINES se suivent et ne se ressemblent pas à la Bourse de Paris et ce n'est pas plus mal ! Huit jours auparavant, le bilan hebdomadaire faisait apparaître un fragile équilibre (– 0,26 %). Au cours de la semaine écoulée, les valeurs françaises ont repris *prudemment de la hauteur*, mais trêve des confiseurs et crise asiatique obligent, les transactions ont été très étroites. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a gagné 1,71 %. Le terme boursier de décembre s'est soldé par un bilan négatif de 0,12 %. A une semaine de la nouvelle année, les valeurs françaises affichent désormais depuis le 2 janvier 1997 un gain de 23,9 % à 2 871,27 points.

VALEURS

Eurotunnel termine la semaine sur un gain de 7,34 % à 5,85 francs. L'action avait même gagné près de 14 %, au cours de la séance de lundi, profitant de l'annonce, vendredi 19 décembre, de l'extension jusqu'en 2086 de la concession pour l'exploitation du tunnel sous la Manche. En contrepartie, les gouvernements français et britannique prélèveront 59 % des profits avant impôts, y compris les impôts sur les sociétés, soit environ 40 % des profits nets d'impôts de la société des années 2052 à 2086. Depuis le début de l'année, Eurotunnel affiche un recul de 14,6 %.

Mais l'une des plus belles progressions de la semaine reste celle de Rémy-Cointreau. Le titre du groupe de spiritueux a gagné cette semaine 22,93 % à 104 francs, mais affiche encore un recul de 29,3 % depuis le début de l'année. L'action a bénéficié de l'effervescence créée par l'annonce de la vente d'Orangina à Coca-Cola par Pernod-Ricard pour un montant de 5 milliards de francs.

Les conjectures sont allées bon train sur un possible rachat de Rémy-Cointreau notamment par Pernod-Ricard. Plusieurs sociétés de Bourse de la place, interrogées par Reuters, ne croient pas vraiment à ce scénario. Chez Natexis Capital, par exemple, Christian Devisme, analyste du secteur, donne trois raisons. D'abord, Pernod-Ricard a déjà un réseau de distribution en Asie qu'il a du mal à rentabiliser et le problème ne ferait que s'aggraver avec le réseau de Rémy-Cointreau. Ensuite, le marché du cognac s'est effondré de 20 % en deux ans en Chine. Enfin, la consommation de cognac a fortement baissé en raison de la crise économique qui frappe ces pays. En outre, en rachetant cette société qui vaut 4 milliards de francs en Bourse et qui a un endettement de 6 à 7 milliards de francs, Pernod-Ricard perdrait son statut de société faiblement endettée et peu exposée en Asie.

L'action Pernod-Ricard a gagné 2,18 % en quatre séances, à 346,40 francs. Plusieurs sociétés de Bourse sont passées à l'achat sur Pernod-Ricard ou ont renforcé leur opinion acheteuse : Chevreux-de Virieu, Lehman Brothers, Ferri, EIFB, Oddo et Pinatton.

Canal Plus a été très entouré mercredi et vendredi, gagnant 9,31 % en deux séances. Sur la semaine, l'action de la chaîne cryptée s'est appréciée de 9,64 % à 1 115 francs. C'est la première fois depuis le 18 septembre que le titre Canal repasse au-dessus des 1 100 francs. Le groupe, qui a fait état de plus d'un million d'abonnés numériques en Europe (700 000 en France, 250 000 en Espagne et 200 000 en Italie) a reconnu que ces chiffres étaient supérieurs aux prévisions initiales.

Belle performance également pour Hachette Filipacchi Médias, qui termine la période sur un gain hebdomadaire de 5,35 % à 1 280 francs. Le groupe a annoncé qu'il venait de prendre 5 % du capital de *Nice-Matin* et pourrait monter jusqu'à 35 % par la suite. Le but serait de rapprocher ce journal de *Var-Matin*, détenu par Hachette, pour augmenter leur force sur le marché publicitaire et réaliser des économies à l'image du rapprochement déjà opéré entre *le Provençal* et *le Méridional* pour créer *La Provence*. La société de Bourse Leven maintient son opinion « acheter » sur le titre.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	26-12-97	Diff.
Bertrand Faure	428	+1,18
Labinal	1455	-0,34
Michelin	293	+5,77
Peugeot	718	+2,27
Plastic Omn.(Ly)	755	-3,32
Renault	167,20	+1,27
Sommer-Allibert	203	-0,63
Valeo	378,60	+0,26
Ecia	1200	-1,71
Sylea	550	-0,90

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	26-12-97	Diff.
BIC	412	+5,64
Chargeurs	332,30	+1
Clarins	431	+2,74
Deveaux(Ly)#	662	-0,30
DMC (Dollfus Mi)	106,90	+4,80
Essilor Intl	1783	-0,11
Hachette Fili.Med.	1280	+5,34
L'Oreal	2136	+2,64
Moulinex #	146,30	+0,89
Salomon (Ly)	—	—
Sanofi	635	+2,91
S.E.B.	815	+3,16
Skis Rossignol	107,80	+5,47
Strafor Facom	380	+0,02
Synthelabo	745	+0,40
Arkopharma#	300	-1,31
Boiron#(Ly)	326,50	-1,06
Devanlay	625	+4,16
Gautier France #	254,50	-0,19
Guerbet	200	-0,99
Hermes internat.1#	391	+2,86
Info Realite #	195	-1,46
Pochet	759	+8,11
Reynolds	330	-2,96
Robertet #	993	+1,58
Smoby (Ly)#	510	+4,08
Virbac	434	+0,93

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	26-12-97	Diff.
Bongrain	2500	-1,80
Danone	1069	-0,92
Eridania Beghin	938	+2,62
Fromageries Bel	4301	+1,87
LVMH Moet Hen.	953	+6,59
Pernod-Ricard	346,40	+2,18
Remy Cointreau	104	+22,93
SEITA	213,90	+1,13
Brioche Pasq.(Ns)#	615	-0,48
L.D.C.	923	-8,21

DISTRIBUTION

	26-12-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	526	+0,19
Carrefour	2946	+5,13
Casino Guichard	327	-0,84
Castorama Dub.(Li)	706	-0,42
Comptoirs Mod.	2983	+1,11
Damart	3900	+5,89
Galeries Lafayette	2930	+5,42
Grandvisionex.GPS#	239	+0,83
Groupe Andre S.A.	585	-1,84
Guilbert	822	+0,61
Guyenne Gascogne	1840	+0,10
Pinault-Print.Red.	3092	+3,68
Primagaz	488,40	-2,12
Promodes	3414	+4,27
Rexel	1800	+2,85
Monoprix	300	—
But S.A.	273	+0,88
IMS(Int.MetalSer)#	71	+7,49
Manutan	430	+1,17
Rallye(Cathiard)Ly	261	—
Rubis #	130	-0,75

AUTRES SERVICES

	26-12-97	Diff.
Accor	1118	-0,17
Atos (ex.Axime) CA	750	+1,82
BIS	490	—
Canal +	1115	+9,63
Cap Gemini	480	+6,66
Cipe France Ly #	—	—
Club Mediterranee	401,10	+2,45
Dassault Systemes	177,70	+3,85
Eaux (Gle des)	805	+1,38
Euro Disney	7	-7,40
Europe 1	1170	+1,56
Eurotunnel	5,85	+7,33
Gaumont #	402,90	+1,23
Havas	417,10	-0,21
Havas Advertising	780	+1,69
Infogrames Enter.	179	+0,90
NRJ #	840	+4
Pathe	1117	-2,01
Publicis #	498	-0,40
S.I.T.A	1120	+1,03
Sodexho Alliance	3113	+3,07
Spir Communic. #	360	-2,70
Suez Lyon.des Eaux	641	+0,15
Technip	630	-0,78
G.T.I (Transport)	207	+6,15
Louvre #	304,90	+1,64
Altran Techno. #	1740	-2,24
Assystem #	188	+0,65
Fraikin 2#	340	+3,37
Groupe Partouche #	330	+3,10
M6-Metropole TV	635	+4,02
Norbert Dentres.#	697	-0,85
Sogeparc (Fin)	384	+8,25
TF1	601	-0,99

IMMOBILIER

	26-12-97	Diff.
Bail Investis.	798	+1,81
Finextel	106	-5,03
G.F.C.	522	+1,35
Immeubl.France	364	+4,02
Klepierre	778	-0,51
Rue Imperiale(Ly)	4880	+0,63
Sefimeg CA	310	-0,64
Silic CA	815	+0,61
Simco	401	-0,74
UIF	408	+2
Unibail	605	+3,95
Fonciere (Cie)	579	-0,17
Fonciere Euris	265	+0,76
Fonc. Lyonnaise #	697	-0,42
Foncina #	539	+6,52
Imm.Plaine Monc.	156	-5,10
Im.Marseillaise	7500	+1,35
Frankoparis #	73	+8,95
Immob.Batibail Ny#	238,50	-0,64
Immob.Hotel. #	18,55	-7,25

SERVICES FINANCIERS

	26-12-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	316,60	+0,18
Axa	461	+0,32
Bancaire (Cie)	999	+2,56
B.N.P.	306,40	-0,55
C.C.F.	405	+0,32
Cetelem	817	-1,32
CPR	482	+0,38
Cred.Fon.France	86	+1,21
Credit Lyonnais CI	291	-5,67
Cred.Nat.Natexis	341	-1,76
Dexia France	678	-2,36
GAN ex.dt sous.	145,70	+0,55
Interbail	160	+2,08
Locindus	737	-0,94
Paribas	501	+2,45
SCOR	280	-1,96
Selectibanque	66,10	-1,41
Societe Generale	797	-3,51
Sophia	227,50	+1,39
UIS	210,50	+4,51
Union Assur.Fdal	784	+2,75
Via Banque	173	+3,40
Worms & Cie	440	+8,26
France S.A	1155	-5,52
Immobanque	600	—
UFB Locabail	475	+2,15
Assur.Bq.Populaire	655	-1,50
Cardif SA	1033	+0,78
C.A. Paris IDF	798	+1,01
Factorem	620	-2,97
I.C.C.	140	-0,70
Union Fin.France	573	-0,69

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	26-12-97	Diff.
Bollore Techno.	760	-0,52
Cerus Europ.Reun	35	+3,09
CGIP	1950	+2,62
Christian Dior	571	+3,81
Dynaction	145,20	-3,84
Eurafrance	2435	+0,82
Fimalac SA	480,20	-2,82
Gaz et Eaux	2528	+1,12
Lagardere	195,20	-0,40
Lebon	287	+0,70
Marine Wendel	655	-1,35
Nord-Est	115,60	-5,24
Salvepar (Ny)	459,70	+0,38
Albatros Invest	159,90	+3,18
Burelle (Ly)	329	-3,23
Carbonique	11550	+6,34
Centenaire Blanzy	354,90	-0,02
F.F.P. (Ny)	249,90	+3,85
Finaxa	375	+2,04
Francarep	270	-0,73
Sabeton (Ly)	660	-1,33
Finatis(ex.Locain)	198,40	+10,22
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	120	+0,84

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 19 décembre

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 21,37 %, sur 5 ans : 84,79 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
UAP Actions France	UAP	1	35,24	44	87,16	882,48
State Street Actions Fra. (D)	STATE ST	2	33,61	52	82,51	1626,36
State Street Actions Fra. (C)	STATE ST	3	33,61	51	82,51	1693,07
Elanciel	SOGEPOST	4	33,30	41	88,95	182,07
France Croissance	CDC GEST	5	30,48	—	—	1364,56
State Street Spinnaker 2	STATE ST	6	30,22	45	86,94	1721,59
Sogenfrance (C)	SG	7	30,05	56	80,17	1951,55
Sogenfrance (D)	SG	8	30,04	57	80,16	1783,81
Atout Futur (D)	CNCA	9	29,92	9	105,18	757,77
Groupama Croissance	GROUPAMA	10	29,89	36	90,26	1153,07
Ficac 40	CDC	11	29,55	64	74,91	15305,77
Indosuez Valeurs Franc. (D)	INDOSUEZ	12	29,45	26	94,52	1149,09
Indosuez Valeurs Franc. (C)	INDOSUEZ	13	29,45	29	94,36	1318,89
AXA-UAP Indice France	UAP	14	29,32	61	78,55	1650,48
CM Epargne Industrie (C)	CDT MUTU	15	29,12	95	56,66	141,06
Livret Bourse Investissements	CDC TRES	16	29,10	58	79,96	835,27
Actip Indice 40	BIP	17	29,05	67	74,29	20694,36
Ecureuil Actions Futur	ECUREUIL	18	29,05	—	—	283,07
CM Epargne Industrie (D)	CDT MUTU	19	28,99	96	56,63	134,44
Placements Institutionnels	NSM	20	28,70	70	72,44	48191,40
Atout Futur (C)	CNCA	21	28,58	15	103,02	804,96
France Index Sicav	B PARIBA	22	28,56	69	72,95	162,39
Sud Valeurs	L.B.	23	28,50	—	—	149,45
Fructifrance (D)	GRP BP	24	28,49	27	94,51	301,47
Fructifrance (C)	GRP BP	25	28,49	28	94,49	332,60
AXA France Actions	AXA	26	28,12	46	86,31	1043,60
Haussmann Index France	WORMS	27	27,97	74	71,11	17361,17
Athena Investissement	ATHENA B	28	27,92	43	88,15	448,96
France 40	CORTAL	29	27,84	88	63,12	275,55
Indosuez France Plus	INDOSUEZ	30	27,82	90	60,48	817,98
AGF Opti Index	AGF	31	27,47	87	63,62	1735,11
Fima-Indice Première	FIMAGEST	32	27,30	78	69,84	20851,33
Cardif Actions Opportunités	BQE FIN	33	27,20	—	—	135,46
AGF 5000	AGF	34	27,09	38	90,10	831,88
AGF Epargne Actions	AGF	35	27,01	2	133,97	2246,11
Francic	CIC PARI	36	26,99	40	89,44	146,50
Rege Opportunités	FIMAGEST	37	26,95	—	—	1633,42
Indicia	CNCA	38	26,93	55	80,23	1701,04
ABF France Indice	ABF	39	26,64	53	80,94	8682,43
Valcomex Select. CAC 40 (C)	B NATEXI	40	26,56	82	67,31	1681,37
Valcomex Select. CAC 40 (D)	B NATEXI	41	26,55	83	67,30	1603,32
Objectif France 2000	LAZARD G	102	17,61	94	58,28	15530,79
Elan Sélection France	ROTHSCHI	103	17,48	—	—	1598,81
CPR Mobi-Croissance	CPRGESTI	104	17,37	—	—	14655,93
Parfrance (C)	B PARIBA	105	17,11	33	90,82	1113,13
Parfrance (D)	B PARIBA	106	17,11	34	90,57	1076,29
CPR 5000	CPRGESTI	107	16,08	—	—	1168,03
France GAN	GAN	108	16,03	4	129,61	19280,12
Generali Performance	GENERALI	109	15,99	—	—	12736,40
Ecofi-Croissance	ECOFI FI	110	15,92	—	—	1158,62
Mercure Actions France	CHEVRILL	111	14,40	—	—	1565,41
Norwich France	NORWICH	112	13,40	89	61,48	147,75
Europe Régions	CIC PARI	113	13,38	35	90,49	229,27
France Expansion (D)	OBC	114	13,35	—	—	1453,64
France Expansion (C)	OBC	115	13,35	—	—	1458,72
France Futur	BGP	116	13,18	3	132,18	117,82
Entreprise Avenir (C)	VERNES	117	12,16	—	—	403,30
Entreprise Avenir (D)	VERNES	117	12,16	—	—	403,30
Ouest Actions Régions	CIO	119	11,74	20	100,16	269,69
Hervet France	HERVET	120	11,37	99	45,80	493,33
Cogefi France	COGEFI	121	10,97	—	—	1140
MDM Perspectives	MDMASSUR	122	10,39	—	—	377,29
AXA Second Marché Comptant (D)	AXA	123	9,61	—	—	139,13
AXA Second Marché Comptant (C)	AXA	124	9,61	—	—	143,01
Pasquier Avenir	BIMP	125	8,99	93	59,42	282,79
Indosuez Croissance France	INDOSUEZ	126	8,52	—	—	738,02
Oddo Génération (C)	ODDO	127	8,18	—	—	1143,01
Oddo Génération (D)	ODDO	127	8,18	—	—	1143,01
Ofima Midcap	OFIVALMO	129	8,02	—	—	21087,06
Sélection Avenir	CCF	130	6,60	71	71,49	2315,16
Etoile SM	CDT NORD	131	5,73	5	119,55	213,22
Uni-Régions	CNCA	132	4,72	98	47,56	1581,02
Regecroissance	FIMAGEST	133	0,30	97	45,46	13504,09
Objectif Dynamique	LAZARD G	134	0,05	68	73,01	1802,74
Paribas France Emergence (C)	B PARIBA	135	-0,43	—	—	2079,44
Paribas France Emergence (D)	B PARIBA	136	-0,43	—	—	2073,46

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 33,72 %, sur 5 ans : 119,07 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Allemagne Opportunité	DEUTSCHB	1	51,88	4	164,74	24460,92
Euractive	CDC GEST	2	45,56	—	—	2478,13
Eurasud	CDC	3	44,40	22	115,26	1852,69
Europe Index Plus Sicav (D)	CCF	4	42,02	34	85,62	2048,26
Europe Index Plus Sicav (C)	CCF	5	42,01	35	85,61	2085,83
UAP Actions Sélectionnées (D)	UAP	6	41,37	14	126,12	1035,73
UAP Actions Sélectionnées (C)	UAP	6	41,37	14	126,12	1035,73
ABF Europe Indice	ABF	8	40,78	—	—	2133,18
Ofimavaleurope	OFIVALMO	9	40,42	32	88,13	673,29
Objectif Valeurs Europeennes	LAZARD G	42	22,41	30	96,86	17594,16
Euro-GAN	GAN	43	27,04	6	141,17	12854,13
Indosuez Europe Nouvelle	INDOSUEZ	44	25,58	—	—	13027,91
Renaissance Europe	COMGEST	45	23,25	3	181,73	2480,92
Europe Discovery	CF ROTHS	46	21,98	—	—	631,49
Euranord	CIC BUE	47	21,33	36	80,03	828,80
Norden	VERNES	48	18,12	26	108,88	7162,37
Euro PME	CF ROTHS	49	13,92	—	—	623,76
Sélection Euravenir	CCF	50	9,65	38	59,96	1373,46

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 39,09 %, sur 5 ans : 119,35 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
State Street Amerique Latine	STATE ST	1	51,66	—	—	1205,28
Quantamerica	B PARIBA	2	51,58	3	143,35	447,25
USA Indice Gestion	CDC GEST	3	49,97	—	—	2194,20
Elan USA	ROTHSCHI	4	47,46	6	120,02	2835,07
State Street Actions Etats-Uni	STATE ST	5	46,07	2	145,98	2500,79
Atout Amérique	CNCA	15	30,12	—	—	188,14
Sogéamerica	SG	16	28,93	—	—	1894,08
CIC Amérique Latine	BG CIC	17	27,88	—	—	1213,96
Améri-GAN	GAN	18	26,37	11	86,82	13251,89
MDM Amérique	MDMASSUR	19	25,10	—	—	222,10

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : – 21,12 %, sur 5 ans : 0,28 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Partner Chine	LA MONDI	1	7,23	—	—	10079,81
France Pacifique	CDC GEST	2	6,30	1	56,51	1605,32
Japacic	CIC BUE	3	1,32	2	33,46	182,50
Partner Japon	LA MONDI	4	-4,89	—	—	7852,63
Saint-Honore Pacifique	CF ROTHS	5	-8,27	7	14,26	620,06
Atlas Chine	ATLAS	6	-9,59	12	-6,09	85,39
Placements Chine	NSM	7	-10,89	—	—	989,48
Atout Asie	CNCA	8	-11,39	—	—	84,58
Sélection Pacifique	CCF	9	-11,64	9	4,27	66,43
Phénix Japon	PHENIX	31	-32,77	22	-25,35	3526,45
SG Japon Opportunités	SG	32	-33,36	—	—	643,28
Sogépacific	SG	33	-35,23	—	—	714,40
State Street Actions Japon	STATE ST	34	-35,79	23	-27,16	735,06
State Street Active Asie	STATE ST	35	-36,04	—	—	981,10
Indosuez Orient (D)	INDOSUEZ	36	-36,33	5	24,90	186,87
Indosuez Orient (C)	INDOSUEZ	37	-36,53	4	24,90	203,63
Partner Tigre	LA MONDI	38	-42,62	15	-8,35	10059,36
Korea Dynamic Fund	IFDC LTD	39	-50,32	—	—	575,39

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 20,29 %, sur 5 ans : 66,50 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Eurassur	BQ EUROF	1	[illegible]	1	110,76	253,57
Partner Santé Internationale	LA MONDI	2	[illegible]	—	—	2425,72
Indosuez France Europe (C)	INDOSUEZ	3	[illegible]	—	—	92432,16
Indosuez France Europe (D)	INDOSUEZ	4	[illegible]	—	—	84741,46
Cardif Expansion International	BQE FIN	5	[illegible]	—	—	148,33
AGF Actions	AGF	6	[illegible]	6	[illegible]	1357,94
Natio Epargne Croissance	BNP	7	[illegible]	5	[illegible]	3215,83
AXA International Actions	AXA	8	[illegible]	20	[illegible]	147,28
Slivinter	CL	9	[illegible]	8	[illegible]	798,14
CM Epargne Monde	CDT MUTU	10	[illegible]	32	[illegible]	1661,35
Partner Autoroutes de l'info	LA MONDI	11	[illegible]	—	—	1407,23
UAP Investissements	UAP	12	[illegible]	18	67,48	604,31
Transcontinents	BRED	13	[illegible]	4	[illegible]	167,85
Mercure Pharmacie	CHEVRIL	14	[illegible]	—	—	1304,44
Multiactions (C)	CFCM NOR	45	9,60	28	53,18	8086,31
Multiactions (D)	CFCM NOR	46	9,59	29	53,15	8019,76
Saint-Honoré Marchés Emergents	CF ROTHS	47	[illegible]	—	—	675,96
Atout Emergent	CNCA	48	[illegible]	—	—	1013,92
State Street Emerging Markets	STATE ST	49	6,82	26	55,66	1712,64
Sélection Environnement	CCF	50	5,81	38	[illegible]	102,37
AXA NPI (D)	AXA	51	4,48	34	24,56	126,18
Pyramides Actions (C)	VERNES	52	4,48	30	52,89	589,86
AXA NPI (C)	AXA	53	4,47	35	24,56	128,15
Pyramides Actions (D)	VERNES	54	4,46	31	52,86	574,54
SBS Emerging Valor	SBC BRIN	55	3,01	—	—	1010,22
Extentiel	SG	56	0,35	—	—	1248,15
Magellan	COMGEST	57	-2,96	36	28,98	22999,93
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—

La bonne année des sicav américaines

QUI AURAIT DIT au début de l'année que les sicav américaines afficheraient d'excellentes performances en 1998 ? Bon nombre de gestionnaires estimaient que Wall Street était à ses plus-hauts et que les mauvaises nouvelles étaient devant nous. Pourtant, en dépit de la crise asiatique, l'indice Standard and Poor's 500 a gagné près de 30 % depuis le début de l'année.

« Le marché américain des actions a bénéficié de la bonne tenue de l'économie américaine, de résultats bien orientés des entreprises, de l'absence d'un retour de l'inflation et de souscriptions importantes de la part des épargnants », résume Bernard Fauché, responsable de la gestion actions chez CDC Gestion. Pour les porteurs français de sicav américaines, la performance de Wall Street est améliorée par la hausse du dollar. Résultat : ces fonds gagnent 42,74 % en moyenne sur un an contre 24,10 % pour ceux qui misent uniquement sur les actions françaises. Une fois de plus, beaucoup de gérants ont manqué la hausse par un excès de prudence. En toute logique, les fonds qui ont été investis à presque 100 % sur les actions américaines se retrouvent aux premières places, comme Quantamérica, une sicav de la Banque Paribas, qui n'a jamais détenu plus de 1 % de liquidités. *« Nous souhaitons offrir un produit pur et nous avons vocation à détenir 100 % d'actions américaines »*, indique son gestionnaire Hubert Goyé.

Les conséquences de la crise asiatique vont finir par peser sur les résultats des sociétés exportatrices. *« Il va falloir être très sélectif dans le choix des valeurs, particulièrement dans le secteur de la technologie où la concurrence avec des sociétés asiatiques est particulièrement forte. Nous avons commencé à privilégier les valeurs défensives »*, indique Hubert Goyé.

Cependant l'impact de la tourmente financière et boursière asiatique devrait être limité. *« Il ne faut pas oublier que les entreprises américaines réalisent l'essentiel de leur activité aux Etats-Unis »*, rappelle Thierry Pauwels, un des gestionnaires de State Street Action Etats-Unis. De plus, les sociétés américaines pourront continuer à bénéficier d'un marché porteur. *« La croissance devrait se poursuivre en 1998, elle devrait se situer autour de 2,5 % »*, fait remarquer Bernard Fauché.

Au total, *« le marché américain a une capacité de hausse de 10 % et non plus de 30 % »*, résume Hubert Goyé. Toutefois, pour ceux qui jouent la carte de la diversification de portefeuille sur des marchés étrangers, il n'est pas question d'être absent sur le marché boursier le plus important de la planète. *« Avec les Bourses européennes, la Bourse américaine reste un endroit qui offre une sécurité relative »*, souligne Bernard Fauché.

Joël Morio

هكذا من الاصل

Le Monde

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 DÉCEMBRE 1997

Lionel Jospin confirme les engagements du gouvernement en faveur des chômeurs

Les préfets ont commencé à traiter des « cas de détresse sociale »

LES MESURES préparées par le gouvernement en faveur des chômeurs de longue durée (*Le Monde* du 26 décembre) sont inscrites dans une lettre que Lionel Jospin a adressée au président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, et qui a été rendue publique vendredi 26 décembre. Le premier ministre évoque l'amélioration des *« conditions d'attente de la retraite des chômeurs de longue durée »* bénéficiant de *« l'ASS (allocation de solidarité spécifique) et du RMI »* et ayant cotisé quarante années à l'assurance-vieillesse. Il précise que ces mesures *« sont en préparation (...) à partir d'une proposition de loi »* dont les députés communistes doivent prendre l'initiative en janvier.

M. Jospin, à qui M. Bocquet avait demandé d'intervenir en faveur des chômeurs les plus en difficulté (*Le Monde* des 23 et 25 décembre), souligne que *« la recherche de véritables solutions à ces situations dramatiques ne peut relever des seules aides financières d'urgence à très court terme »*. Le gouvernement, ajoute le premier ministre dans sa lettre au député du Nord, entend aussi engager *« des mesures structurelles dans les domaines essentiels touchant à la vie quotidienne : accès au logement, à la santé, à l'éducation, mais aussi aux loisirs et à la culture »*. Il indique enfin que la *« mise en place d'une aide au transport en région parisienne pour un grand nombre de jeunes, de chômeurs et d'allocataires du RMI »* est en préparation.

L'augmentation de l'ASS, prévue pour le 1er janvier 1998, concerne quelque 500 000 personnes. Versée sous condition de ressources aux chômeurs en fin de droits, l'ASS était jusqu'alors de 74,01 francs par jour, soit en moyenne 2 252,70 francs par mois. Elle est augmentée de 69 francs par mois (3 %) en deux étapes : 2 % le 1er janvier 1998, avec effet rétroactif au 1er juillet 1997, et 1 % au 1er juillet 1998.

CELLULE D'URGENCE

Financé par le budget de l'Etat au titre de la solidarité, mais géré par l'Unedic, l'organisme paritaire de l'assurance-chômage, le coût global de l'ASS se monte à environ 13 milliards de francs.

Par ailleurs, certains préfets, suivant les instructions données par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ont commencé à organiser des réunions afin de réagir à des *« cas de détresse sociale »*. Une « table ronde » a eu lieu vendredi à la préfecture des Vosges, à Epinal. La préfecture du Nord a annoncé la création d'une cellule d'urgence pour examiner les cas des chômeurs présentant des situations individuelles d'urgence. Cette cellule, qui associera des représentants de divers services sociaux, se réunira le 30 décembre. La création d'une cellule similaire avait été annoncée un peu plus tôt par le préfet du Pas-de-Calais, département dans lequel des chômeurs occupent le siège des Assedic à Arras depuis le 15 décembre. Aucune occupation de ce genre n'a été enregistrée jusqu'à présent dans le Nord. Huit antennes des Assedic étaient toujours occupées, en revanche, dans les Bouches-du-Rhône.

Le ministère insiste sur une démarche en deux temps : d'abord *« faire le point sur des dossiers particulièrement sensibles »*, en relation avec *« les Assedic, l'ANPE et les associations concernées »* ; ensuite, si les préfets le jugent *« nécessaire »*, ils pourront réunir *« les organismes disposant des fonds dédiés à l'aide sociale »*. La procédure retenue par le ministère diffère donc de l'interprétation qu'en avait faite le comité des chômeurs CGT, qui souhaite l'organisation *« de tables rondes réunissant tous ceux qui peuvent payer »*.

Contrôle antidopage dans l'équipe de France de football

Aimé Jacquet se déclare choqué

ENTRE séances de ski de fond, repos et bain de foule, le stage (familial) d'oxygénation de l'équipe de France de football à Tignes a été marqué, vendredi 26 décembre, par un contrôle antidopage surprise diligenté par le ministère de la jeunesse et des sports. Six joueurs tirés au sort parmi les vingt-cinq présents ont dû s'y soumettre : Lionel Charbonnier (Auxerre), Fabien Barthez (Monaco), Bruno N'Gotty (PSG), Franck Gava (PSG), Reynald Pedros (Lyon) et Florian Maurice (PSG).

Pedros a qualifié l'opération de *« débile »*. Aimé Jacquet, le sélectionneur national – qui a dû effectuer le tirage au sort – s'est estimé choqué : *« Je suis favorable à des contrôles féroces, mais cette pratique durant la trêve me choque. C'est assez mesquin, petit*, a-t-il déclaré. *Je souhaite une Coupe du monde propre, je me demande qui peut bien ordonner de telles pratiques. Il y a 365 jours dans une année, un nombre important de matchs de préparation et quelqu'un a trouvé le moyen d'ordonner un contrôle au lendemain du réveillon. »*

Le ministère de la jeunesse et des sports a répliqué dans un communiqué que *« ce contrôle a eu lieu en fonction d'une liste de "rassemblements de l'équipe de France" fournie par le président de la Fédération française, le 10 décembre* (...). *Ces contrôles sont effectués dans le cadre d'une procédure administrative normale, sans que la ministre* [Marie-George Buffet] *ou son cabinet ait à intervenir sur le lieu et la date desdits contrôles.* (...) *La ministre est déterminée dans la lutte contre le dopage, mais, dans le même temps, elle n'a de cesse de réaffirmer son attachement aux droits des individus, à la présomption d'innocence et au respect de la vie privée. »* Ce contrôle intervient sur fond de l'affaire de la nandrolone, qui éclabousse le sport français. Depuis le mois d'avril, cet anabolisant a été décelé, dans les urines de sept sportifs français. Des enquêtes sont en cours.

■ **JUSTICE : Illitch Ramirez Sanchez, dit Carlos, s'est pourvu en cassation, vendredi 26 décembre, après sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris pour le triple meurtre de la rue Toullier, en 1975 (*Le Monde* du 25 décembre).**

Un satellite-espion pour M. Tout-le-Monde

WASHINGTON
de notre correspondant

George Orwell était trop pessimiste : *Earlybird I* vient de faire reculer la menace d'un *Big Brother* accaparant les mécanismes de surveillance des populations. Pour la première fois, un satellite civil doté des performances des satellites-espions militaires (précision : trois mètres), a été mis en orbite. *Désormais, chacun pourra photographier la* Terre entière, moyennant quelques centaines de dollars : il suffit de contacter le site Internet (www.digitalglobe.com) en précisant sa demande et son numéro de carte de crédit, *pour vérifier que votre voisin se fait* construire une piscine derrière le mur mitoyen ou infirmer les allégations d'un gouvernement accusant une nation rivale de s'être dotée d'un nouveau type de missiles.

Le monopole des militaires a effectivement volé en éclats, mercredi 24 décembre, lorsque la fusée russe Start-1 s'est élancée du Svobodny Cosmodrome, le centre spatial commercial situé dans l'est de la Russie. Le lanceur qui a mis en orbite *Earlybird I*, le dernier-né de la société Earthwatch, est une version civile des ex-missiles balistiques intercontinentaux *SS20 et SS25. Les premières* images seront disponibles dans trois semaines et les commandes commenceront à être honorées dans moins de deux mois.

Bien sûr, les services offerts par cette nouvelle *génération de satellites de télédétection* ont *a priori* une vocation civile : urbanisme, topographie, recherche minière et agricole, etc. Les applications sont innombrables. *« La population du monde entier disposera d'un accès facile et bon marché à la représentation la plus précise et inédite de notre planète »*, estime Donovan Hicks, président de Earthwatch. Il en coûtera de 300 à environ 800 dollars (entre 1 800 et 4 800 francs).

Earlybird I pourrait également devenir un outil de la transparence des relations internationales : la presse, par exemple, ne sera plus obligée de se fier aux communiqués officiels pour suivre l'évolution d'un conflit. Dès lors que le premier quidam pourra se procurer des photos satellites jusque-là réservées aux services de renseignement et les diffuser *sur la place publique*, via Internet, les desseins de certains fauteurs de troubles internationaux seront contrecarrés.

L'administration américaine se réserve cependant le droit d'aveugler les caméras équipant *Earlybird I et ses successeurs, en période* de tension internationale, et d'en interdire l'accès commercial à quelques pays considérés par Washington comme hors-la-loi, tels l'Irak, la Libye ou la Corée du Nord. Rien ne *dit cependant qu'un tel garde-fou puisse être* maintenu. Earthwatch annonce déjà la prochaine naissance de *Quickbird*, un satellite offrant une précision inférieure à un mètre, et d'autres sociétés américaines, mais aussi *française (Spot), russe et israélienne*, proposeront bientôt des prestations analogues.

Laurent Zecchini

Le premier ministre intervient dans l'affaire des écoutes

LE PREMIER ministre, Lionel Jospin, a saisi officiellement pour avis, mardi 23 décembre, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Dieudonné Mandelkern, de la demande de levée du secret défense présentée par le juge Valat dans l'affaire des écoutes de l'Elysée. Le chef du gouvernement demande à Dieudonné Mandelkern son avis *« sur la déclassification et la communication des informations qui sont l'objet de* [la demande du juge] *et qui ont été classifiées en application des dispositions de l'article 413-9 du code pénal relatives au secret de la défense nationale »*.

Dans une lettre datée du 6 juin, le juge Jean-Paul Valat avait demandé à Lionel Jospin de lever le secret sur *« les écoutes téléphoniques réalisées à la demande de la cellule de l'Elysée entre le 1er janvier 1983 et le 20 mars 1986 et sur celles dont le service était destinataire »* afin que *« toutes les personnes ayant eu à connaître de ces écoutes »* puissent répondre à ses questions. Le juge demandait également la levée du secret sur l'enquête réalisée, à la demande de Pierre Bérégovoy en 1993, par la CNCIS sur ces écoutes. Une partie seulement de ce document avait été publiée, en janvier 1994.

Chargé de l'enquête sur les écoutes téléphoniques de l'Elysée depuis 1993, le juge Valat estimait dans cette lettre du 6 juin que le secret défense était abusivement invoqué. *« La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité a rappelé que le secret défense devait pouvoir être levé si son maintien n'avait d'autre justification que de couvrir indûment des agissements dont la révélation publique est utile pour faire respecter l'application loyale de la loi*, écrivait-il. *Il m'apparaît que tel est le cas dans le dossier dont j'ai la charge. »* Le magistrat, qui avait demandé la levée du secret à deux reprises, s'était vu opposer un refus par Edouard Balladur, puis Alain Juppé.

En s'adressant à Dieudonné Mandelkern, Lionel Jospin anticipe sur la création prochaine d'une *« commission du secret de la défense nationale »*. Présidée, de droit, par le président de la CNCIS, cette commission sera chargée d'examiner les demandes de levée du secret présentées par les magistrats de l'ordre judiciaire ou administratif qui souhaitent avoir accès à des informations classifiées. Elle sera composée de deux hauts magistrats nommés pour une durée de six ans par le chef de l'Etat sur une liste de six personnalités établie par le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes.

Anne Chemin



Des généraux critiquent la réforme de l'armée de terre

LA RÉFORME du système français de défense, c'est-à-dire la mise en place de la professionnalisation, est par trop *« brutale »* et elle réduit le poids stratégique de la France en Europe *« dans un contexte international, marqué par des crises et des engagements opérationnels, qui n'autorise aucune relâche »*. Tel est le jugement porté dans une note d'information de douze pages rédigée par un groupe d'officiers généraux et supérieurs de l'armée de terre, le groupe de liaison G2S, qui siège à l'Ecole militaire à Paris.

Ce club de réflexion est présidé par le général d'armée Pierre de Percin de Northumberland, ancien inspecteur général des armées (terre). Dans sa synthèse intitulée *Enjeux et défis pour l'armée de terre professionnelle*, dont *Le Monde* s'est procuré une copie, le groupe G2S, qui s'est déjà manifesté par plusieurs notes critiques, analyse en détail le *« contrat »* initial fixé au nouveau modèle d'armée. Les directives gouvernementales, en effet, ont retenu deux scénarios. Ou la France est en mesure de *« projeter et entretenir dans la durée (un an) 30 000 hommes au sein d'une coalition et engager simultanément, dans un cadre national, un volume maximum de 5 000 hommes relevables par tiers »*. Ou bien elle doit pouvoir *« engager, en cas de crise grave en Europe, une force de plus de 50 000 hommes au sein des structures de l'Alliance »*.

Il s'agit là d'un objectif à atteindre par paliers d'ici à 2002. Mais, constate le groupe G2S, dès la phase de transition, des régiments entiers disparaissent. Au point que l'armée de terre française, réduite à 138 000 hommes en finale, n'alignera plus que 9 brigades quand la Bundeswehr, avec 233 000 hommes, en disposera de 20. Conclusion : *« Le contrat ne peut être tenu. »*

« C'est ainsi que le contrat opérationnel de la phase de transition a été ramené, pour l'armée de terre, à une double capacité de réaction immédiate de 3 000 hommes relevables et de 10 000 hommes non renouvelables », révèlent les auteurs de la note. Or, l'armée de terre, qui fournit 80 % des effectifs *« projetés »*, c'est-à-dire déployés hors des frontières, doit faire face à une multiplication du nombre des actions extérieures : les missions dans lesquelles elle a été engagée de 1986 à 1990 sont passées de trois à neuf par an et, entre 1990 et 1996, de dix à treize, parmi lesquelles trois ou quatre opérations ont été importantes. Comment remplir le *« contrat »* dans ces conditions ?

« Des difficultés de toutes natures se révèlent en pleine lumière », conclut le groupe G2S, qui estime que *« la focalisation excessive sur la professionnalisation de l'instrument de projection a pour conséquence que des pans entiers de notre système de défense n'ont pas été étudiés avec suffisamment de précision »*.

Jacques Isnard

Tirage du *Monde* daté samedi 27 décembre : 455 057 exemplaires.

